

**Mélanges
Historiques et Littéraires**

MELANGES
HISTORIQUES
ET
LITTÉRAIRES

PAR

L.-O. DAVID

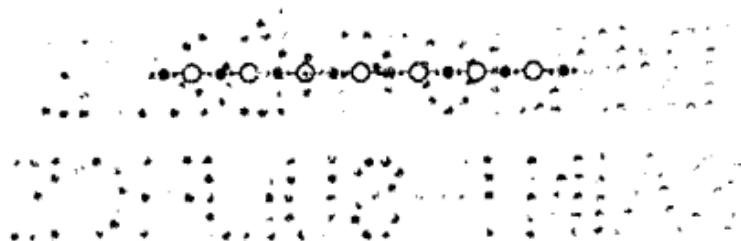


MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
79, rue Saint-Jacques, 79

1917



Droits réservés, Canada, 1917,
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée,
Montréal.



AVANT - PROPOS

J'ai pensé qu'un recueil de ce que j'ai écrit ou noté depuis soixante ans, pourrait être utile à ceux qui s'intéressent aux hommes et aux choses du passé.

Ils y trouveront un aperçu de toutes les questions religieuses, politiques et nationales qui ont agité l'opinion publique pendant cette longue période.

Je n'ai pas la prétention d'être infaillible dans mes jugements, mais je crois avoir le droit de penser que je suis animé par le seul désir de dire des vérités utiles à mes compatriotes. Ces vérités peuvent être désagréables à quelques-uns de mes lecteurs ; je les prie de croire à ma bonne foi, à ma sincérité, à mon intention bien arrêtée de ne blesser personne.

J'ai été obligé de parler de moi plus que je ne le voulais, mais mon nom a été si intimement lié aux événements, aux faits dont je parle, que je n'ai pu faire autrement. Et puis j'ai cru opportun d'expliquer la part que j'ai prise à ces événements.

Comme ce livre sera probablement la dernière de mes œuvres historiques et littéraires, j'ai voulu y mettre tout ce qui, depuis soixante ans, a été l'objet de mes méditations religieuses et nationales.

1858

LA CROIX ET L'EPÉE AU CANADA.

*Extrait d'une conférence faite au Séminaire de
Sainte-Thérèse.*

Lorsque Jacques Cartier, l'épée à la main, plantait la croix sur les rives du Saint-Laurent, il présageait et consacrait en quelque sorte la glorieuse alliance qui devait faire grandir et prospérer l'œuvre qu'il inaugurait.

En effet lorsqu'on jette les yeux sur notre glorieux passé, on reconnaît sans peine le triomphe de la croix et de l'épée.

Les peuples se sont plu à entourer leur berceau d'événements mystérieux et merveilleux, les poètes surtout ont toujours célébré comme des hommes extraordinaires les fondateurs d'empire, ils ont embelli de la puissance de leur imagination tout ce qui se rattache à ces hommes, afin de les éléver au-dessus des autres mortels. Cependant, malgré leurs efforts, malgré les ressources de la poésie, ils n'ont jamais rien pu inventer de comparable à ce qui s'est passé sur les rives du Saint-Laurent.

Le peuple canadien n'a pas besoin de jeter un voile sur sa naissance, afin de donner plus de liberté à l'imagination des poètes ; la vérité seule, les faits eux-mêmes sont ici plus admirables que les plus belles fictions poétiques. Comme tous les fondateurs d'empire, les hommes qui fondèrent et colonisèrent notre patrie furent braves ; comme eux, ils eurent des obstacles à surmonter, mais ils les surmontèrent par leur esprit de foi, leur dévouement, leur charité, et les motifs sublimes qui les animèrent.

Qu'est-ce qui amena nos pères sur ces rives lointaines et redoutées ? Pourquoi Maisonneuve et ses braves compagnons laissèrent-ils leur belle patrie et tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde, pour venir s'établir au sein des forêts, au cœur même du pays des Iroquois dont ils connaissaient la barbarie ? Ce fut pour étendre le règne du Christ et de la France, pour travailler à la conversion des sauvages. Est-il dans l'Histoire rien de comparable au dévouement et au zèle religieux des fondateurs de Ville-Marie ?

Tout, dans la fondation de notre patrie, porte le cachet du dévouement, de la charité, du patriotisme. C'est ainsi que toutes les institutions, enfantées par la vraie religion, pour le bonheur et l'honneur de l'humanité, furent implantées sur ce sol, dès les premiers temps de la colonisation. Québec n'était encore qu'un amas de cabanes habitées par quelques centaines de personnes, et déjà s'élevaient, dans son étroite enceinte, un collège, un hôpital, un couvent dont la fondation est due à une jeune veuve de con-

dition, M^{me} de la Peltrie, qui, après avoir renoncé au monde, s'embarqua pour la Nouvelle-France avec trois hospitalières et trois ursulines.

Il est beau, le spectacle de ces sept femmes héroïques qui, malgré la faiblesse de leur sexe, traversent les mers, bravent les dangers, les souffrances terribles qui les attendent, et viennent se consacrer au soulagement et à la conversion des sauvages dont la malpropreté et la cruauté devaient leur inspirer tant de crainte et de répugnance. A Ville-Marie aussi l'héroïsme et le dévouement triomphèrent de tous les obstacles et dotèrent cette ville d'établissements de charité et d'éducation qui font encore sa gloire et son bonheur.

Le peuple canadien doit être fier de ses institutions, il doit les aimer, car elles sont nées en quelque sorte avec lui sur ce sol privilégié; elles l'ont protégé à son berceau, ont grandi avec lui, et c'est à l'ombre de ces sanctuaires de la science et de la vertu que se sont formées ces fortes générations qui doivent servir d'exemple à la postérité.

Il y avait alors tant de foi en France que les princes de la Cour se disputaient l'honneur de contribuer à la gloire de Dieu au Canada. Voilà pourquoi on vit tant de personnages illustres consacrer leurs biens à l'établissement et au soutien de ces institutions, dont la plupart sont devenues si florissantes. Voilà pourquoi l'on prit la louable précaution de n'envoyer au Canada que des gouverneurs et des colons remarquables par la pureté de leurs mœurs et la vivacité de leur foi.

Qui ne se rappelle avec admiration les vertus d'un Champlain qui disait que le salut d'une âme vaut mieux que le salut d'un empire; d'un Maisonneuve, ce premier gouverneur de Montréal, qui, après avoir été un brave soldat, devint apôtre et ne rougit pas d'enseigner le catéchisme aux sauvages ou de soigner les malades; de tant d'autres dont les noms éveillent de si glorieux souvenirs? Quelle vie édifiante que celle de nos pères! "On aurait dit," remarque un historien, que la vertu et la foi chassées du reste de la terre, étaient venues se réfugier dans les forêts vierges du Canada." La piété des premiers siècles de l'Eglise semblait revivre sur les bords du Saint-Laurent. Comme les premiers chrétiens, nos pères étaient toujours prêts à verser leur sang pour le triomphe de la Croix. Ils n'ont pas, comme d'autres peuples, réduit en servitude ou massacré les tribus sauvages: ils n'ont pas cherché à les dégrader en leur vendant des boissons enivrantes; non, ils ont vécu avec eux comme des frères. C'est la croix à la main qu'ils ont voulu les réduire, et s'ils ont tiré l'épée contre les Iroquois, c'est parce que cette nation féroce tint pendant plus d'un siècle, levée sur leurs têtes, sa terrible hache de guerre. Qu'est-ce qui a pu faire surmonter aux premiers colons les obstacles presque invincibles qu'ils ont rencontrés, et supporter avec tant de résignation les rigueurs d'un climat si cruel pour eux qui étaient nés et avaient grandi sous le beau ciel de la France? Qu'est-ce qui a pu leur faire aimer des hommes si grossiers et si cruels dont ils furent souvent les victimes? La

vraie religion seule peut inspirer tant de courage et d'aussi beaux sentiments. Combien de fois, tournant leurs regards vers leur chère patrie, ils s'affligeaient en pensant à des parents, à des amis chéris ? Mais alors, comme les croisés, il se disaient : " Dieu le veut " !



1861

EXTRAIT D'UNE CONFERENCE AU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

NOTRE LITTÉRATURE NATIONALE.

Le culte des lettres est appelé à exercer une grande influence sur nos destinées nationales, et plus qu'aucun peuple peut-être nous devons leur accorder la prééminence qu'elles méritent. Car, presque privés, depuis la conquête, de la gloire des armes; noyés en quelque sorte au milieu de populations qui se consacrent spécialement à l'exploitation de la matière et cherchent à lui arracher les secrets de la fortune, nous devons nous efforcer de nous distinguer par la culture de nos facultés intellectuelles, de nos aptitudes littéraires et artistiques. Si les sentiments qu'un homme manifeste dans son enfance et son adolescence peuvent faire prévoir la carrière qu'il suivra plus tard, de même on peut presque toujours deviner la mission d'un peuple au milieu des événements qui entourent son berceau et accompagnent son développement.

C'est une littérature nationale, originale que nous devons créer si nous voulons que nos œuvres traversent l'océan, qu'elles passent à la postérité et qu'elles fassent honneur à notre nationalité.

Une littérature qui n'est pas nationale manque à l'un de ses principaux buts qui doit être de transmettre à la postérité les traditions, les usages, en un mot tout ce qui constitue la nationalité d'un peuple, et de dévoiler aux générations futures les vertus et les grandes actions de leurs ancêtres. Eh! certes, c'est bien ce but qu'on doit se proposer ici, car il est bien certain que le peuple canadien ne vivra qu'à la condition d'être fidèle à son glorieux passé. C'est donc un devoir pour l'écrivain canadien de mettre sans cesse ce passé sous les yeux de ses compatriotes, afin de les inviter à conserver ce qui inspira à leurs pères tant d'héroïsme et de dévouement, à savoir l'amour de la religion et de la patrie.

L'origine d'un peuple, ses traditions, ses chroniques, ses légendes constituent son caractère national, sa physionomie propre. Or, il est impossible de trouver une nation dont l'origine, les souvenirs populaires, les traditions soient en tout semblables aux nôtres. Et de même qu'au premier coup d'œil il est facile de voir la différence entre deux personnes qui se ressemblent beaucoup, sans pouvoir la définir, ainsi l'étranger en nous voyant saisit, sans pouvoir les analyser, les nuances qui nous caractérisent et ne peut s'empêcher de joindre sa voix à la nôtre pour dire que nous formons un peuple à part ; qu'en un mot nous sommes Cana-

diens-Français. Pour être vraiment nationale notre littérature devra donc s'inspirer des beautés grandioses et pittoresques de notre pays, des vertus et des mœurs de nos ancêtres, de leurs luttes héroïques pour leur conservation religieuse et nationale, pour la défense de leurs droits et de leurs libertés.

N. B. — Les romans de Mme Leprohon, de Marquette, de l'Amphile Lemay, de Napoléon Bourassa, les œuvres imposantes des Garneau, des Ferland, des Faillon, des Sulte, des Fréchette, des Casgrain, des DeCelles, des Chapais, des Dionne, des Roy, des Gosselin, des Routhier, des Taché, des Tassé et de plusieurs autres avaient déjà donné une idée frappante de l'abondance de nos ressources littéraires ; les romans du docteur Choquette, "L'oubliée" de Laure Conan, plusieurs drames historiques, entre autres le "Dollard" de Bourbeau Rainville, et les essais charmants lus aux concours organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste, ont, depuis, démontré la richesse des éléments offerts aux créateurs de notre littérature nationale.

Les aventures de nos découvreurs, trappeurs et coureurs de bois, leur vie au milieu des sauvages et les expéditions de nos guerriers d'autrefois offrent un champ vaste et fécond à leur imagination. Je les invite à l'exploiter ; ils y trouveront des trésors qui enrichiront notre littérature et lui donneront le cachet national et original dont elle a besoin.

La femme commence à se faire remarquer dans le monde des lettres. Autrefois, on ne signalait parmi les écrivains que M^{me} Leprohon dont les romans étaient très populaires. Puis sont venues M^{me} Dandurand, M^{lle} Bibaud et M^{lle} Angers, qui, sous le nom de Laure Conan, a écrit de si jolies choses. Depuis quelques années, on en compte plusieurs : Fadette (M^{me} Saint-Jacques), dont les écrits dénotent un talent de premier ordre, Madeleine (M^{me} Huguénin), l'auteur de "Mon premier péché" et des charmantes chroniques dont la *Patrie* est heureuse d'orner ses colonnes — elle ne devrait pas en rester à son premier péché — Gaétane de Montrœuil (M^{me} Gill) ; Colombine (M^{me} Côté) ; Michelle Lenormand (M^{lle} Tardif) ; Colette (M^{lle} Lesâge) ; M^{me} Gérin Lajoie ; M^{me} Brodeur (D^{lle} Brodeur) ; D^{lle} Blanche Lamontagne ; Jean Deshaies ; M^{me} Fauteux, fille de Mercier, de l'homme dont le souvenir est encore si vivace, et plusieurs autres.

J'ai déjà dit que l'art d'écrire a fait des progrès depuis quelques années. C'est la thèse que vient de développer M. Jean Charbonneau dans un livre dont le fond et la forme lui font grand honneur. Il a raison de dire que la génération actuelle a eu, plus que la nôtre, l'avantage de relations plus intimes avec la France littéraire, et avec ce que M. Charbonneau appelle les *influences françaises*. Son vocabulaire est plus abondant et plus riche, sa formation intellectuelle plus raffinée, son verbe plus harmonieux, le cercle de ses pensées plus étendu. Il y a,

attachés à nos journaux quotidiens ou hebdomadiers, à nos revues, des jeunes gens dont le talent est indiscutable et promet beaucoup pour l'avenir. A l'exemple de tous les mouvements qui ont pour effet de surexciter les esprits et d'enflammer les imaginations, le nationalisme en a produit plusieurs ; c'est un bon point en sa faveur. J'avais l'intention de faire une petite revue de tous les talents qui surgissent depuis quelques années dans le domaine des lettres, mais je laisse à M. Charbonneau cette tâche agréable : il n'a qu'à continuer son travail intéressant.

Mais je me permettrai de plaider la cause des écrivains de ma génération, de cette pléiade de talents brillants qui, de 1860 à 1890, a tant fait pour activer le mouvement intellectuel au sein de notre population. Il ne faut pas oublier que, à cette époque, notre littérature était à son début et que la plupart de nos écrivains, obligés pour vivre de se faire journalistes, fonctionnaires publics, ou d'exercer une profession, ne pouvaient donner aux lettres que des heures dérobées à leur labeur quotidien. Pourtant, ils ont travaillé, remué les esprits, éveillé les sentiments les plus nobles, fait entendre les accents les plus patriotiques, sondé et discuté les problèmes les plus intéressants de notre avenir dans le domaine des lettres. Ils ont donné à notre population le goût de la lecture en piquant sa curiosité, en s'adressant à ses sentiments patriotiques, en éveillant les souvenirs glorieux de son passé, en lui parlant un langage où souvent l'idée et le sentiment avaient

plus de valeur que la forme. Ils ont, en général, fait ce que leur temps réclamait: de la littérature utilitaire.

Il y aurait des distinctions à faire entre les poètes et les prosateurs, entre les influences qui ont respectivement formé et modifié leur formation littéraire et orienté leurs opérations intellectuelles, et on pourrait aussi dire pourquoi ils n'ont pas tous donné la mesure de leur talent. Mais afin de traiter ce sujet convenablement, il faudrait faire un travail qui n'entre pas dans le cadre de ce livre.



1865

LES CONFERENCES A NOTRE-DAME A MONTREAL.

La Confédération a eu l'effet malheureux — elle en aura bien d'autres — de nous faire oublier les exercices de la neuvaine à saint François-Xavier, qui s'est terminée dimanche dernier. Les magnifiques conférences de Notre-Dame n'ont pu faire taire les discussions acrimonieuses de la politique ; la chaire et la tribune se sont partagé l'attention publique. Ce n'est pas étonnant, l'homme étant obligé de satisfaire les exigences de sa double nature : les besoins du temps et de l'éternité. Composé de deux éléments contraires, dont l'un a le ciel et l'autre, la terre pour centre d'attraction, touchant au fini et à l'infini, esprit et matière à la fois, il est soumis à des devoirs bien différents. Aussi, pendant que son âme cherche à retourner dans le sein de la divinité qui l'a enfantée, son corps se penche continuellement vers la terre d'où il est sorti. C'est ainsi qu'il poursuit ses destinées, toujours ballotté entre les sublimes aspirations de la plus noble partie de son être et les intérêts matériels de son autre misérable moitié.

C'est une belle pensée que de consacrer certains jours de l'année au culte des choses de l'âme, à la méditation des vérités éternelles. C'est un spectacle admirable que celui de cette foule immense se pressant pieusement au pied des autels pour écouter les grands enseignements de la religion. Là, point de bruit, aucune de ces clamours qui s'élèvent du sein des assemblées profanes ; la parole de Dieu retentit dans toute sa force sous les voûtes du temple ; les larmes de la pénitence coulant sur les parvis sacrés, les fronts courbés en signe d'humilité et de contrition, attestent sa puissance. L'ignorant comme le savant, le riche comme le pauvre, s'inclinent devant cette parole ; quelque chose leur dit que cette voix qui retentit si fortement tombe de plus haut que de la chaire du prédicateur, qu'elle descend des hauteurs où habite la divinité.

Rien ne grandit et ne relève l'humanité comme ces réunions où l'égoïsme, l'ambition et toutes les vanités humaines, placées en face de l'éternité, disparaissent sous l'impression des nobles sentiments, des grandes pensées qui jaillissent de toutes les âmes ; rien ne nous paraît grand comme ces flots de têtes humaines s'agitant sous le souffle de la parole divine.

Tous les ans nous ramènent, à la même époque, ces touchants exercices qui rappellent les fameuses conférences de Notre-Dame de Paris. C'est l'illustre Société de Jésus qui, dans ces jours solennels, est chargée de la prédication. Composée d'hom-

mes qui ont grandi et vieilli dans l'étude du cœur humain et au milieu des œuvres du dévouement et du sacrifice, établie sur tous les points du globe, cette puissante société fait partout admirer l'éloquence et la science de ses prédications. Elle qui a donné à la chaire de Notre-Dame de Paris les Ravignan et les Félix, sait trouver encore pour Notre-Dame de Montréal les Rossignol et les Bertrand.

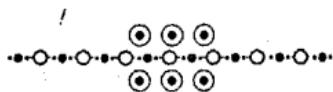
La population de Montréal a vu reparaître avec plaisir, cette année, le prédicateur distingué qui l'avait si vivement intéressée et profondément ému l'année précédente. Doué d'une voix forte et vibrante, d'une grande facilité d'élocution et d'une riche imagination, le R. P. Bertrand sait donner aux grands sujets qu'il traite avec tant de science et de profondeur, tous les charmes et les agréments de la rhétorique.

Nous n'avons pu suivre complètement l'éloquent orateur dans l'enchaînement et le développement des principes et des idées philosophiques qu'il avait entrepris de traiter, mais ce qu'il nous a été permis d'entendre nous a confirmé dans la haute opinion que nous avions de son talent. Son sermon de dimanche dernier a été le digne couronnement de ses efforts et de ses travaux apostoliques.

N. B. — L'éloquence du R. P. Bertrand se distinguait spécialement par la force de la pensée et la vigueur du raisonnement. Celle du R. P. Rossignol était brillante, fleurie, étincelante. Il avait une

belle tête, une figure jolie, trop jolie pour un jésuite; il y avait dans ses manières, son geste, sa diction, dans tout son extérieur, un cachet de distinction peu ordinaire. Aussi, les femmes, les dames ne pouvaient se lasser de le voir et de l'entendre. On faisait toutes sortes de conjectures à son sujet, on disait que son vrai nom n'était pas celui qu'il portait, qu'il était le fils d'un grand personnage, etc., etc.

Depuis plusieurs années, les jésuites ont déserté la chaire de Notre-Dame; ils ont été remplacés par des prédicateurs dont l'éloquence continue d'attirer les foules à Notre-Dame.



1865

CRITIQUE D'UNE CONFERENCE SUR LA FUSION DES RACES.

Un jeune homme vient de faire, devant l'Institut Canadien, une conférence répréhensible. Il pose en principe que les peuples comme les individus ne doivent avoir d'autre but que le progrès matériel et que, les distinctions nationales s'opposant à ce progrès, on doit chercher à les faire disparaître. C'est, d'après lui, une absurdité de prétendre que la langue et la religion constituent la nationalité d'un peuple ; c'est un préjugé, une chimère funeste qui entrave la marche de l'humanité vers la perfection, mais qui s'efface de jour en jour devant le progrès de la raison humaine.

Partant de ces données, il condamne, il flétrit les peuples qui, pour rester fidèles à leurs traditions nationales, aux souvenirs glorieux de leurs ancêtres, sacrifient leurs intérêts matériels, et il conclut en disant que les Canadiens-Français, s'élevant au-dessus de ces préjugés vulgaires, doivent chercher la prospérité et les progrès dans la fusion des races de l'Amérique Britannique du Nord.

Il est toujours choquant d'entendre proclamer des principes et des sentiments si flétrissants, mais quand ils partent de la bouche d'un jeune homme, on éprouve plus de pitié que de colère.

Ces sentiments, dans le cœur du jeune homme, ne sont pas naturels ; le désir de se faire une réputation d'esprit fort peut seul les inspirer. Il est de bon ton maintenant, paraît-il, de se vieillir pour excuser la froideur de ses sentiments et le scepticisme ridicule dont on aime à s'entourer ; on se moque de l'enthousiasme pour le beau et le vrai, si naturel aux jeunes âmes que le vice ou de sordides intérêts n'ont pas desséchées. On veut paraître homme sérieux, homme positif à tout prix, en se dépouillant même du plus bel apanage de la jeunesse. Mais sachez donc, précoces vieillards, que tout s'enchaîne, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique et politique, et que détruire le sentiment national, c'est affaiblir et briser le lien qui fait la force des familles et des sociétés.

On aime son pays, on s'attache aux glorieuses traditions de ses ancêtres, à la langue, à la religion et aux mœurs qu'ils nous ont transmises, comme le fils aime son père et s'attache au nom, à l'héritage qu'il lui lègue. L'amour de la patrie est l'extension, l'ensemble de toutes les affections qui honorent la nature humaine, c'est l'océan où vont se confondre, comme autant de fleuves et de rivières, tous les sentiments du cœur humain. Aussi nier l'un, c'est nier l'autre, tant ils se touchent et s'entrelacent ; brisez un anneau, la chaîne est rompue et la

société croule. Si un peuple a le droit de renoncer à la langue, à la religion de ses pères, le fils a le droit de renoncer au nom de son père, de sacrifier la famille à son égoïsme. Le citoyen qui trahit sa patrie est aussi lâche que celui qui trahit sa famille. L'amour de la patrie n'étant que l'extension de tous les autres sentiments de l'âme, celui qui ne le possède pas, ne possède pas les autres et par conséquent manque de cœur. Mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, dit-on souvent ; c'est naturel, on est l'un ou l'autre en vertu du même principe. Et on vient dire après cela que l'attachement d'un peuple aux éléments de sa nationalité est un préjugé, un obstacle au progrès de l'humanité !

Au contraire, n'est-ce pas par la diversité des êtres de la création, par la différence de leurs aptitudes, que s'opère ce progrès. De même qu'il n'y a pas deux êtres, deux espèces, deux genres semblables, ainsi il ne peut y avoir deux peuples semblables. Chacun a ses attributs, ses tendances caractéristiques, et c'est cet antagonisme, cette juxtaposition d'idées et d'intérêts divers qui produit, dans le champ de l'intelligence humaine, des résultats si merveilleux. C'est par l'application de leurs aptitudes différentes, c'est en travaillant, chacune dans la sphère qui convient à son génie, que la France et l'Angleterre ont élevé l'Europe à un si haut degré de civilisation. Il doit en être ainsi en Amérique. Ceux qui prêchent la fusion des races, ceux d'entre nous qui paraissent prêts à sacrifier

nos distinctions sociales, non seulement foulent aux pieds les sentiments les plus nobles, mais encore ils se mettent en contradiction avec eux-mêmes, ils veulent la destruction d'un élément essentiel de ce progrès dont ils sont les fervents adorateurs.



1870

MISSION DES GOUVERNEMENTS.

I

Si la mission de ceux que Dieu appelle au gouvernement des nations est grande et honorable, il faut avouer aussi qu'elle comporte des responsabilités et des devoirs d'une suprême importance.

La science du gouvernement, malgré l'expérience des siècles, tourne presque constamment dans le cercle fatal où l'humanité s'agit depuis six mille ans. A certaines époques, elle semble prendre un essor irrésistible vers les sommets de la perfection et s'alimenter aux sources mêmes de l'autorité divine. Illuminée des plus sublimes clartés du génie humain, elles a des rayonnements qui se projettent sur plusieurs générations.

Soudain, au sein de ses plus grands triomphes, elle est prise de vertige, les ténèbres se font autour d'elle, elle chancelle, elle tourne sur elle-même et retombe dans son impuissance.

Vieille comme le monde et comme lui toujours jeune, partageant les grandeurs et les faiblesses, les vertus et les vices de l'humanité, jouet de toutes les

passions et d'illusions sans nombre, elle cherche vainement à briser les barrières qui la séparent de l'infini, toujours elle rencontre le doigt de Dieu qui lui dit : "Tu n'iras pas plus loin."

Les peuples impatients se lèvent quelquefois, la hache à la main, frappent, à coups redoublés, sur les trônes et les institutions établies qui s'affaissent avec fracas, et lorsque après avoir tournoyé pendant quelque temps dans une trombe de sang, ils tombent épuisés sur les ruines fumantes qu'ils ont faites, ils aperçoivent avec stupeur, debout devant eux, le spectre qui les effrayait tant : le sang versé pour la liberté avait fécondé le despotisme.

Il est un progrès qui à lui seul suffirait pour récompenser l'humanité de ses labeurs et de ses souffrances, c'est celui de la liberté individuelle, de la dignité humaine.

Les peuples ne sont plus de vils troupeaux tremblant sous le fouet d'un tyran, condamnés à l'abruissement du despotisme. Ceux qui les gouvernent sont leurs serviteurs plutôt que leurs maîtres.

Qu'importent la forme du gouvernement et le nom, les attributs extérieurs de l'autorité, pourvu que l'homme soit ennobli dans son cœur et son intelligence, que ses besoins soient connus et satisfaits, que sa volonté soit respectée.

Les chefs des nations, qu'ils soient rois, empereurs, despotes, sont forcés d'appuyer leurs trônes sur les épaules du peuple, de respecter ses croyances, ses sentiments, d'écouter ses vœux et ses plaintes.

L'expansion, dans le monde entier, des principes du gouvernement constitutionnel est la plus belle manifestation de ce progrès social et politique qui fait la gloire des temps modernes. Ce système de gouvernement remplit dans l'ordre politique le rôle de la souape de sûreté dans l'ordre physique, il évite ces grands coups de foudre qui mettent en pièces une société en détournant, à mesure qu'ils se forment, ces courants électriques qui la traversent quelquefois. Système admirable de pondération, d'équilibre de tous les pouvoirs, de toutes les influences et des intérêts multiples dont se compose une société, il donne à chacun la place qui lui convient et la part d'influence qu'il a droit d'avoir, et ouvre un noble champ, de vastes horizons à toutes les légitimes aspirations, à tous les talents, aux ambitions les plus nobles. Il apprend aux hommes à se connaître, à s'aimer, en les forçant de se rapprocher, de s'entr'aider et de se soutenir mutuellement; il élève et ennoblit les cœurs et les intelligences en les faisant converger vers l'amour et le service de la patrie. De cet heureux contact de tant d'éléments puissants jaillit cette noble émulation, cette ardeur pour le travail et le bien qui font les nations grandes et fortes, quand elles savent se mettre à la hauteur de leurs institutions.

L'Angleterre donne au monde, depuis plus de deux siècles, le spectacle des grandes choses que peut produire ce régime politique. Vous voyez comme elle marche majestueusement à la conquête de ses destinées, opérant sans secousses violentes

des réformes sociales et religieuses qui, dans d'autres pays, auraient coûté des flots de sang. Tous les peuples envient sa bonne fortune, contemplent avec admiration ses succès et tentent de marcher sur ses traces.

La Providence, en nous forçant de passer par la force des armes sous son drapeau victorieux, nous a appris à apprécier et à chérir des institutions politiques qui nous ont donné les moyens de conserver l'héritage national que la France nous avait légué. Les luttes politiques que nous avons traversées, les progrès que nous avons réalisés, démontrent que nous avons su tirer parti de ces institutions pour sauvegarder les droits de notre origine.



1870

MISSION DES GOUVERNEMENTS.

II

La raison de la puissance et de l'efficacité des gouvernements constitutionnels est la communication constante de l'autorité avec le peuple, la connaissance nécessaire et facile des besoins et des aspirations des sociétés. Ceux qui parviennent au pouvoir sous ce régime politique sont la plupart du temps enfants du peuple, fils de laboureurs, de marchands ou d'ouvriers ; ils ont connu les nécessités et les misères de la vie, ils ont appris à soulager des souffrances qu'ils ont partagées. Choisis parmi des milliers d'hommes pour la supériorité de leurs facultés morales et intellectuelles, ils ne peuvent garder la confiance publique qu'en continuant de la mériter par leur patriotisme et leur dévouement.

Ces espèces de gouvernements sont de véritables sociétés de protection et d'intérêt mutuel ; chacun a sa part dans les fautes comme dans les bienfaits de l'administration publique.

Mais, on l'a répété souvent, la vertu, le patriotisme et l'intelligence sont encore plus nécessaires

aux gouvernements démocratiques et républicains, qu'aux monarchies absolues. Chaque homme y possède une influence proportionnée au développement de son intelligence et y exerce sur la société une action fatale ou salutaire.

Aussi, avec quel soin ces sociétés privilégiées doivent-elles conserver et perpétuer dans leur sein les traditions d'honneur, de vertu, de patriotisme ! Avec quelle sollicitude elles doivent former le cœur et l'intelligence des générations appelées à jouir des bienfaits de ces nobles institutions !

Comme nous l'avons dit, nous avons le bonheur de vivre à l'ombre de ces institutions remarquables, qui offrent la même protection et des droits égaux à toutes les races, à toutes les religions. Ces droits et ces libertés politiques, nous les avons conquis après des efforts et des luttes héroïques.

Nous avons déjà subi plusieurs révolutions pacifiques ; la dernière a rangé, il y a trois ans, l'Amérique du Nord sous un même drapeau ; ceux qui l'ont faite ont voulu créer une nouvelle nation, jeter les bases d'un empire.

On a fait accepter ce nouvel ordre de choses au Bas-Canada en plaçant sous le contrôle d'un gouvernement local et national certaines attributions qui lui ont paru suffisantes.

Quelles que soient les divergences d'opinion des Canadiens-Français relativement à la solidité et à l'efficacité de cet édifice politique, le patriotisme leur fait un devoir d'en tirer le meilleur parti possible.

Nous devons faire tous nos efforts pour empêcher que la nouvelle constitution ne serve qu'à faire ressortir notre infériorité et notre impuissance, à justifier les projets d'unification et d'anglicisation, qui n'ont pas encore dit leur dernier mot. Cette unification ne doit pas et ne peut pas avoir lieu : elle serait contraire aux desseins de la Providence et à l'avancement de la civilisation en Amérique. L'œuvre de ceux qui ont implanté, dans le sol fécondé par leur sang, la foi et la civilisation de la France, ne peut être vouée à l'anéantissement. Tant de sacrifices et d'héroïsme ne peuvent être stériles.

Si l'être le plus infime a sa raison d'être et concourt au but de la création, à plus forte raison l'existence d'une nation doit-elle avoir sa place dans les desseins de Dieu.

La diversité est une loi de la nature, une nécessité de l'ordre moral et social, un élément de progrès pour l'humanité.

Ce n'est pas le hasard qui a mis la race française et la race anglaise en présence l'une de l'autre en Amérique ; chacune d'elles avec ses facultés et ses mœurs spéciales était nécessaire au développement et à l'exploitation de ce vaste continent. Et pourquoi nous faire renoncer à notre autonomie ? Notre origine n'est-elle pas aussi noble que celle de nos compatriotes anglais ? Notre langue est-elle inférieure à celle qu'ils parlent ? Nos institutions sont-elles indignes d'estime et de respect ?

Ceux qui nous gouvernent et qui sont chargés de mettre en opération notre nouveau système politi-

que doivent se pénétrer de ces grandes vérités et s'en inspirer dans leur législation. Ils doivent éclairer les pas de notre nationalité dans la voie qui peut la conduire à la conquête de ses destinées, à l'accomplissement de sa mission.

La tâche est difficile sans doute, mais les grandes œuvres se fondent par le dévouement et le sacrifice. Leur premier devoir est de mettre la foi catholique et nos institutions nationales à l'abri de toutes les atteintes et de leur donner les moyens de s'étendre, de se propager en montrant qu'elles ne sont pas irréconciliables avec le progrès, la liberté et l'esprit d'entreprise.

Il est inutile de fermer les yeux sur les dangers de notre situation, de nous bercer d'illusions puériles sur notre avenir. Il faut que nos hommes publics trouvent dans notre nouvelle organisation politique, des éléments de régénération, de progrès matériel ; afin de nous élever au niveau des autres provinces britanniques, il faut qu'ils arrêtent le courant de l'émigration par le défrichement de nos terres incultes, le développement de notre industrie nationale et l'établissement d'un système d'éducation approprié aux besoins du pays.





1870

CANADIENS-FRANÇAIS ET CANADIENS- ANGLAIS.

L'histoire démontre que le principal but de ceux qui les premiers vinrent au Canada, fut d'y fonder une nation, d'y implanter la civilisation de la France. Aussi les voit-on, à peine débarqués sur ses rives, s'attacher à la terre et soutenir des luttes sanglantes contre les hordes sauvages qui s'opposent à l'accomplissement de cette glorieuse mission. Nos pères furent essentiellement soldats et laboureurs ; et lorsque, après des efforts héroïques, ils furent forcés de dire adieu au drapeau blanc que les débris de l'armée de Montcalm emportaient en France, ils retournèrent à leurs champs, bien décidés à continuer l'œuvre qu'ils avaient entreprise.

Disséminés sur les bords du Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'à Québec, sans autre ambition que celle d'élever leurs enfants dans l'amour de la religion et le souvenir de la France, ils ne voulurent rien voir au delà du clocher de leur église et des rivages de leur beau fleuve. Contents du produit de leurs terres, dont la fertilité dépassait leurs désirs, ils abandonnèrent, dès le commencement, le

commerce et la spéculation aux étrangers que le désir de la fortune attirait dans ce pays.

Tant que les terres rendirent d'elles-mêmes au centuple le grain qu'elles avaient reçu et suffirent à l'augmentation des familles, ils vécurent dans une douce aisance, dans une aimable quiétude d'esprit, indifférents au progrès qui s'accomplissait autour d'eux, insouciants de l'avenir.

Payer la dîme à leurs curés et la rente aux seigneurs était toute leur préoccupation.

Les seigneurs eux-mêmes, possesseurs de biens et de ressources considérables, gaspillaient leur fortune dans les plaisirs et les amusements. Mais un jour vint où les récoltes furent moins abondantes, où la population, qui se multipliait avec une fécondité étonnante, se trouva à l'étroit ; l'âge d'or était passé.

Les terres épuisées auraient eu besoin d'une culture plus intelligente, mais, privés d'écoles et de tous moyens d'instruction par la mauvaise volonté du gouvernement anglais et par leur propre indifférence, les Canadiens-Français étaient impuissants en face de cette situation malheureuse. Il aurait fallu à nos compatriotes, pour éviter le morcellement de la propriété, s'enfoncer dans la forêt, mais il n'y avait pas de lois alors pour protéger le colon, pour lui ouvrir des chemins, lui fournir les premières semences. Il leur aurait fallu encore se livrer au commerce, à l'industrie, exploiter nos mines et nos richesses forestières, mais ils manquaient de capitaux. Découragés, dominés aussi par un

goût inné pour les voyages et les aventures, ils commencèrent à s'expatrier.

Pendant ce temps-là, les Anglais, qui n'avaient laissé échapper aucune occasion de s'enrichir, mettaient la main sur toutes les ressources du pays, établissaient des manufactures et accaparaient les principales branches de commerce. Venus en Amérique avec des connaissances variées, une éducation pratique, soutenus, quelques-uns, par les capitalistes de Londres et de Liverpool, ils avaient un avantage immense sur nos compatriotes. Ils joignaient à l'expérience et à l'instruction qui découvrent les éléments de prospérité, le capital nécessaire à l'exploitation de ces éléments.

Ce sont là des faits incontestables.

Nous ne prétendons pas dire que nous n'avons eu aucun succès dans ces nobles luttes du commerce et de l'industrie ; non, malgré tant de désavantages, quelques-uns de nos compatriotes ont figuré au premier rang et acquis de magnifiques fortunes ; les noms des Masson, des Cuvilier et des Renaud suffisent à justifier cette assertion. Ces hommes remarquables ont étonné le pays de leur hardiesse, de leurs talents et de leurs succès, et nous en avons encore qui marchent sur leurs traces ; quelques-uns des plus riches propriétaires de Montréal sont, à l'heure qu'il est, des Canadiens-Français. Mais ils forment l'exception.

Si encore, malgré leur petit nombre, ces riches marchands, ces grands propriétaires faisaient de leur fortune, de leur influence, un emploi aussi

utile à la société, un usage aussi libéral que leurs concitoyens d'origine étrangère. Mais là encore n'y a-t-il pas une grande différence ? Voyez les Anglais comme ils brassent, tournent et retournent leurs capitaux, comme ils se lancent dans toute espèce d'entreprises où ils risquent tous les jours leur fortune ; voyez ces milliers d'employés, d'ouvriers, ces milliers de familles que leur libéralité, leur activité font vivre. N'est-ce pas là un beau rôle, un noble exemple ? Que font à la société ces hommes qui deviennent de plus en plus timides et avares, à mesure que la fortune leur arrive, qui dorment sur leurs écus entassés et ne savent que faire de leurs vastes terrains, pendant qu'ils pourraient augmenter, utiliser leur fortune en faisant vivre des centaines d'ouvriers que le manque de travail chasse à l'étranger.

Ceux-là sont les seuls grands citoyens qui luttent et travaillent jusqu'à la fin et mettent le dernier rayon de leur intelligence au service du mouvement commercial, social et politique de leur époque, qui ne déposent le harnais des affaires que lorsqu'ils l'ont mis sur des épaules plus jeunes et plus vigoureuses, et n'emportent pas avec eux dans la tombe le talisman de la fortune d'une génération, l'élément de la prospérité d'une nation.

Comment se fait-il qu'un aussi grand nombre de nos principales maisons de commerce disparaissent pour faire place souvent à des maisons anglaises ?

C'est un malheur national.

1870

CANADIENS-ANGLAIS ET CANADIENS-FRANÇAIS.

L'étranger qui, partant de l'embouchure du Saint-Laurent, le remonte jusque près de sa source, est frappé des différences que présente l'aspect du pays. À mesure qu'il s'avance vers l'Ouest, il remarque un progrès toujours croissant dans les signes extérieurs qui révèlent la prospérité d'un pays. Cette observation est juste, et, quelles que soient nos susceptibilités nationales, il faut avouer que dans le vaste panorama qui se déroule à ses regards le Canadien-Français n'occupe pas la place la plus brillante.

Il nous en coûte de faire cet aveu, mais les circonstances le justifient et l'exigent même. Il est de ces vérités que la sagesse et le patriotisme commandent de proclamer. Il est bon de mettre quelquefois une société comme un individu en face de ses défauts, de sa situation morale et matérielle. Combien d'hommes auraient évité des chutes fatales, si un ami courageux eût éclairé du flambeau de l'amitié leurs premiers pas dans une route ténèbreuse ! Il est plus agréable, sans doute, de flatter

ceux qu'on aime, d'encourager leur amour-propre et leurs illusions, mais là n'est point le vrai courage, le véritable dévouement.

Disons-le donc franchement : il n'est pas étonnant que le jugement porté sur des faits aussi manifestes nous soit défavorable ; notre pays et les diverses populations qui l'habitent offrent des lignes de démarcation faciles à constater. On peut reconnaître partout l'élément anglais à ces dehors brillants qui sont l'apanage de la fortune. C'est lui qui, dans les villes et les campagnes, possède les plus belles propriétés, les terres les mieux cultivées : c'est lui qui occupe la première position dans le commerce, l'industrie et les grandes entreprises. Il a la haute main sur les banques, les compagnies de chemins de fer et de navigation, sur presque toutes ces puissantes associations par lesquelles s'opère le progrès d'un pays.

Ces quartiers aristocratiques, ces palais somptueux, ornement de nos villes, sont habités surtout par des Anglais. Ces équipages magnifiques qui sillonnent nos rues leur appartiennent. C'est sous leur direction que s'agitent ces centres d'activité d'où la vie s'échappe à flots pressés dans les artères du corps social et porte partout la force et la prospérité. Dans toutes les circonstances où l'esprit d'entreprise et la charité font appel aux capitaux, où l'influence et la fortune peuvent se manifester, on les voit figurer au premier rang. Les plus riches marchands, les médecins et les avocats les plus fortunés sont anglais, et il en est ainsi de toutes les classes de la société.

Voilà des faits incontestables dont la malveillance tire des conclusions déplorables pour notre amour-propre national. Mais ces conclusions sont-elles justes ? De ce que la population française est moins riche que la population anglaise, s'en suit-il qu'elle soit moins intelligente ? Non, c'est une erreur et une calomnie que nous repoussons de toutes nos forces. Nous avons fait nos preuves. Dans la politique, les lettres, les sciences et les arts, nos compatriotes ne sont inférieurs à personne, et lorsque, dans l'industrie, ils peuvent lutter à armes égales, ils manifestent des aptitudes remarquables. Nos hommes d'Etat n'ont-ils pas, depuis trente ans, joué le premier rôle dans les destinées du pays, et forcé quelquefois la jalousie et la malveillance à s'incliner devant leur talent ? Nos avocats et nos écrivains ont-ils moins de talent et de savoir que leurs confrères d'origine anglaise ? Non, non, les Canadiens-Français ne manquent pas d'intelligence, tous les jours des étrangers distingués le reconnaissent hautement et ne craignent pas de proclamer que, si nous sommes dignes de la France par le courage et la valeur, nous ne sommes pas moins dignes de notre noble origine par les facultés intellectuelles.

D'où vient donc cette infériorité matérielle qu'on nous reproche ? Quelles sont donc les causes qui nous retiennent en arrière des autres races dans cette course au progrès et à la prospérité matérielle qui entraîne, comme dans un tourbillon, toutes les nations de ce continent ?

Il faut d'abord tenir compte d'une vérité dont l'expérience et la raison constatent l'existence et les effets. Les nations comme les individus, diffèrent de caractère et d'aptitudes, et cette diversité est, dans l'ordre de la Providence, un élément nécessaire du progrès de l'humanité. Chaque nation a un rôle spécial à jouer dans les destinées du monde et des facultés propres à l'accomplissement de sa mission. Il est incontestable, par exemple, que les races latines si intelligentes ne possèdent pas, autant que les races anglo-saxonnes, l'esprit pratique nécessaire à la spéculation et au commerce. Quoique le milieu dans lequel nous vivons ait réagi sur notre caractère, il est évident qu'il n'a pas détruit l'œuvre et l'empreinte de la nature. Ne nous en plaignons pas trop, car si Dieu nous a choisis pour contrebalancer par l'influence salutaire des idées morales et civilisatrices dont la France nous a confié le dépôt sacré, le matérialisme qui semble, en Amérique, dominer toutes les âmes, c'est un rôle dont nous devons nous glorifier. Mais la richesse, sur ce continent, étant nécessaire à l'exercice de ce noble rôle, on méprisera, au lieu de les adopter, nos institutions et nos principes, si on ne démontre pas qu'ils peuvent se concilier avec l'esprit d'entreprise et le succès dans le commerce et l'industrie.



1870

LES BESOINS DE NOTRE EPOQUE.

Il est pour toutes les sociétés des époques de crises et de transitions, des moments d'incertitude et de danger.

Une nation vit pendant un certain temps des dévouements et des grandes vertus qui ont présidé à son origine ; l'aurore qui couvre son berceau illumine plusieurs générations, et le sang de ses fondateurs, encore humide sur le sol qu'ils ont illustré, parle aux cœurs, agit sur les âmes.

Le bien-être et la prospérité manquent rarement à une jeune nation ; la terre où elle a planté sa tente satisfait pleinement à ses besoins et à ses désirs.

Ce sont là deux principales causes du bonheur et de la tranquillité qui signalent les premiers temps de l'existence d'un peuple.

Plus tard viennent avec l'oubli du passé et les besoins du présent les époques de décadence morale et matérielle, et c'est alors que le patriotisme et l'intelligence sont nécessaires au salut et à la conservation d'un peuple.

La société canadienne-française a une origine et un passé magnifiques. La gloire ne lui a pas manqué

à l'ombre du drapeau de la France, et elle a conservé pendant longtemps les nobles sentiments et les glorieuses traditions de ses généreux fondateurs. Établie par des missionnaires et des soldats, elle puisait dans le souvenir de leurs héroïques actions la force et l'énergie qui font les grandes nations.

De plus elle avait ce qui, sur ce continent, vaut mieux que la gloire, elle était riche : un sol fertile et immense lui offrait des ressources inépuisables ; pendant près d'un siècle elle a vécu dans la prospérité.

Notre jeune société est-elle ce qu'elle était et a-t-elle réalisé surtout ce qu'elle promettait ?

Peut-on affirmer que nous sommes, comme autrefois sur ce continent, les représentants de ces sentiments chevaleresques et de ces traditions d'honneur dont la France se glorifie ; que la religion et la probité sont aussi fermes et vivaces dans nos coeurs qu'ils l'étaient dans ceux de nos pères ?

Il y a certes encore du patriotisme et des sentiments nobles au sein de notre société, il y a de belles intelligences et de nobles caractères, mais il semble que le niveau moral de notre population a baissé depuis quelques années et qu'il se manifeste, dans les diverses classes qui la composent, des éléments de décadence, des symptômes de dépression, des apparences d'amoindrissement.

Nous avons, au commencement de cet article, exprimé implicitement la pensée que l'état moral d'un pays subissait l'influence de sa situation financière : c'est une vérité incontestable. Le corps réagit

constamment sur l'âme et lui communique ses affections et ses souffrances ; de même l'ordre matériel exerce sur les facultés morales d'une société une influence heureuse ou fatale.

Un peuple ne vit pas que de sentiments, de souvenirs et de gloire, il lui faut du pain, et ce pain, il ne peut le gagner qu'à la sueur de son front. Ainsi Dieu l'a voulu dans ses décrets éternels, et, depuis six mille ans, l'homme obéit à cette loi immuable, exécute cette terrible sentence. Vivre est donc le principal but de ses efforts, le point de concentration de ses tendances et de ses facultés.

Dans ce siècle surtout de positivisme et de matérialisme, le bien-être et la prospérité sont des éléments nécessaires du bonheur et de la conservation d'un peuple. La patrie, pour la majorité des hommes, est le pays où ils vivent heureux, le gouvernement le plus populaire et le plus légitime est celui qui donne aux peuples la plus grande somme de bien-être et de prospérité.

L'Amérique offre une éclatante démonstration de cette vérité. Pourquoi ce courant magnétique qui pousse vers ses rivages heureux les peuples de l'Europe ? Pourquoi cette considérable expatriation des enfants de la France et de l'Angleterre, si enthousiastes de la grandeur de leur patrie et des immortels souvenirs de leur histoire ?

Est-ce l'attrait des institutions républiques, qui attire ces flots d'immigration ? Non, c'est le mirage séduisant de la fortune et de la prospérité matérielle, c'est le travail que l'industrie offre à des

millions de bras. L'Europe épuisée par le travail de plusieurs siècles ne suffit plus aux besoins de sa population, à l'énergie et à l'activité des nations qui l'habitent.

Pour nous, quels que soient les souvenirs glorieux de notre histoire et la noblesse de notre origine, nous n'en resterons pas moins en arrière des populations qui nous entourent, si nous ne tournons pas nos facultés et nos capitaux vers le développement de nos ressources matérielles. Il est glorieux d'avoir des champs de bataille qui s'appellent Carillon, Châteauguay, ou les plaines d'Abraham, mais encore faut-il ne pas y mourir de faim. L'esprit de tradition est louable, quand il sait se concilier avec les exigences et les besoins du temps, et qu'il n'est pas un obstacle au progrès d'une nation et au perfectionnement continu de l'humanité voulu par Dieu. D'ailleurs, ce n'est pas en restant pauvres que nous conserverons mieux notre foi et les vertus de nos pères, et que nous consoliderons notre existence nationale. Au contraire, la pauvreté nous détruira en nous faisant les humbles serviteurs des populations énergiques au milieu desquelles nous vivrons et en nous privant des moyens de faire respecter notre héritage national.

On attribuera notre infériorité à notre origine et à notre foi et on regardera comme des éléments de faiblesse ce qui fait, à juste titre, notre gloire et devrait être notre force. La foi n'exclut pas l'esprit d'entreprise; au contraire, il est dans l'ordre de la Providence que l'homme cherche constamment à

améliorer sa position, à acquérir les moyens de faire du bien à ses semblables et de créer une position honorable à sa famille, à ses descendants. C'est par cette noble ambition que s'opèrent les destinées du monde, et il n'est ni chrétien ni raisonnable celui qui enseigne et pratique le contraire.



1870

NOTRE MISSION.

Nous avons dit que les Canadiens-Français devaient conserver leur langue et les institutions religieuses et nationales qu'ils tiennent de la France, pour être dignes de leur noble origine et répondre aux vues de la Providence. Or, c'est par les lettres que se fait surtout cette œuvre de conservation et de propagation ; c'est par la littérature qu'un peuple fait sentir l'influence de son génie, de sa nationalité,

Inutile de nous faire l'écho de tous les siècles et de tous les peuples, et de rappeler le souvenir de Rome et d'Athènes, pour constater une vérité aussi évidente.

Qu'il suffise de nommer la France. N'est-ce pas à ses savants, à ses poètes, à ses artistes et à ses orateurs que la France doit l'empire intellectuel du monde et l'expansion de son génie et de son caractère national ?

Quand la France parle, l'univers écoute et recueille avec respect ses paroles, ses magnifiques accents.

La France est le Parnasse de l'Europe, le jardin littéraire où toutes les nations sont heureuses de

cueillir les fleurs les plus fraîches, les plus exquises de l'intelligence humaine ; son souffle répand sur le monde une chaleur vivifiante qui fait germer les grandes pensées, les sentiments généreux.

La poésie a implanté la civilisation française dans les pays où les balles avaient déchiré le drapeau de la France et décimé ses héroïques bataillons.

Sur ce continent d'Amérique, dont la race anglo-saxonne a fait un immense comptoir et le théâtre de son activité et de son ardeur pour le développement des intérêts matériels, nous ne pourrons attirer l'attention du monde qu'en remplissant, par l'expansion de nos nobles institutions, la mission civilisatrice que Dieu semble nous avoir destinée.

M. Rameau, cet écrivain distingué, qui a laissé de profonds souvenirs au Canada, affirme avec énergie que nous sommes appelés à exercer une action salutaire sur la civilisation en Amérique par le culte de la poésie et des beaux-arts, et que nos aptitudes et notre tournure d'esprit nous rendent propres à cette mission.

Français par l'origine, nous le sommes aussi par le caractère et les aptitudes intellectuelles ; sur ce terrain du moins, nous avons le droit de porter la tête haute et d'affirmer notre égalité, notre supériorité même, en face des autres races. Elles ne peuvent, elles-mêmes, s'empêcher de constater nos dispositions pour les opérations de l'esprit, et d'applaudir à nos succès littéraires et oratoires.

Du moment que les Canadiens-Français purent goûter à l'arbre de la science, dont pendant si long-

temps on les avait tenus éloignés, ils déployèrent de brillantes facultés dans les joutes parlementaires et littéraires.

On retrouva dans leurs discours et leurs écrits la vivacité de sentiment et l'élévation de pensée qui caractérisent les écrivains français.

Au barreau, à la tribune et dans les professions libérales, dans toutes les branches où le succès et la supériorité dépendent des facultés intellectuelles et morales, nous figurons au premier rang.

Les essais poétiques publiés dans nos revues et nos journaux depuis vingt-cinq ans ont révélé des talents qui, sous un ciel plus clément, se seraient élevés à une hauteur considérable.

Comment se fait-il donc que tous ces talents n'aient pas produit plus d'œuvres durables ?

La raison en est toujours la même : la pauvreté !

Il n'y a point de carrière, point d'avenir pour l'homme de lettres au Canada ; le talent poétique y est presque déplacé ; les muses n'élisent pas domicile dans un pays où elles ne trouvent ni gloire ni fortune.

Une seule voie s'offre ici aux aspirations de la jeunesse et à ses besoins d'existence, c'est celle des professions libérales où elle se jette pêle-mêle sans égard pour les exigences du talent et la diversité des aptitudes.

Bienheureux ceux qui, sur le grand nombre, viennent à bout de s'y créer un avenir ! les autres vont s'oublier et se faire oublier dans les bureaux publics ou partent pour les États-Unis.

Il faudrait des Mécènes à ces talents que la pauvreté condamne à étouffer le germe poétique dont Dieu avait orné leur âme. Or, nous n'en avons pas. La fortune, le goût des lettres et la générosité qui font ces hommes précieux, manquent à notre société. Il faut, pour comprendre toute la portée de l'encouragement donné aux lettres dans un pays, un développement intellectuel que nous ne possédons pas encore.

Aussi, que de talents perdus ! Que d'existences flétries qui auraient fait la gloire du Canada français et porté son nom et son influence chez les nations étrangères !

Combien qui ont brisé leurs ailes de désespoir et qui auraient pu dire, comme André Chénier, en se frappant le front : "Il y a pourtant quelque chose, là !

Inutile d'insister davantage sur ce pénible sujet.

Notre pensée est claire : l'accomplissement de cette mission civilisatrice qui semble nous être dévolue dépend de notre prospérité matérielle ; nous aurons des écrivains et des poètes qui donneront toute la mesure de leur talent lorsqu'ils pourront vivre du produit de leurs œuvres.



1870

AFFAIRE GUIBORD.

PORTRAITS DES AVOCATS.

On a dû remarquer à l'ouverture de la cause Guibord, la différence d'âge, de talent et d'opinions des savants avocats chargés de la plaider. Une cause si émouvante, si pleine de questions brûlantes devait naturellement jeter ces hommes dans une mêlée ardente, dans une lutte acharnée. Des passions longtemps contenues, des haines et des rancunes avec peine comprimées avaient trouvé le champ de bataille qu'elles cherchaient. L'inhumation de Guibord a été le prétexte et l'occasion plutôt que la cause de cette lutte ; il y avait au-dessus de cette dépouille mortelle autour de laquelle on s'acharnait, un principe, un drapeau. Les combattants étaient, d'un côté, l'autorité religieuse revendiquant son indépendance en matières religieuses et le droit d'infliger les peines canoniques à ceux qui lui désobéissent ; de l'autre, une société d'hommes instruits qui prétendaient avoir le droit de s'insurger contre ces peines, d'en faire décréter la " nullité " et l'" injustice " par les tribunaux civils.

C'est M. Laflamme qui ouvrit le feu.

M. LAFLAMME

M. Laflamme a, depuis longtemps, inserit son nom en caractères brillants dans nos annales judiciaires. Il était de cette jeunesse ardente qui a fondé le parti rouge, il a contribué aux premiers succès de ce parti dont il a aussi partagé les échecs et les défaveurs. Il a pris part à toutes les luttes électorales depuis vingt ans, à toutes les campagnes politiques dont le Bas-Canada a été le théâtre. M. Laflamme se serait fait une belle position dans le Parlement. Il y aurait remporté plus de succès que sur le *husting*, où son éloquence froide, mesurée et distinguée et ses airs de grand seigneur ne sont pas à leur aise. Fier, dédaigneux, un peu misanthrope, incapable de se plier aux exigences populaires, il a cherché dans sa profession les moyens de satisfaire ses goûts dispendieux. Il a mené pendant longtemps la vie à grandes guides ; il avait chevaux et chiens nombreux, hantait les clubs fréquentés par l'aristocratie anglaise, se laissait volontiers aller aux caprices distingués et aux grandes fantaisies du "high life." Il fut un temps où sa riche clientèle lui rapportait par an plusieurs milliers de louis ; le commerce anglais et les seigneuries, dont il était l'avocat, payaient ses services au poids de l'or.

Les liens du mariage ne lui ont pas encore paru assez légers et faciles à supporter ; il a dû craindre de troubler des habitudes d'indépendance qui lui allaient si bien.

Mais hâtons-nous de peindre M. Laflamme à la Cour, en robe et portant le rabat. Il arrive à la hâte, ses livres sous le bras, la tête renversée en arrière et légèrement penchée sur l'épaule gauche, le teint animé, la figure chiffonnée, les cheveux ordinairement en désordre, la contenance digne et fière comme toujours. Il commence à parler, écoutez bien, il ouvre à peine la bouche, il laisse tomber nonchalamment ses paroles qu'il retient à demi ; sa voix indécise semble dédaigner de se faire entendre ; on dirait le murmure d'un mince filet d'eau à travers les branches qui gênent son passage. La pensée arrive fatiguée, nuageuse, à moitié endormie, impatientée des efforts qu'il lui faut faire pour voir le jour ; elle hésite, elle tâtonne dans la région des faits ; elle se dégage, se presse et s'illumine à mesure qu'elle arrive dans le domaine de la discussion ; le rêve disparaît, les nuages s'éclairent, la parole est plus claire, plus nette, plus accentuée. Enfin la lumière se fait dans ce riche cerveau, une interruption l'a fait jaillir, c'est le rayon de soleil à travers les derniers brouillards de l'aurore. Alors la pensée déploie ses ailes librement, le filet d'eau s'est fait ruisseau : M. Laflamme est réveillé, il était temps, le tribunal s'endormait.

Ceux qui ont entendu M. Laflamme dans la cause Guibord trouveront, nous le croyons, ce tableau fidèle. On sait combien de fois il est revenu sur ses pas et a tâté le terrain avant de trouver son chemin.

On peut trouver la raison de ce défaut du savant avocat dans l'insouciance qui l'empêche de préparer

d'avance la distribution et l'ordonnace de ses plaidoyers et dans la conscience qu'il a de ses forces et de ses ressources professionnelles. Sachant que les connaissances légales et la mémoire ne lui feront jamais défaut, il doit laisser au hasard l'arrangement de ses idées.

Il lui suffit de savoir qu'il a de bonnes armes pour le combat, il attend pour s'en servir les évolutions de l'ennemi. Il veut être libre de ses mouvements là comme ailleurs.

Voyons-le à l'œuvre, maintenant, lorsqu'il est en pleine possession de ses moyens. Ne vous attendez pas à des éclairs, à des coups de tonnerre. Non, sa pensée en s'élevant restera toujours un peu voilée, mais elle découvrira des horizons nouveaux, des points de vue nombreux et laissera les parties faibles de la cause dans des brouillards épais.

M. Laflamme est avant tout philosophe, logicien. Il est remarquable par la rapidité de ses évolutions et la souplesse de sa dialectique dans la discussion ; on croit le saisir et il vous glisse entre les mains comme par enchantement. Mais une chose lui est indispensable, c'est d'être chauffé souvent, car il se refroidit promptement ; si ses adversaires ou le juge lui font la malice de ne pas l'interrompre, il s'ennuie et ennuie les autres. Mais s'il a constamment quelqu'un pour le piquer, le harceler, le chauffer à blanc, alors, ceux qui l'écoutent passent de charmants quarts d'heure. Son langage devient riche, ses expressions brillantes, son élocution facile, agréable, son éloquence mordante, ironique, pleine de super-

bes dédains, d'allusions sarcastiques ; il court dans le domaine épineux des abstractions comme sur un chemin fleuri, il enlace son adversaire dans les plis et les replis d'une argumentation serrée, nerveuse, inextricable.

L'honorable juge Monck, qui a beaucoup de bienveillance pour les avocats, pour les aider parfois, se plaît à rendre à M. Laflamme le service de l'interrompre, lorsqu'il le voit retomber dans sa léthargie : c'est un service que ses adversaires ne devraient pas lui rendre.

Inutile de dire que si l'intelligence s'échauffe quelquefois chez M. Laflamme, le cœur reste toujours froid ; aussi ne lui demandez pas les grandes émotions du sentiment, les élans passionnés de l'orateur.

M. Laflamme a manifesté tous ses défauts dans la cause Guibord et a laissé entrevoir ses brillantes qualités. Il a soulevé plus de questions qu'il n'en a résolu et déployé beaucoup de science, d'érudition et une grande subtilité dans l'application des textes et des autorités innombrables qu'il a cités. On lui a vivement reproché d'avoir exprimé des idées anti-catholiques ; il doit ce reproche à son ton ironique et à ses citations plus qu'à ses opinions. Il a été plus irrespectueux qu'impie ; M. Laflamme a déclaré qu'il était catholique, nous devons le croire.

M. DOUTRE.

M. Doutre a suivi M. Laflamme ; c'était la grosse artillerie après la fusillade. M. Doutre et M. Laflamme, que l'Institut a réunis autour de la dépouille mortelle de Guibord, ne se sont jamais porté une grande affection. M. Doutre a été l'avocat des censitaires, alors que M. Laflamme défendait les intérêts des seigneurs. Ils ont fait leur chemin en plaidant la plupart du temps l'un contre l'autre. Ils ont eu des luttes violentes qui se sont reproduites dans la presse et ils ont échangé de rudes coups. Bannis tous deux de la politique pour leurs idées libérales, ils accusent le clergé d'être la cause de la défaite de leur parti, et ils lui en ont gardé rancune. Ils étaient bien aises, M. Doutre surtout, d'avoir l'occasion d'exprimer leur mécontentement et leurs dédains ; ils ne l'ont pas manquée. Ils prétendent tous deux être restés catholiques dans leurs plaidoyers et n'avoir attaqué que les hommes, nullement les principes. Disons immédiatement que l'éducation religieuse de MM. Doutre et Laflamme est de nature à les égarer sur la portée et le caractère de leurs plaidoyers. Leur tempérament devait naturellement les porter tous deux au scepticisme. Les sécheresses de la profession, le cercle dans lequel ils ont vécu et l'étude de leurs auteurs favoris, ont dû nécessairement activer le développement de ces pré-dispositions et jeter beaucoup de vague et de ténèbres dans leurs convictions religieuses. Ils veulent

bien rester catholiques, mais ils ne savent pas trop ce que c'est que d'être catholique, du moins ils veulent l'être à leur goût, à leur manière ; c'est ce qui ressort de leurs plaidoyers.

Qu'ils aient raison de se plaindre de la conduite d'un certain nombre de prêtres à leur égard, nous n'avons pas à le discuter, mais ne pensent-ils pas qu'ils vont faire croire que le clergé n'a pas eu tort de les redouter ? Ils ont parlé comme si les abus devaient détruire le respect dû au principe, ébranler des convictions sincères ?

Quelles que soient les opinions religieuses de M. Doutre, c'est un homme de talent et de mérite, qui doit sa position au Barreau à son travail et à ses succès. Sérieux, censé et charitable, il est plein de déférence pour ses confrères, toujours prêt à rendre service à tout le monde et à pardonner aux autres des impatiences et des indélicatesses dont il ne se rend pas coupable lui-même. Franc, loyal et honnête dans ses procédés, il a l'estime de la magistrature et du barreau. Son dévouement pour sa famille et sa bienveillance pleine de délicatesse méritent les plus grands éloges ; il n'a pas laissé les siens en arrière, il les a fait monter avec lui et, s'il en est qui ont été malheureux, c'est leur faute : ils ont dédaigné la main qu'il leur a souvent tendue.

M. Doutre a toujours été considéré comme l'un des meilleurs écrivains de son parti, il a publié des articles politiques qui ont fait du bruit ; on y remarquait surtout la vigueur de la pensée et l'énergie du style. M. Doutre cultive l'antithèse et se complaît

dans les déductions morales et philosophiques ; il aime à secouer ses ailes un peu lourdes pour s'élever vers les hauteurs métaphysiques. Il parle difficilement et n'a pas le talent de l'improvisation ; sa pensée lente, pesante et substantielle préfère le silence et la tranquillité du cabinet au bruit et à la précipitation du palais et du *husting*. L'improvisation se prête peu d'ailleurs à l'habitude et au plaisir qu'il a de travailler sa pensée et sa phrase, à son goût pour les antithèses et les allégories. Il a manifesté dans la cause Guibord des défauts littéraires qu'on avait déjà remarqués et qui ont, peut-être, la même cause que ses erreurs religieuses. Il semble adopter quelquefois le genre fantasmagorique, les phrases à effet, le style ampoulé de quelques auteurs modernes. Il a tort de se donner tant de peine pour dire mal ce qu'il peut dire si bien avec moins de peine : il est vrai qu'il aime le travail.

M. Doutre a de l'ambition, il s'occupe de tout et a toujours pris, depuis vingt ans, une part considérable au mouvement politique, social, religieux et littéraire. Le parti rouge, dans des moments d'impatience contre M. Dorion, a déjà songé à le choisir pour chef. L'attitude qu'il vient de prendre dans l'Institut et dans l'affaire Guibord n'aplaniront pas les obstacles que sa candidature a déjà rencontrés dans plusieurs comtés.

M. JETTE.

M. Jetté prend la parole : moyenne taille, teint pâle, très pâle, front large, bien développé, figure calme, douce, physionomie agréable, quelque chose de l'honorable M. Dorion ; voilà ce qu'on remarque au premier coup d'œil.

M. Jetté a commencé à exercer la profession d'avocat en société avec MM. Lesage et Jetté ; c'était une société d'hommes lettrés et de bonne éducation, d'amis sincères, dont souvent l'esprit se récréait aux dépens de la loi. MM. Lesage et Fabre surtout devaient s'interrompre souvent, au beau milieu d'un passage de Pothier, pour lire une page de Lamartine ou d'Alfred de Musset. Les nécessités de la vie devaient naturellement briser tôt ou tard une société plus littéraire que professionnelle, plus aimable que pratique. C'est ce qui eut lieu. M. Jetté resta seul ce que, malgré les mauvais exemples de ses spirituels confrères, il avait toujours été : avocat. Il a fait son chemin tranquillement, patiemment, sans précipitation ; il a attendu son tour, confiant en sa destinée, ne cherchant ni le bruit, ni l'éclat. M. Jetté n'est pas un homme à grands mouvements, à conceptions hardies ; il s'élève juste assez haut pour bien voir tout ce qu'il voit et nous en faire part dans un langage clair, élégant et distingué. Pensée, style, élocution, physionomie, geste, manières, tout cela chez M. Jetté se tient, se ressemble et se distingue par l'élé-

gance, la mesure, la dignité et la placidité. Ses discours attestent des études et des aptitudes variées, une intelligence forte et lucide. Son talent s'est révélé avec honneur dans la cause Guibord ; c'est lui qui a fait le plaidoyer le plus parfait sous le rapport de la convenance, de l'à-propos et de la justesse des idées et de l'expression ; mais on ne peut pas dire que c'est lui qui ait le mieux parlé, pour la bonne raison qu'il a lu son plaidoyer ; lire et plaider sont deux choses bien différentes et qui s'excluent même. Nous comprenons que, dans une cause aussi importante, pleine de dangers et d'écueils, un plaidoyer écrit offrait beaucoup plus de garanties à un diplomate comme M. Jetté qui devait nécessairement craindre de se compromettre, de se laisser entraîner au-delà des limites que ses émotions lui imposaient ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'a pas autant de mérite que s'il eût improvisé. Ce que nous disons à M. Jetté s'applique aussi à M. Doutre.

Nous venons de dire que M. Jetté est diplomate. Il l'est en effet : catholique sincère, libéral convaincu, il glisse à travers toutes les opinions, ne froisse personne et garde son indépendance ; on en eut la preuve dans la cause Guibord. Assez fort pour maîtriser les entraînements de son cœur et de sa pensée, il ne dit et ne fait que ce qu'il veut ; franc, loyal, sincère et affable, il sait cependant, grâce à un jugement sain et à une grande habileté, pratiquer toutes ces vertus sans trop gêner sa liberté d'action.

M. CASSIDY.

Deux mots seulement de M. Cassidy, dont nous avons déjà fait le portrait, afin d'avoir le temps de parler de M. Trudel, que nous tenons à faire connaître à nos lecteurs. Nous sommes fatigués de faire des éloges à M. Cassidy ; il faudrait répéter ce que nous avons déjà dit de lui. Il a été plus que jamais fin, perspicace, retors, vif, sarcastique, magnifique tirailleur. M. Cassidy, c'est le chasseur de Vincennes qu'on dit si alerte, si brave, si gai dans la bataille, ripostant de vingt points à la fois, se battant sous toutes les formes, dans toutes les positions. Nous pourrions ajouter que, dans la cause Guibord, il s'est un peu battu avec l'ardeur et le témoignage d'un jeune conseroit, qu'il paraissait manquer à la discipline, lorsqu'il abordait le terrain un peu nouveau pour lui de la théologie et du sentiment ; mais il nous faudrait entrer dans des développements trop longs. M. Cassidy nous pardonnera de le laisser dormir tranquillement sur ses lauriers et de passer à son voisin.

M. TRUDEL.

J'ai vu quelque part, dans une histoire illustrée de la révolution française, le portrait d'un jeune officier de la Vendée, à la foi sublime, au patriottisme héroïque. M. Trudel lui ressemble, il en a

les traits et le caractère et, comme lui, il se ferait tuer avec plaisir pour son Dieu et son roi.

M. Trudel est une de ces natures fortes, vigoureuses, à la morale austère, aux principes inflexibles, à la logique impitoyable. Il n'est point pour lui d'accommodements avec le ciel et de ménagement pour les faiblesses humaines ; il ne connaît point les circonstances de temps et de lieux, les questions d'opportunité. On ne peut s'empêcher de l'estimer, même quand on ne l'aime pas, car il croit ce qu'il dit et il pratique ce qu'il enseigne ; ses convictions s'alimentent aux sources les plus élevées de la foi et de la raison. Dévoué, sensible et généreux, lorsqu'on fait appel à ses sentiments, il est sans pitié ni merci pour les principes qu'il ne partage pas et pour ceux qui les professent. Il aime les situations tranchées, les combats à outrance, les guerres saintes, les luttes du moyen-âge. C'est un véritable soldat de l'Eglise, toujours prêt à payer de sa personne, à verser son sang, s'il le fallait, pour son triomphe.

M. Trudel a eu le rôle le plus difficile à remplir dans la cause Guibord ; venant en troisième lieu après MM. Cassidy et Jetté, qui avaient épuisé le côté pratique de la cause, il s'est lancé dans une voie immense, vers des horizons qui paraissaient trop éloignés de la véritable question. Ce n'est pas un plaidoyer, c'est une dissertation magnifique qu'il a faite sur l'origine de l'autorité de l'Eglise et l'exercice de son pouvoir dans le monde. Ce travail remarquable indique des études sérieuses, une intelligence vigoureuse, un esprit réfléchi ; c'est bien sans

contredit le plaidoyer qui a exigé le plus d'efforts, de soin et de méditation.

M. Trudel écrit mieux qu'il ne parle, l'abondance de ses pensées nuit à son improvisation ; il lui faudrait, pour grouper toutes ces idées qui fourmillent dans son cerveau, un talent d'analyse et une habitude de parler qu'il ne paraît pas avoir. Toutes ces idées indisciplinées luttent, se pressent, s'accrochent, s'embarrassent et produisent, dans son langage, ces hésitations, ces réticences et ces longueurs qu'on a remarquées. Malgré tous les désavantages de sa position et ces défauts que l'expérience amoindrira, M. Trudel a justifié, dans cette cause, l'opinion que l'on a de ses talents. Il met ordinairement trop d'aigreur dans ses polémiques ; l'énergie de ses convictions et la vivacité de son tempéramment lui attirent des rancunes, et des hostilités qu'il ne mérite pas. La vérité doit se manifester par la douceur et non par la colère ; la foi ne s'impose pas à coups de fusil. M. Trudel a de l'avenir, il doit non seulement défendre avec chaleur ses principes et ses convictions, mais il doit encore les faire aimer et accepter ; dans un pays comme celui-ci, les ménagements et l'esprit de conciliation sont nécessaires à celui qui veut parvenir et faire du bien dans l'ordre religieux comme dans l'ordre politique ou social.



1870

LE CLERGE.

Toutes les religions depuis le commencement du monde ont eu leurs pontifes, leurs prêtres, que les peuples se sont plu à entourer de respect et de vénération. Placé entre l'homme et la divinité, le prêtre a une autorité d'autant plus grande qu'il puise ses enseignements plus profondément aux sources de la vérité.

Le catholicisme lui a donné sa plus sublime consécration, l'a élevé à sa plus haute dignité en le faisant le seul dépositaire de la vérité, le représentant de l'homme-Dieu, la personnification la plus parfaite de la vertu et du dévouement. Debout sur les limites du temps et de l'éternité, le prêtre enseigne à l'humanité, par ses paroles et ses exemples, la vanité des choses de la terre et lui montre la voie de ses immortelles destinées. Grands et petits, riches et pauvres s'inclinent devant son autorité, reconnaissent la sublimité de sa mission. Il a des enseignements pour toutes les grandeurs, des espérances et des consolations pour toutes les souffrances.

Au prêtre catholique seul, Dieu a mis sur le front cette auréole évangélique qui le fait reconnaître par

toutes les nations infidèles comme l'envoyé de Dieu et illumine les âmes des divines clartés de la foi. Le prêtre pour le catholique n'est pas un homme ordinaire, il participe de la nature divine, et lorsqu'il prie à l'autel et parle de la chaire, sa voix semble tomber des hauteurs du ciel !

Le catholicisme étant pour les catholiques la seule vraie religion, le prêtre, ministre de cette religion, interprète de ses doctrines et dispensateur de ses grâces et de ses faveurs, sera toujours pour eux supérieur aux autres hommes et aura sur les coeurs et les intelligences, une immense influence.

Cette influence, il ne l'exerce pas seulement dans le domaine spirituel, il la possède encore dans les choses matérielles avec lesquelles les nécessités de la vie le forcent de venir en contact.

Son action sur les gouvernements, sur les destinées des nations s'est fait sentir, dans tous les temps. Les rois ont cherché son appui et les peuples ont sollicité son intervention. Mais combien cette intervention doit être prudente afin que les fautes du citoyen ne rejaillissent pas sur le prêtre et n'affectent pas l'efficacité de son saint ministère ! Les intérêts sacrés qu'il a entre les mains sont si grands, si au-dessus des préoccupations terrestres, qu'il ne peut prendre trop de soin pour conserver l'ascendant qu'il exerce sur les âmes au point de vue de la vie future.

Il y aurait à faire ici des considérations générales que je néglige pour m'attacher spécialement à consi-

dérer cette grande question dans ses rapports avec notre société, avec ses besoins et ses aspirations.

Le rôle du clergé au Canada est intimement lié à l'histoire de notre nationalité, à ses gloires, à ses vicissitudes et à ses souffrances. On le trouve à notre origine, veillant sur notre berceau avec la sollicitude d'une mère, donnant à nos pères l'exemple du dévouement et du sacrifice, et fécondant de son sang l'arbre de la nationalité française. Sur les champs de bataille, au sein de nos immenses forêts et sur les eaux de nos grands fleuves qu'il sillonne et parcourt en tous sens, on le voit, la croix à la main, à l'ombre du drapeau de la France, toujours prêt à mourir pour Dieu et le Roi.

Lorsque plus tard la France épuisée livre au joug étranger cette terre que ses héroïques enfants du Canada n'ont pas pu défendre, il se soumet au vainqueur et reste fidèle aux vaincus dont il continue de partager les vicissitudes et d'encourager la foi et le patriotisme. De même qu'il avait bravé les balles et les bûchers pour nous protéger, ainsi pour nous conserver les droits et les institutions garantis par les traités, il brave la colère du despotisme et déjoue les complots du fanatisme. Sans peur et sans reproche, il résiste aux injustices du pouvoir sans cesser de commander le respect à l'autorité établie.

Quand il voit que nous avons besoin d'instruction pour lutter, par la plume et la parole, contre des ennemis forts et puissants, il nous met ces armes à la main, il ouvre des collèges et des écoles et nous donne des orateurs et des écrivains qui font trembler nos fiers vainqueurs et illustrent le nom français.

La famille canadienne augmente, se multiplie merveilleusement, il lui faut s'éloigner des rives du Saint-Laurent qui ne suffisent plus à son extension ; il donne encore, le premier, l'exemple du dévouement, il s'enfonce dans la forêt, élève une croix et des générations vigoureuses se groupent autour de lui.

Tel a été le prêtre en Canada.

Inutile de chercher à nier ses services : ils sont inscrits à chaque page de notre histoire. Est-il étonnant après cela qu'il ait les sympathies, la confiance et la vénération du peuple canadien ?

Mais les temps sont changés, les événements ont modifié nos besoins et nos conditions d'existence.

Ce qu'il nous faut maintenant, un cri universel le proclame : c'est le progrès matériel, le développement de l'industrie et de l'agriculture ; c'est une éducation pratique en rapport avec nos besoins.

Le clergé sera-t-il, cette fois encore, à la hauteur de la situation ? Continuera-t-il son œuvre de protection et de conservation ?

Nous l'espérons, car déjà il s'agit et prend part au mouvement heureux qui s'opère en ce moment au milieu de nous. Déjà il se lance dans la discussion de ces questions importantes que nous avons signalées, communique ses opinions et ses projets et ouvre à l'esprit public des horizons pleins d'espérances. Des prêtres éminents se mettent à la tête d'entreprises qui ont pour objet le développement de l'industrie et de la colonisation. Les réformes dans l'enseignement sont aussi commencées, et bientôt la jeunesse ne sera plus condamnée à végéter dans les

professions libérales, faute d'une éducation plus pratique et plus appropriée à nos besoins et à nos ressources.

Encore quelques efforts et le clergé aura une fois de plus sauvé le pays, mérité sa reconnaissance et justifié sa confiance.

Inutile de se le dissimuler, tous les efforts de nos hommes publics pour tirer la population de son apathie et de son découragement seront inutiles, si le clergé ne leur prête pas le secours de son influence. Il l'a habituée à compter sur lui dans les moments de crise, s'il ne jette pas le cri d'alarme, elle croira qu'il n'y a pas de danger. Il lui faut nécessairement subir la responsabilité de l'ascendant et de l'influence qu'il exerce sur elle.

Le clergé a jugé à propos de lui faire accepter la Confédération ; je suis un de ceux qui l'en ont blâmé. Qu'il aide, qu'il force même les auteurs de ce nouveau régime à nous prouver que nous nous sommes trompés et nous n'aurons plus qu'une seule voix pour louer sa sagesse et son patriotisme.

En présence du fait accompli et des voies nouvelles qu'il nous ouvre, il n'y a plus de place pour les divergences d'opinions et les récriminations inutiles, nous devons tous unir nos efforts pour essayer de faire jaillir de cette organisation politique le bonheur et la prospérité de notre commune patrie. Les transformations politiques que nous traversons bon gré mal gré ne doivent pas nous empêcher de poursuivre toujours le même but, la même pensée : la conservation de notre autonomie, l'honneur de la race française en Amérique.

1870

CORRESPONDANCE.

I

(*Malbaie*)

La Malbaie, ou Murray Bay, est une station balnéaire où des centaines de personnes vont, tous les ans, chercher la santé et le repos. La nature l'a bien faite pour un pareil objet; rien n'y manque de ce qui peut délasser l'esprit et fortifier le corps. Le paysage est grandiose, remarquable par la variété et la beauté des effets de lumière que le soleil y produit; une brise constante y entretient sans cesse une fraîcheur agréable, et la mer y apporte deux fois par jour ses flots imprégnés de salin. Au fond de la baie se trouve le village propre et bien bâti; les deux côtes qui l'encadrent, et dont l'une s'appelle le "Cap à l'aigle," et l'autre "La Pointe au pic," s'élèvent en amphithéâtre à une hauteur considérable.

Lorsque les premiers et les derniers rayons du soleil illuminent de reflets d'or, d'argent et de pourpre les collines, les montagnes et les flots de la mer qui s'avancent en chantant dans la baie, rien de plus beau que le spectacle qui s'offre aux regards, rien de plus pur et de plus suave que la brise qu'on respire alors.

C'est sur les deux côtes qui encadrent cette baie que s'abât tous les ans une nuée d'hommes, de femmes et d'enfants pâles et rachitiques.

Rien de plus original et de plus curieux que cette population nomade venant de partout se refaire le corps et l'âme au sein de cette nature vigoureuse, pleine de sève, de grandeur et de charmes. Il y a place là pour les douleurs morales comme pour les souffrances physiques. Le spectacle des misères humaines, au milieu de tant de grandeur et de puissance, doit inspirer à l'âme souffrante des réflexions consolantes. Elle doit, dans des moments d'illusion, chercher à s'envoler de la cime des montagnes dans l'immensité du ciel ou à s'élanter sur la crête des flots qui s'en retournent vers l'immensité de la mer.

Toutes les races et les religions sont représentées ici. On y voit des Anglais, des Américains, des Français, des Allemands, des Irlandais, des Écossais, etc., etc. Les manières simples et franches et la figure douce et tranquille des habitants de l'endroit forment, au milieu de cette mosaïque humaine, un curieux contraste dont, après tout, ils ne doivent pas rougir. Les étrangers peuvent aller sur leurs bords chercher la santé et le repos, mais ils n'en rapporteront pas le bonheur que ces vigoureuses populations doivent trouver dans la conservation des mœurs et de la noble simplicité de leurs ancêtres.

Les étrangers adoptent plusieurs genres de vie. Les uns se retirent dans les hôtels, d'autres louent des maisons et font bouillir eux-mêmes la marmite, un grand nombre pensionnent chez les cultivateurs

de l'endroit. Le prix de la pension dans les hôtels est d'une piastre par jour ; chez les cultivateurs il varie de deux à quatre chelins.

M. Kerr se fait bâtir en ce moment un joli cottage en face du débarcadère.

Il y a peu de familles canadiennes parmi tous ces étrangers. Les Canadiens-Français préfèrent aller, paraît-il, au sud du fleuve, à Kamouraska, Cacouna, etc.

On se porte en masse vers le quai, à l'arrivée des bateaux-à-vapeur, pour voir les gens qui passent en route pour le Saguenay et souhaiter la bienvenue à ceux qui arrêtent à la Malbaie. A voir l'empressement avec lequel on demande des nouvelles à ceux qui arrivent, on dirait des exilés absents de la patrie depuis bien des années.

Il faut voir aussi les files de calèches qui se croisent en tous sens, car tout le monde est cocher pendant la saison d'été, et toutes les voitures sont des calèches ; il faut en prendre son parti. On a essayé les quatre roues, mais il a fallu y renoncer, les côtes sont trop nombreuses et trop escarpées pour ce véhicule. Les cochers pestent contre les cultivateurs qui leur font opposition, mais les étrangers ne se plaignent pas, car ils se promènent à bon marché.

Il n'est pas rare de voir, le soir, des grandes charrettes remplies de jeunes filles et d'enfants en train de s'amuser.

C'est le matin et l'après-midi qu'on voit défiler les baigneurs et les "baigneuses" vers le fleuve. Il faut voir leurs accoutrements, il faut entendre leurs cris,

lorsqu'ils se mettent le bout des orteils dans l'eau et lorsqu'ils se plongent tout entiers dans le liquide salé. Mais jetons un voile sur tant de détails.

J'étais à la messe, dimanche dernier. Je fus bien surpris de voir, à l'autel, M. Dufresne, de l'évêché de Montréal ; il officiait, assisté de M. Piché de Terrebonne. Je ne fus pas moins surpris en voyant M. Hicks monter dans la chaire pour faire le sermon. Comme j'étais porté au sommeil, je crus que j'étais le jouet d'un rêve, mais non, je reconnus bientôt que c'était une agréable réalité. Et pourquoi pas ? Les eaux salées doivent être bonnes pour les prêtres comme pour les autres mortels.

Il est un fait assez curieux à constater, c'est qu'à la Malbaie où on va de cent lieues prendre des bains, les gens de l'endroit ne se baignent pas. Autre preuve qu'on apprécie rarement ce qu'on a sous la main.

Je dois dire qu'on a déjà vu des étrangers qui avaient passé quinze jours à la Malbaie, se hâter, en arrivant à Montréal, d'aller prendre un bain chez Moretti. Ils avaient trouvé l'eau trop froide.

Les gens de la Malbaie ont des patois pittoresques et prononcent certains mots d'une manière singulière, ils prononcent, par exemple : si vous *voulais* pour si vous voulez.

Ce sont, tout de même, de bonnes gens, dont nous n'avons pas à rougir en présence des étrangers. Pourvu que ceux-ci ne les gâtent pas !

Il y a un cimetière, à la Malbaie, avec des tombes qui attestent que plusieurs générations dorment

sous cette terre où l'on va chercher la santé. On meurt donc là comme ailleurs. Il y a même des cas de consomption : c'est étonnant. On y voit cependant beaucoup de vieillards qui ont l'air jeune. On n'y rencontre pas de mendians : c'est un fait que j'aime à constater.

L'émigration n'y exerce pas ses ravages. Quand un père a plusieurs fils qu'il ne peut établir, il les envoie faire de la terre neuve.



1870

CORRESPONDANCE.

II

(*Malbaie*)

Evidemment je ne suis pas à quatre-vingts lieues de Montréal. Dimanche dernier, c'était M. Piché qui chantait la messe; M. Dufresne prononçait le sermon, et M. Hicks faisait entendre à l'orgue sa belle et grosse voix. A quoi sert maintenant d'aller se cacher dans les montagnes de la Malbaie ? A quoi sert de chercher la solitude ?

J'avais déjà entendu parler M. Dufresne, il y a sept ou huit ans, un jour de nomination, à Longueuil. On connaît son histoire. Il était médecin à Laprairie ; il avait une belle position, deux aimables petites filles, une épouse dévouée ; l'avenir était pour lui plein d'espérances et de promesses. Il y a cinq ans, une maladie foudroyante lui enlevait son épouse bien-aimée ; le vide se fit dans son âme ; il crut que le monde ne pourrait remplir ce vide ; quelques mois après, on apprenait avec étonnement que le docteur Dufresne avait pris la soutane. Il

a été reçu prêtre, l'année dernière ; ses deux petites filles sont au couvent. Etrange destinée !

Il y a sept ou huit ans c'était de politique qu'il parlait : il était un des partisans les plus dévoués et les plus utiles du parti conservateur. Dimanche dernier, il traitait de choses beaucoup plus grandes et plus importantes, de choses divines !

Parler d'un homme, vanter ses mérites lorsqu'il est rempli d'infirmités et de faiblesses et sujet à changer du jour au lendemain, et parler de Dieu, de l'immortalité de l'âme et de l'importance du salut . . . quelle différence ! Quant à M. Hicks les gens de la Malbaie ont dû tous revenir de la messe avec le torticolis, car ils tournaient la tête à chaque note que M. Hicks leur envoyait, comme des coups de canon, dans les oreilles.

Les prêtres qui visitent M. le curé Doucet se font un devoir de lui rendre tous les services possibles pour payer un peu l'hospitalité généreuse et charmante qu'il leur donne.

Lundi dernier, je traversais en chaloupe à Kamouraska dont la vue me fascinait depuis plusieurs jours. Kamouraska est en face de la Malbaie, de l'autre côté du fleuve. C'est une coquette petite ville aux blanches maisons groupées sur le rivage comme un poli bouquet de fleurs. C'est la plus gaie et la plus joyeuse de nos stations balnéaires, probablement parce qu'elle est la plus française. Il y a là une société brillante, pleine de vie et d'entrain ; on y prend des bains et on s'y amuse ; on peut fort bien faire les deux à la fois, n'en déplaise à messieurs les Anglais. A voir les Anglais à la Malbaie,

on dirait que les stations balnéaires sont des lieux de pénitence et de mortification ; on dirait des mahométans faisant leur pèlerinage à la Mecque.

A Kamouraska, il y a d'abord plusieurs familles canadiennes qui sont très bien, et dont la politesse et la gaieté contribuent tant à rendre le séjour de leur ville agréable. On me permettra de nommer en particulier les familles Taché, Michaud et Routhier, qui se donnent beaucoup de peine pour amuser les étrangers. Parmi ceux-ci j'ai remarqué Mme juge en chef Duval, Mme Geo.-E. Desbarats, les demoiselles Bossé, monsieur et madame Drolet de Montréal, Mlle Landry, de Québec, et deux des membres de la société Hamel, marchands de Québec, avec leurs familles. Il y en a plusieurs autres, sans doute, mais je n'ai pas eu l'occasion de les connaître.

Je ne dois pas oublier de mentionner M. le curé Hébert, dont tous ceux qui le voient gardent un si bon souvenir.

J'ai vu M. Routhier avec plaisir et j'ai remarqué avec satisfaction la belle position qu'il s'est faite. Je l'ai retrouvé tel que je l'avais connu au collège de Sainte-Thérèse, où nous étions compagnons de classe ; ses talents se sont magnifiquement développés, mais son caractère est resté le même, bon, gai et affable. Ceux qui le jugent par ses écrits à la Veuillot, seraient surpris de le voir dans les soirées ou les pique-niques de Kamouraska, dont il est l'âme et presque toujours l'un des organisateurs. On se demande en le voyant rire, sauter, chanter et danser avec tant d'entrain, si c'est bien là l'auteur

austère des causeries du dimanche. Tant mieux qu'il soit ainsi. Ceux que ses principes pouvaient avoir effrayés craindront moins de devenir ses disciples. Je vous assure que le chemin qu'il poursuit n'est pas bordé que de ronces et d'épines, et que sa compagnie est moins ennuyeuse que ses principes le sont pour plusieurs. Je suis certain qu'il ferait bon ménage avec les correspondants de "l'Opinion Publique," dont la légèreté lui déplaît et qu'il deviendrait, en peu de temps, l'inséparable ami de Fabre, s'ils n'étaient pas si loin l'un de l'autre. Comme ils pensent les mêmes choses au fond et qu'ils ont tous deux de l'esprit, ils ne tarderaient pas à mettre de l'eau dans leur vin pour avoir le plaisir de trinquer ensemble. Routhier est ce que plusieurs de mes amis seraient si la destinée les eût jetés sur les bords de la mer, dans la douce solitude de Kamouraska ; et lui serait probablement ce qu'ils sont, s'il eût vécu dans un milieu plus varié, plus exposé au contact et à l'influence des opinions humaines. Qu'ils restent tous et chacun d'eux, comme on dit au palais, ce qu'ils sont, voulant et cherchant le bien de la religion et du pays par des moyens différents, et la société n'en profitera pas moins de leurs travaux et de leurs talents.

Inutile de dire que Mme Duval a sa cour à Kamouraska comme à Québec ; on comprend, en la voyant, l'influence que les femmes exercent en France sur la société par leur esprit et leur caractère sympathique. Sa réputation n'est pas surfaite ; elle la mérite, elle se serait distinguée même sur un théâtre plus considérable.

1870

CORRESPONDANCE.

III

(*Malbaie*)

Cette chère Malbaie ! il faut que je la quitte. Hélas ! c'est bien triste ! On y vit si bien à ne rien faire, à contempler la mer et les montagnes, le jour, et les étoiles, le soir. Je suis bien d'opinion que l'homme ne trouve le bonheur que dans le travail, et lorsque M. Chapleau chante avec tant de verve :

“ C'est un péché que la paresse
Pour le bien de l'humaine espèce.”

J'applaudis de tout cœur ; mais avouons qu'un peu de paresse après beaucoup de travail fait du bien au corps et à l'esprit. Il en est qui trouvent que peu de travail et beaucoup de paresse vaut encore mieux, mais ce sont des gens dangereux.

Je connais un homme qui ne perd pas une minute pendant onze mois de l'année ; il prend à peine le temps de manger et de dormir. Mais lorsque son mois de vacances est arrivé, il met le séquestre sur

ses livres et même sur ses journaux ; il va chez ses nombreux amis, de porte en porte, pour savoir des nouvelles ou bien il s'adresse à M. Prégen ; ce qui revient au même.

M. Prégen est, on le sait, gardien de l'Institut Canadien-français : c'est à peu près le seul membre actif de cette florissante institution, le plus utile du moins. L'Institut de fait se compose de la salle de journaux et de M. Prégen ; et lors même que M. Prégen viendrait à rester seul, il faudrait encore laisser vivre l'Institut. Seulement il serait juste de donner à notre éminent gardien un salaire plus élevé pour le décider à se consacrer exclusivement au service des membres. D'ailleurs, ça coûterait moins cher que les journaux et ce serait plus efficace.

M. Prégen a la bosse des nouvelles ; c'est chez lui une spécialité, un don de la nature. Qu'on ait dix hommes comme lui dans la ville de Montréal, de Québec surtout, et la presse devient inutile. Il ne faut pas croire que tous ceux qui entrent à l'Institut y vont pour les journaux ; non, un grand nombre de gens pressés y entrent pour interroger M. Prégen ; c'est plus court et c'est aussi intéressant. M. Prégen, qui a de l'esprit, sait donner aux nouvelles une couleur, un charme qu'on ne trouve pas toujours dans le *Nouveau-Monde*.

Aussi, je crois sincèrement que M. Prégen a plus d'abonnés que la salle de lecture. Mais, va-t-on me dire : "votre M. Prégen est un danger pour l'Institut, une cause de ruine, ce sont autant d'abonnés qui ne paient pas ?" La réflexion est sérieuse ;

le conseil de direction qui s'assemblera au mois de mai, à la veille de l'élection, ferait bien d'y voir.

Mais je reviens à mon homme. Il prétend que la pensée qui l'encourage le plus à supporter la fatigue et les misères de l'existence pendant toute l'année, est celle de ce douzième mois de paresse et de jouissance. Le dernier jour de ses vacances est un jour critique pour lui; une lutte terrible a lieu dans son âme; il est tourmenté du désir de se suicider. Et pourtant, le lendemain, lorsqu'il a le harnais sur le dos, il paraît heureux.

Cette année, il devint furieux, lorsqu'il apprit, à bord du bateau qui le conduisait à Rimouski, que la guerre était déclarée, il craignait d'être obligé de lire les journaux. J'ai appris qu'il se consolait, depuis ce temps-là, en disant qu'il ne se ferait rien de remarquable avant un mois.

Je dois ajouter que pendant ses vacances, il ne distingue pas ses créanciers de ses débiteurs.

J'ai oublié de vous dire, dans ma dernière chronique, que j'avais aperçu parmi les passagers du "Magnet" qui descendait à Cacouna, notre populaire avocat, M. Cassidy. Il était enchanté de tout ce qu'il voyait; il n'était jamais descendu plus bas que Québec. Cédant à la sollicitation et aux conseils de ses amis inquiets sur sa santé, il était décidé, lorsque je suis parti de Montréal, à faire un voyage en Europe. Quelqu'un qui le connaît avait offert de parier qu'il ne se rendrait pas au golfe. Il ne s'est pas trompé. M. Cassidy m'annonça d'un air de triomphe qu'il allait au Saguenay et qu'il espé-

rait de prendre une vacance d' "au moins huit jours." Evidemment ce n'est pas l'homme dont je parlais plus haut. Et dire que ce M. Cassidy n'est pas marié ! Pourquoi tant travailler et chercher à faire fortune quand on a ni femme ni enfants.

Une pensée me vient. Je suis surpris que les gens paisibles n'aient pas songé à faire une souscription pour envoyer prendre des bains, pendant un mois, les juges, les avocats et les journalistes qui plaident depuis si longtemps l'affaire Guibord. Quel bien-fait pour eux et pour le public ! Qui sait si ces messieurs ne se seraient pas entendus, pourvu qu'ils eussent oublié leurs discours et leurs écrits. Un comité composé de MM. Royal et Buies, de Montréal, Barthe et Brousseau, de Sorel, Gérin et McLeod, de Trois-Rivières, Evanturel et Fabre, de Québec, aurait pu organiser l'expédition avec succès.

MM. Royal et Buies surtout auraient été d'une grande utilité dans un pareil comité : ce sont des hommes modérés qui auraient mis les gens extrêmes à leur place. J'aurais bien proposé que M. le curé Martel fût de la partie, mais il s'en va en Europe pour discuter avec le cardinal de Angelis et faire condamner les erreurs de mon ami et associé, M. Mousseau.

Si mes suggestions amènent le résultat que je désire, je m'engage à organiser en l'honneur de ces messieurs une ovation magnifique à la Malbaie. La population se rendra au devant d'eux, bannières déployées et musique en tête, (ce seront des violons), les mains pleines de présents. Les jeunes filles, qui

sont jolies, leur offriront des bluets, des framboises et des feuilles de varech ; et les hommes, des loches, des truites et des harengs ; le tout sera suffisant pour les faire vivre au moins pendant un mois. Il sera facile de convaincre les gens de la Malbaie que ces sacrifices ne seront rien en comparaison des immenses bénéfices que leur rapportera la présence de ces illustres messieurs sur leurs montagnes.

C'est étonnant comme on est porté à l'ironie et au sarcasme, lorsqu'on voit les hommes de si haut, et comme on devient indépendant de timide et réservé qu'on puisse être. Oui, je vous le dis en vérité, mes chers contemporains, du haut des montagnes de la Malbaie qui se perdent dans les nues et par-dessus les flots de la mer qui battent le rivage, je vous contemple depuis quinze jours avec fierté et vous prends en pitié. Je suis perché bien haut au-dessus des misères de la vie et des tracasseries dont j'ai été l'esclave pendant onze mois. Je regarde en bas pour vous voir et vous me paraissez vraiment malheureux. Pourtant il me faudra bien descendre bientôt des régions du rêve et de l'idéal.

Je viens d'apprendre que la guerre est déclarée entre la France et la Prusse. C'est un bon cultivateur de l'endroit qui m'a annoncé cette nouvelle qu'il venait d'apprendre, lui, de l'avocat du village.

Il m'a fait une question embarrassante. Il venait de dire que l'Angleterre menaçait de se battre contre la France : — "Dites donc, monsieur, ajouta-t-il, si le Français venait en Canada pour battre l'Anglais, qu'est-ce qu'on ferait ?" — Eh bien, oui,

qu'est-ce qu'on ferait ? En voilà une question, par exemple !

Ah ! j'oubliais un incident personnel.

C'était le dimanche matin, le lendemain de mon arrivée. Je partais pour la messe en compagnie de mon hôtelier, M. Duverger, un homme estimable et intelligent.—“Qui a bâti votre maison,” lui demandai-je ? — “C'est votre oncle,” me répondit-il, et il me dit comment et pourquoi. L'hôtel où j'avais couché à la Malbaie, bâti par mon oncle ! c'était intéressant. Nous entrâmes à l'église, dont l'intérieur est joli. — “Qui a bâti cette église, demandai-je de nouveau à mon hôtelier ?” — “Votre oncle,” me répondit-il encore. C'était encore mon oncle ! Depuis ce temps-là je ne puis plus demander : “qui a fait ceci ? qui a fait cela ?” sans qu'on me réponde : “C'est votre oncle.” Il a tout fait, cet oncle, à la Malbaie.

L'année prochaine, j'irai à Rimouski pour voir si c'est la même chose.

On m'a reproché de faire des chroniques trop sérieuses ; je ne sais si celle-ci conviendra à ces gens difficiles. En tout cas, c'est la dernière émanation de la Malbaie que vous aurez par mon entremise, cette année. Et si j'ai l'humeur un peu vive, aujourd'hui, c'est probablement parce qu'il faut que je retourne demain au monde, à ses pompes et à ses œuvres. Passe encore pour les pompes ; vous devez en avoir besoin, ces jours-ci, à Montréal, pour vous rafraîchir.



1870

ÇA ET LA.

Je viens de voir un joli et triste tableau dans les belles vitrines de M. Dawson, rue St-Jacques. Il s'agit d'un mariage. La fiancée, belle et distinguée, est à demi-couchée, dans un fauteuil, entourée de sa mère et de ses sœurs, tantes et cousines, qui s'empressent autour d'elle et paraissent occupées à préparer la toilette de la mariée. Mais la jeune fille, la tête tristement inclinée, les yeux fixes, voit d'un air indifférent les rubans et dentelles étalés devant elle et paraît écouter, d'une oreille distraite, tout ce qu'on lui dit pour ramener le sourire sur ses lèvres. L'approche du jour le plus heureux de la vie pour la femme ne lui inspire que des pensées pénibles, des sentiments tristes.

On pense, malgré soi, en la voyant, à ces victimes qu'on couvrait de fleurs et de bandelettes avant de les conduire au sacrifice.

C'est un mariage de raison.

J'avais vu auparavant un autre tableau qui m'avait frappé. En face d'un miroir, on voyait une jeune femme entourée de servantes qui la couvraient de dentelles, de bijoux, de diamants ; elle partait pour le bal ; dans un coin de la chambre, un

homme aux traits bouleversés, au front rêveur, additionnait des chiffres et songeait au moyen de retarder la banqueroute.

Je conseille à plusieurs de nos riches bourgeois d'acheter ces deux tableaux pour les suspendre aux murs de leur maison.

Peut-être que la vue de ces tableaux, pâles reflets de la réalité, aurait un bon effet sur leur jugement et leurs sentiments. Malgré que ces sortes de mariages soient encore rares au milieu de nous, il se produit, cependant, depuis quelques années, un mouvement qui menace de devenir fatal à l'avenir et à la conservation de la société canadienne.

On commence à faire des mariages de raison comme on fait de la politique de raison ; attendons le résultat. On se moque des sentiments qui sont la base de l'ordre providentiel et la force de la société, et on appelle cela avoir de la raison !

Un jeune homme a du talent, de l'énergie, l'amour du travail, l'ambition de parvenir ; avec un peu d'encouragement et de protection, il deviendrait un homme éminent, utile à la société ; on le dédaigne, il n'a pas de capitaux, on lui préfère un étranger, un aventurier quelquefois. Et c'est ainsi qu'on croit faire un bon usage de sa fortune et de son influence, travailler à l'avenir de sa famille et de son pays !

Il n'a pas d'argent ! Et ceux qui disent cela sont des gens qui frottaient, il y a quelques années, les bottes de leur bourgeois ! D'ailleurs le talent, l'énergie et le cœur, ne sont-ce pas là les capitaux les plus nobles et les plus durables ?

1870

OSCAR DUNN

Vendredi soir, avait lieu la réouverture des classes du soir de l'Institut des Artisans. Le succès de cette institution fait honneur à M. J.-B. Rolland. Voilà un homme qui fait sa marque partout, dans toutes les choses qu'il entreprend ; il serait à la tête de l'Institut Canadien-français qu'il trouverait moyen de le ressusciter. Actif, entreprenant, plein de ressources et d'énergie, rusé au besoin, spirituel même, il ne pouvait manquer de faire son chemin et il l'a fait magnifiquement ; c'est un homme utile, pratique et dévoué. Obligé de parler en public, il s'en acquitte bien, il a de l'esprit, quand il ne force pas trop la note, et on aime à l'entendre, lorsqu'il dit en peu de mots ce qu'il pense si bien.

Mais ce n'est pas de M. Rolland que je voulais parler, je lui en demande pardon, c'est de M. Oscar Dunn qui nous a dit, avec beaucoup de talent, "Pourquoi nous sommes français" : c'était le sujet de sa conférence.

On ne peut parler de M. Dunn sans que des pensées vives et gracieuses se présentent à l'esprit. Il y a dans son extérieur comme dans son caractère,

sa parole et ses écrits, quelque chose de brusque et de distingué à la fois, de la politesse tranchante comme l'épée d'un gentilhomme militaire, de même qu'il a la foi impétueuse d'un zouave pontifical, comme son ami et le nôtre, M. Gustave Drolet, et la manière vive, sérieuse et simple de penser et d'écrire de M. Gérin, du "Constitutionnel." Il est vrai qu'ils ont complété tous deux leur éducation littéraire et politique à Paris, à la même école.

M. Dunn est journaliste et il doit l'être, on ne le laissera pas abandonner la carrière où il peut rendre de si grands services à la société.



1871

LES SYMPATHIES.

Les émotions de la grande lutte qui ensanglante, en ce moment, les champs de bataille de l'Europe, se font sentir en Amérique, jusqu'au Canada. Les sympathies nationales et religieuses se réveillent au bruit des armes et se manifestent, ici, par des coups de poing, là par des coups de pistolet, partout par des écrits et des discours ardents. A voir ce qui se passe on dirait que la prédiction faite, il y a trois cents ans, par un moine allemand, va se réaliser, que nous entrons dans une guerre de races et de religions. Les nations latines et catholiques semblent s'attacher au triomphe du drapeau français, pendant que les nations celtiques et protestantes souhaitent la victoire aux bataillons prussiens. Des deux côtés de l'Atlantique, on suit avec transport les péripéties de ce drame gigantesque et on fait des conjectures passionnées sur son dénouement.

Lorsque la France se bat, le monde entier tourne les yeux vers le champ de bataille, car on s'attend à de grandes actions, à des faits d'armes héroïques, à des événements de la plus haute portée. Une lutte surtout entre la France et la Prusse, dans les circons-

tances actuelles, est une guerre à mort dont le résultat sera la déchéance de l'une ou de l'autre, et bouleversera, peut-être, l'Europe. Toutes deux sont grandes et fortes, pleines de souvenirs glorieux et de rancunes nationales.

Pour nous, dont la gloire nationale est si intimement liée à celle de la France et qui partageons avec elle l'honneur de ses glorieuses traditions, nous faisons des vœux pour le succès de notre mère-patrie, et nous croyons à son triomphe. Elle, qui presque toujours a eu à lutter contre des forces supérieures et a si souvent refoulé l'Europe coalisée, comment pourrait-elle être vaincue lorsqu'elle n'a qu'une nation à combattre ? Il faut qu'elle éblouisse, encore une fois, le monde de l'éclat de ses armes et que le bruit de ses canons fasse trembler l'univers. Il faut qu'on sache que l'honneur du drapeau français est toujours sacré, inviolable, et que jamais on n'essaiera de le flétrir impunément. Il nous semble voir, en ce moment, toutes les gloires de la France se dresser dans leurs tombes pour saluer les bataillons français marchant vers la frontière et leur jeter en passant les noms immortels de Tolbiac, de Valmy, de Marengo et d'Austerlitz. Et au milieu des cris enthousiastes de "vive la France" s'échappant de toutes les poitrines françaises, il nous semble entendre une voix funèbre crier : "Waterloo..." Cette voix, ce mot lugubre, des Napoléon doivent les connaître ; et la France qui les entend depuis cinquante ans retentir à ses oreilles, comme un glas funèbre, répond en frémissant : "Vengeance !"

La France pourra éprouver des revers ; elle pourra être blessée grièvement, mais elle ne mourra pas, car son existence est nécessaire au progrès de la civilisation, à la grandeur de l'humanité. Ceux qui demandent l'abaissement de la France savent-ils bien ce qu'ils veulent ? Ignorent-ils que briser la France, ce serait briser l'instrument le plus puissant des destinées de l'humanité, éteindre le flambeau dont les rayons ardents éclairent ses pas dans la voie du progrès et dessécher la source féconde d'où jaillissent les grandes pensées, les nobles sentiments et les idées de liberté qui font la force et la gloire des autres nations. Mais non, cela ne se fera pas, parce qu'on n'est pas capable de le faire.

Et ceux qui, parmi nous, se font un plaisir d'insulter, à chaque instant, tout ce qui est français ferraient bien mieux, aujourd'hui, de se taire et d'attendre au moins l'issue des événements. On peut nous insulter, nous, car nous ne sommes qu'une poignée de Français perdus sur ce vaste continent, sans protection, sans encouragement ; il faut bien que le lion baisse la tête avant que ses griffes soient poussées. On en profite aussi, et il n'y a pas quinze jours encore des individus jetés sur nos rives, comme des vers de terre, par une vague bourbeuse, nous faisaient monter le rouge de la honte à la figure. Mais la France ! allons donc, messieurs, silence et respect !.... Ecoutez ce que le poète français disait aux Prussiens. il y a quelques années :

Prenez soin que vos airs bachiques
Ne réveillent les morts dans leur repos sanglant.

Et si vous avez des vœux à faire, souhaitez que l'Angleterre marche, comme en Crimée, à l'ombre du drapeau de la France.



1871

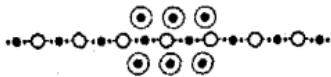
PIERRE FORTIN.

Le capitaine ou le docteur Fortin, comme on l'appelle communément, est un bel homme de six pieds et deux pouces, aux fortes épaules, au port imposant, que les Canadiens-Français sont fiers de reconnaître partout pour un des leurs. "C'est un beau Canadien," disent-ils, avec satisfaction." Une physionomie noble et intelligente, des manières distinguées rehaussent l'effet de son extérieur remarquable et de sa tournure militaire. Il naquit à Laprairie, près de Montréal, et fit ses études au collège de Saint-Sulpice, où il se fit remarquer par son intelligence et ses succès. Certaines anecdotes que nous avons entendu raconter par ses anciens compagnons de classe, prouvent qu'il était plutôt fait pour commander qu'obéir ; il avait des allures militaires qui ne convenaient pas toujours à ses professeurs. Son cours d'études fini, il étudia la médecine, prit ses degrés à l'Université McGill et s'établit à Laprairie. Lors des troubles de 1849, au sujet de l'indemnité des victimes de '37 et '38, le gouvernement le mit à la tête d'un corps de police montée de 50 hommes, qu'on fit caserner à Laprairie. Les

circonstances ne permirent pas à cette police de rendre les services que l'on attendait, on a reproché dans le temps au capitaine Fortin d'avoir enduré avec trop de patience des insultes qu'il ne méritait pas.

En 1852, il fut chargé par le gouvernement canadien de la protection des pêcheries dans le golfe Saint-Laurent, et on lui donna le commandement de la jolie frégate "La Canadienne." Il s'est fait, dans cette position honorable, une belle réputation de prudence, d'habileté et d'énergie, soit dans ses rapports avec les pêcheurs des côtes maritimes, soit dans ses relations avec les représentants des puissances étrangères. "La Canadienne" a toujours porté fièrement son drapeau sur les eaux du golfe, et son commandant savait le faire respecter et aimer ; il était aussi aimable que brave. Tous les printemps, lorsque le pavillon de la frégate flottait au grand mât au milieu des tourbillons de fumée, on se rendait en foule pour saluer son départ, et l'automne, on accueillait avec joie son arrivée, qui rendait le beau commandant à ses amis et aux dames dont il égayait les soirées d'hiver. C'était une heureuse vie, pleine de fortes et de douces émotions et de nobles occupations. Mais, un jour, le commandant dit adieu à sa frégate et à ses braves marins ; les populations maritimes qu'il avait protégées l'avaient chargé de représenter leurs intérêts dans les deux chambres. Il y a de cela trois ans ; il n'est pas possible d'apprécier exactement le rôle de l'ancien commandant dans son nouvel élément ; autre chose est

de conduire une frégate à travers les flots de la mer et de conduire sa barque à travers les orages politiques ; autre chose est de commander à des matelots et de parler à une assemblée de députés. Cependant, les premières armes politiques du représentant de Gaspé font présager de beaux succès dans sa nouvelle carrière. Il parle facilement les deux langues et prend la parole avec beaucoup d'effet et d'à-propos, chaque fois qu'il s'agit de l'importante question des pêcheries et de la création de notre marine. Il a, sur ces sujets importants, des connaissances précieuses pour la Chambre et le gouvernement.



1871

LE RECENSEMENT.

Pour la première fois, peut-être, depuis l'établissement de ce pays, il y a un vide dans la perspective brillante que notre reproduction merveilleuse offrait à nos regards ; pour la première fois, il y a une ombre, une ombre lugubre dans le tableau de nos destinées nationales.

Au milieu des luttes et des dangers sans nombre qui nous assaillaient, lorsque le ciel de la patrie était sombre, que la tempête hurlait autour de l'arbre national, nous nous consolions dans la pensée que si le vent faisait tomber de cet arbre quelques feuilles, de nouvelles racines venaient, à chaque instant, l'attacher plus profondément au sol. En voyant la population canadienne s'agrandir et se multiplier par la seule force de sa reproduction naturelle à l'égal des autres nations, les pères de la patrie plongeant leurs regards dans l'avenir, disaient avec fierté que l'immense région laissée à notre expansion n'était pas trop grande pour nous, et qu'un jour cet arbre puissant la couvrirait tout entière de ses rameaux et de ses fruits.

Confiants dans nos forces et dans la Providence qui nous avait conduits à travers tant de misères et de dangers, nous nous endormions en rêvant de nos glorieuses destinées. Depuis quarante ans surtout, nous nous bercions dans nos souvenirs et nos illusions, au souffle de la brise qui enflait nos voiles et entraînait notre barque.

Hélas ! nous oublions les conditions d'existence imposées à tout être humain, à toute nation ; nous oublions qu'il est dans l'ordre de la Providence que l'homme travaille sans jamais se reposer, que l'intelligence lui a été donnée afin qu'il évite les dangers semés sur ses pas et cherche sans cesse de nouveaux moyens de progrès et de développement. Nous oublions enfin que, à l'exemple de Sisyphe, il nous faut tourner constamment ce rocher qu'on appelle le progrès, si nous ne voulons pas en être écrasés.

Aussi, pendant que nous prêtons l'oreille aux sirènes qui nous charmaient en chantant nos gloires, nous n'apercevions pas les écueils vers lesquels nous marchions. Chose étonnante et triste à constater ! c'est depuis la fin de nos combats que date l'ère de notre décadence.

Mais à quoi servent les phrases ? Ce sont des faits qu'il nous faut. En 1814, nous étions 100,000 ; en 1831, 380,000 ; en 1844, 524,307 ; en 1851, 669,-528 ; en 1861, 847,615. C'est-à-dire qu'ayant toujours grandi dans la proportion de trente à quarante pour cent, par dix ans, au taux de 3.60 à 4.25 par an, nous devrions être aujourd'hui au moins 1,116,566.

Or, quoique nous ne connaissions pas encore le chiffre exact de la population d'origine française dans le recensement qui vient de se faire, nous n'hésitons pas à dire qu'elle ne s'est pas accrue depuis 1861.

En effet, le chiffre officiel de toute la population bas-canadienne est de 1,190,505 âmes. Or, de ce chiffre il faut retrancher 15,000 âmes que l'immigration nous a apportées, et au moins 329,000 d'origine anglaise, irlandaise, etc., etc., car la population anglaise, qui était de 268,951 âmes en 1861, a dû augmenter d'au moins 60,000 pendant les dix dernières années ; ce qui laisse environ 846,505 âmes pour la population d'origine française.

Où est allée la différence de 303,495 âmes entre ce que nous sommes et ce que nous devrions être ? Qu'est devenue l'augmentation naturelle de notre population depuis dix ans ? Est-ce la guerre ou quelque terrible épidémie qui nous l'a enlevée ? Non, nous n'avons eu aucun fléau, depuis dix ans. Pourtant oui, nous avons eu un fléau, le fléau de l'émigration ; c'est lui qui a détaché du tronc national tant de rameaux pour en joncher le sol américain.

Mais, va-t-on dire, le recensement de 1861 n'était peut-être pas exact et avait grossi le chiffre de notre population ? Non, c'est tout le contraire, nous aurions dû être plus nombreux même à cette époque.

M. Rameau, qui nous a laissé des études si profondes sur l'avenir de la race française en Amérique, avait calculé en 1859, que l'accroissement na-

tuel des 669,528 âmes que nous avions en 1851 aurait dû produire 980,000 âmes en 1861 au lieu de 847,615.

Ce calcul est certainement exact, car la différence de 132,385 entre ces deux chiffres, ne dépasse pas le nombre des Canadiens-Français qui ont émigré aux États-Unis de 1851 à 1861. Or, si nous avions été 980,000 en 1861, ce n'est pas 1.116,566 que nous devrions être en 1871, mais environ 1,372,000. Or, comme nous ne sommes à peu près que 846,505 âmes, c'est donc 525,495 âmes que nous avons perdues depuis vingt ans.

Ce n'est pas tout encore.

Les Canadiens-Français avaient commencé à émigrer avant 1851. M. Rameau disait que depuis 1760, l'émigration avait enlevé au moins 155,000 âmes, à différentes époques, et que l'accroissement composé de tous ces émigrés, s'ils fussent restés dans le pays, aurait produit, en 1859, 5 à 600,000 habitants de plus.

Prenant pour base les chiffres les moins élevés, afin d'éviter toute contradiction, nous arrivons à la conclusion fatale, qu'au lieu de 850 à 900,000, il devrait y avoir de un million 300,000 à 1,400,00 Canadiens dans la province de Québec. Et sans faire le recensement des Canadiens qui vivent hors du Bas-Canada, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il y en a au moins 600,000 dispersés sur le continent américain, dans le Haut-Canada et les États-Unis. Il peut y en avoir même de cent à deux cent mille de plus, car nous étions si effrayés des chiffres

qui se déroulaient devant nous pendant nos calculs, que nous les réduisions autant que possible, afin de ne pas être accusé d'exagération.

Ajoutons que la proportion de la population anglaise, qui n'avait jamais dépassé vingt-cinq par cent, sera de trente-cinq à quarante pour cent cette année, c'est-à-dire que si dans un immense effort national, la population canadienne-française ne s'arrête pas sur la pente de la décadence, la moitié de la population sera anglaise et irlandaise avant 15 ans.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires ; si le patriotisme n'est pas complètement éteint dans le cœur des Canadiens-Français, ils devront produire d'un bout du pays à l'autre un immense sentiment de douleur et une puissante réaction.

Nous les soumettons sans passion, mais avec amertume à tous ceux qui s'occupent de nos destinées, et nous les prions de ne pas chercher à diminuer l'effet et la portée, par des subterfuges criminels. Nous les prions aussi de cesser d'insulter à la Providence, en disant que c'est elle qui a fait cela.

Que dirait-on de celui qui voyant sa mère se débattre au milieu des flots se contenterait de dire : "C'est la Providence qui le veut." Pourrait-il ensuite faire un pas à travers le monde sans que, de tous côtés, des voix irritées lui crient : "Malheureux, qu'as-tu fait de ta mère ?"

Il est dans l'ordre de la Providence que l'homme, avant de se courber devant la fatalité, fasse tout pour éviter le mal qui le menace, et il n'est ni rai-

sonnable ni chrétien de diminuer chez un peuple le sentiment de sa responsabilité et de sa valeur morale.

Toute la politique du jour doit être de réagir contre cette situation malheureuse, de chercher un remède au mal qui nous dévore ; et ce remède nous le prendrons, quelle que soit la main qui nous le donnera, malgré la répugnance qu'il nous inspirera.

Ce n'est plus le temps de nous consumer en discussions stériles, lorsque nous sommes sur le bord de l'abîme, ce sont des mesures énergiques qu'il nous faut. Nos antipathies pour tel ou tel régime politique devront même se taire devant les exigences impérieuses de notre situation. L'homme qui a une famille à soutenir ne demande pas à celui qui lui donne du travail, s'il est américain ou anglais.

Nous disions, il y a quelque temps, que le Bas-Canada n'avait aucune raison de repousser le régime actuel s'il y trouvait le progrès et la prospérité, si les provinces qui le composent comprenaient qu'elles doivent travailler à leur développement mutuel et respectif dans l'intérêt du tout. Combien à la vue des tristes résultats du recensement nous sommes convaincus plus que jamais de la nécessité de l'industrie agricole et manufacturière pour le Bas-Canada !

Il faut une action prompte, immédiate, nous n'avons plus dix ans à perdre, il serait trop tard.

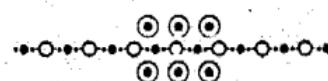
Mais le Haut-Canada est mécontent lui aussi, dit-on ; sa population n'a augmenté que de 284,525 âmes. Triste consolation ! Du moment qu'un hom-

me verrait son voisin frappé de la maladie qui l'emporte lui-même, il devrait mourir content ! Bien entendu, nous n'admettons pas que le Haut-Canada soit aussi mal que nous ; seulement il peut être plus ambitieux, plus énergique et plus difficile à contenir que nous ne le sommes. Mais allons donc ! de pareilles choses ne se discutent pas.

Pauvre nationalité c'est donc là que tu devais aboutir après tant de sacrifices et de luttes glorieuses pour t'enraciner sur cette terre rougie de ton sang ! Et pendant que tu es là souffrante, menacée de consomption, des hommes intelligents disent que c'est la fatalité qui veut que l'émigration te jette par lambeaux aux quatre vents du ciel ! Tu es condamnée à végéter sur une terre qui peut faire vivre des millions d'hommes !

Comme s'il n'y avait pas qu'une chose à faire pour tes enfants, une seule : se rallier, comme firent autrefois leurs pères, sous ton drapeau, pour te sauver du nouveau danger qui te menace !

Puissent les hommes du gouvernement et de l'opposition comprendre qu'on ne pourra faire trop de sacrifices pour opérer la réaction nécessaire ! Puissent-ils convaincre la population qu'il est des circonstances où une nation doit se saigner aux quatre membres pour se sauver !



1871

DISCOURS PRONONCE AU BANQUET
TYPOGRAPHIQUE DE "L'OPINION
PUBLIQUE."

Il est bien vrai, messieurs, qu'il est des circonstances où la bouche peut exprimer difficilement tout ce que la tête pense, tout ce que le cœur ressent. Il y a ici dans tout ce qui m'entoure une source féconde d'inspirations et de sentiments.

Ces drapeaux de toutes les nations suspendus sur nos têtes, ces noms illustres gravés sur les murs, tous ces emblèmes de la science, du progrès et du plus noble des arts, tous ces ouvriers, ces hommes de toutes les origines dont les talents et les aptitudes sont si variés : tout cela parle le plus éloquent des langages. Cette réunion d'éléments si divers dans un même but démontre toute la puissance, la merveilleuse influence de la presse, de l'imprimerie.

Il me semble juste de comparer cette belle assemblée à une armée, mais à la plus belle, à la plus noble des armées, — l'armée de la science, de l'art, du travail, de la pensée. Elle ne répand pas le sang celle-là, elle ne sème pas les ruines et la mort sur son passage. Non, ceux qui marchent sous ses dra-

peaux n'ont qu'un but, qu'une pensée : travailler au progrès, au perfectionnement de l'intelligence humaine, au bonheur et à la prospérité des nations.

Mais toute armée a un général, et c'est le bon général qui fait le bon soldat ; c'est sa bravoure, son habileté et son héroïsme qui électrisent les troupes et les fait marcher à la victoire. Eh bien, vous avez un général, vous aussi, messieurs, et ce que vous faites ce soir, votre émotion, vos applaudissements, toutes les fois qu'on prononce son nom, disent assez combien vous êtes fiers de lui. Ah ! je le comprends, vous ne reculez pas devant les obstacles, le travail et les plus grands sacrifices, car vous suivez votre général, vous marchez sur ses traces....

Il y a, messieurs, dans le monde deux classes d'hommes riches. Il y a ceux qui sont riches pour eux-mêmes ou leur famille, pour leur satisfaction ou celle de leurs enfants, dont la vie se passe à entasser sou sur sou. Ils peuvent avoir leur mérite et leur raison d'être, mais ce ne sont pas ceux-là que j'admire le plus. Il est une autre classe d'hommes dont la fortune est un bonheur pour tout le monde, qui savent s'enrichir en enrichissant les autres et mesurer leur charité, leur noble ambition et leur générosité à l'étendue de leur richesse, qui passent leur vie à risquer leur fortune dans des entreprises avantageuses à leur pays, à leurs compatriotes.

Ils pourraient eux aussi vivre dans la mollesse et les plaisirs en mangeant l'héritage paternel.

Mais non, ils ont la pensée plus haute que cela, le cœur plus généreux. Ils comprennent que tout

homme a sur la terre une mission, des devoirs à remplir et sa part à faire dans le progrès général, dans le bonheur des autres ; et que plus il est riche, plus il a de talent et d'intelligence, plus cette part doit être grande. Ils savent que s'il y a tant de pauvres sur la terre, tant de familles qui n'ont pas de pain, c'est parce qu'il y a trop de riches qui ne comprennent pas leur mission.

Ah ! ceux-là, messieurs, puisse la Providence nous en donner beaucoup, à nous surtout qui en avons tant besoin pour donner l'exemple, pour promouvoir le progrès et la prospérité de notre cher pays, pour donner du pain et du travail à ceux qui vont les chercher ailleurs.

Inutile de vous le dire, messieurs, vous le savez mieux que moi, peut-être : celui qui vous a réunis, ce soir, à ce banquet splendide, M. Desbarats, appartient à cette dernière classe d'hommes.

Je ne suis pas surpris de voir écrits sur la muraille les noms de tous ces grands hommes dont le travail, l'énergie et l'intelligence ont illustré leur pays ; ils sont chez eux dans ces ateliers. Un jour, j'en suis sûr, les Canadiens seront fiers d'écrire à côté de ces noms célèbres celui de Georges Desbarats.



1871

AFFAIRE GUIBORD.

L'affaire Guibord est devant la Cour d'appel. Elle ne pouvait mieux tomber en ce temps de pénitence et de mortification. Les savants juges ont là une belle occasion d'expier leurs fautes judiciaires, si jamais ils en ont commis. Que l'honorable juge en chef, par exemple, accepte avec esprit de pénitence les ennuis que cette cause lui donne, et nous sommes certains qu'il obtiendra une grande réduction sur les peines qu'il peut avoir méritées.

Quant à l'honorable juge Monk, c'est déjà fait, et loin de chercher à diminuer son supplice, on dirait qu'il veut au contraire l'augmenter pour avoir plus de mérite sans doute.

Les belles questions soulevées dans cette cause doivent naturellement avoir beaucoup d'attrait pour lui. Nous pourrions en dire autant de l'honorable juge Drummond. Homme de lutte et de discussion, cette cause doit le rajeunir.

Voyez le juge Caron, dont la figure calme et distinguée orne le tribunal ; l'observateur peut facilement remarquer une pointe de mécontentement à travers ses dehors bienveillants.

L'honorable juge Badgley, insensible aux bruits de la terre, est enseveli dans les profondeurs de la question où il est à son aise.

C'est M. Doutre qui a pris, le premier, la parole. On peut ne pas approuver tout ce qu'il a dit, mais il est incontestable que, cette fois, il s'est renfermé dans son rôle d'avocat, et qu'il a montré du talent, de l'étude, beaucoup de logique et d'énergie dans la pensée et le style.

Au moment où je trace ces lignes, M. Laflamme se tourne et se retourne dans la cause comme le ver à soie dans sa chrysalide. Nous assistons à un travail intéressant. L'honorable juge Monk est à la veille de le piquer un peu pour activer la métamorphose. Déjà, d'ailleurs, on voit miroiter de belles couleurs.



1871

UN BAL INTERESSANT.

Il est passé ce bal comme passent les plus belles choses de ce monde ; il a duré l'espace d'une nuit. Mais quelle nuit ! pleine de clarté, d'éblouissements et de vertige. Avec des nuits comme celle-là, j'en connais qui se passeraient des jours. Le fait est qu'on y voit aussi clair, plus clair même.

Je ne pensais pas vraiment qu'il y aurait autant de monde, autant de dames surtout, à ce bal donné par les célibataires. Car enfin, honorer les célibataires ! ce n'est pas précisément honorer la vertu, et il n'est pas prudent, il me semble, d'encourager une pareille institution quand on a des filles à marier. On m'assure que ces dames savent bien ce qu'elles font : l'expérience leur a appris que le célibat ne traverse jamais ces flots de lumière, de dentelle, de soie et de diamants sans essuyer quelque naufrage. Il paraît que dans ces bals enchantés, il vient à ces vieux garçons blasés, avides de fortes émotions, des inspirations soudaines, des moments d'enthousiasme dont une mère intelligente ou une jeune fille bien instruite sait tirer parti. Un mot d'amour, c'est si vite dit, une demande en mariage c'est si vite fait.

Alors, tant mieux !

Plus que personne ces vieux célibataires doivent savoir que celui qui s'expose au danger y pérît, et qu'il n'est pas si facile de passer froidement toute une nuit sous le feu de cinq ou six cents prunelles, de lutter contre ces terribles mitrailleuses. Il faut avouer que si les mitrailleuses ne faisaient jamais plus de mal que cela, on en rirait bien, même si tous les vieux garçons qui ne se rendent pas étaient mis en pièces ; car enfin ils méritent bien de mourir pour les femmes, puisqu'ils ne veulent pas vivre pour elles.

D'ailleurs, c'est si vite remplacé un vieux garçon !

Tout de même, ils étaient bien gentils, ces messieurs, le 11 courant, et je me hâte de leur rendre justice ; autrement, on aurait le droit de crier à l'ingratitude. Ils ont bien fait les choses, et si individuellement ils ne valent pas grand'chose, collectivement ils sont magnifiques. On parlera longtemps de leur brillante manifestation du onze avril 1871 ; on se racontera leur vaillance, leur galanterie et leur libéralité ; de chacun d'eux les jeunes filles ont dû dire en soupirant : " Que c'est malheureux qu'il ne se marie pas " !

Oui ! et dire que ce sont les meilleurs parmi les hommes qui ne se marient pas ! Du moins, c'est une femme qui a dit cela. De sorte que ce sont les gens mariés qui devraient être garçons, et ce sont les vieux garçons qui devraient être mariés, et ce monsieur que mademoiselle désire pour son mari, aurait dû être son père. Mais pourquoi donc cette anomalie ? Ma foi ! c'est sans doute parce qu'il faut que le ma-

riage soit une source de mérites, un moyen de sanctification.

Mais, alors, c'est peut-être la même chose pour les femmes ? C'est très possible, c'est probable même. C'est l'histoire de la pomme divisée dont les moitiés ne peuvent se retrouver ; si elles se retrouvaient, le mariage serait le paradis sur la terre ; or, il ne faut pas que ce soit le paradis.

Allons, j'entends des voix courroucées qui me crient :

— Mais parlez-nous donc du beau bal, malheureux ! Dites-nous donc si c'est beau un bal ?

Comment, si c'est beau ? Lorsqu'on passe devant les vitrines de la rue Notre-Dame, on s'arrête ébahie à la vue des belles toilettes qui y sont étalées, on ne peut en détacher ses yeux. Eh bien ! croit-on que ces toilettes soient moins belles, lorsqu'elles sont portées par des êtres raisonnables et animés, très animés même ? Qu'on s'imagine un beau lac dont chaque vague, étincelante de diamants, de rubis et d'émeraudes, couverte de fleurs, ferait miroiter sous les rayons du soleil les couleurs les plus riches, les plus variées. Ce serait beau, n'est-ce pas ? Eh bien ! donnez la vie à cette vague, donnez-lui un cœur, une âme, des yeux, des oreilles, des lèvres roses, des joues vermeilles, des épaules de marbre et un chevelure ondoyante, faites-la parler, rire et danser, animez-la de ce souffle divin qui créa l'homme et on aura une idée du spectacle magnifique que la salle Saint-Patrice offrait mardi dernier.

— Y avait-il beaucoup de jolies femmes ? Toutes les femmes sont jolies dans ces circonstances-là ; et comment ne le seraient-elles pas, lorsqu'elles emploient tout leur esprit et leur cœur à l'être, ou du moins à faire croire qu'elles le sont, à force d'être aimables ?

— Quelle était la plus belle femme ?

Ah ! En voilà une question épineuse. Il est difficile de dire quelle est la plus jolie fleur d'un parterre.

A part certain type extraordinaire qui réussit très rarement à réunir tous les suffrages, il est difficile de décerner la couronne de la beauté en pareille occasion.

C'est si vrai que, mardi dernier, j'ai entendu dire d'au moins quinze femmes : "C'est la reine de la soirée."

Il y a tant de variété, tant de nuances dans la beauté ! Et les goûts sont si différents ! Il y a la beauté blanche et froide comme le marbre, aux yeux bleus, à la chevelure dorée, remarquable par la pureté et la délicatesse des lignes, la beauté sévère et monumentale qui produit l'admiration et le frisson. Il y a la beauté brune, aux yeux et aux cheveux d'ébène, vive, animée, au sang chaud, au cœur ardent, pétillante de verve et d'esprit, qui réchauffe, réjouit et charme.

Il y a la personne qu'on suit du regard, qu'on observe constamment avec un sentiment de muette admiration, et dont on se tient éloigné. Et il y a la femme qu'on oublie de regarder et d'admirer tant

elle est aimable et charmante. Maintenant, ces qualités se combinent à l'infini ; celle-ci l'emporte d'une façon et celle-là de l'autre. Comment faire un choix, porter un jugement juste et impartial ?

Les Anglaises étaient généralement mieux mises, mardi dernier, elles étaient plus grandes, plus belles, disons le mot ; les Canadiennes étaient plus jolies, plus aimables et plus gaies. Mais inutile de revenir sur la distinction que j'ai faite plus haut.



1871

PIERRE-LUCIEN MALO.

Le célèbre Pierre-Lucien Malo a encore été volé.

On sait que M. Malo habite, sur la rue Saint-Louis, une maison qui n'indique pas l'opulence de son possesseur. C'est là qu'après une vie agitée, cet antique citoyen coule des jours paisibles, ne songeant plus que par habitude à ses intérêts. Victime, plusieurs fois déjà, de l'ingratitude de quelques-uns de ses compatriotes qui passent la dernière moitié de leur vie à lui arracher ce qu'ils lui ont si généreusement payé pendant la première moitié, il vit dans la solitude et la crainte des hommes de son temps.

Qui a vu une fois Pierre-Lucien n'oublie jamais cette figure abrupte et pittoresque comme le Cap des tempêtes, sauvage et grandiose comme le Pic Eternité sur les bords du Saguenay, terne et chiffonnée comme des billets vieillis de ses mauvais débiteurs. C'est bien son malheur, qu'ils soient si faciles à reconnaître ; les voleurs en abusent. On dirait vraiment que le bien de Pierre-Lucien est leur bien tant ils mettent de sans-gêne à le prendre. Ils font comme ces joyeux compagnons qui vont sans cérémonie dans les armoires de leurs amis chercher cravate, chemise ou pantalon.

Il y a de cela huit jours ; c'était la nuit, à l'heure des mystères et des crimes ; Pierre-Lucien dormait profondément, aux rayons de la lune, qui venait à travers la fenêtre caresser sa candide et innocente figure. Son esprit flottait dans des rêves d'or et d'argent qui imprimaient à ses lèvres un sourire angélique. A cette heure de calme et de repos pour les justes, deux hommes, deux monstres, sans doute, s'introduisaient dans la maison de Pierre-Lucien et passaient la nuit dans la cave à boire quelques restes de bière perdus au fond d'une cruche de 1837. Mais ce n'était pas pour si peu qu'ils étaient venus là. Le matin, au moment où l'aurore, avec ses doigts de rose, entr'ouvrait les portes dorées de l'Orient, et les paupières de Pierre-Lucien, ces deux hommes, dont la figure était masquée, pénétraient dans sa chambre à coucher, lui sautaient à la gorge, et tirant de grands poignards, ils le sommaient de leur dire où était son argent. Pierre-Lucien, qui pousse le désintérêt rare, dans notre siècle, de préférer la vie à l'argent, ne se le fit pas dire deux fois ; il indiqua, d'une voix étouffée, l'endroit désiré. Les voleurs y trouvèrent \$2,000. C'était tout ce qu'il y avait dans la maison, et ils n'osèrent pas lui demander un chèque sur la banque.

Mais ce n'est pas tout ; ils lui firent jurer, en lui appliquant la pointe de leurs poignards sur la poitrine, de ne faire aucun pas, aucune démarche pour les faire arrêter, et le laissèrent pétrifié de terreur et complètement dégoûté des choses de ce monde.

On dit que cette dernière affaire a achevé de ruiner sa confiance dans les hommes et qu'on pourrait bien apprendre, ces jours-ci, qu'après s'être dépoillé de tous ses biens en faveur de ses anciens débiteurs, Pierre-Lucien est entré chez les Trappistes. Toujours est-il que rien au monde ne peut lui arracher un seul mot capable de mettre la police sur les pistes des voleurs. Pierre-Lucien, fidèle à son serment, refuse de parler, il a toujours présentes à l'esprit ces paroles terribles que les brigands lui jetaient dans les oreilles en partant : " Si tu dis un mot, tu es un homme mort." Or, il veut vivre, il trouve que la vie est bonne, malgré les épreuves dont elle est remplie.

Ce pauvre Pierre-Lucien Malo, les persécutions ne l'ont pas épargné. Il n'y a pas si longtemps qu'un de ses débiteurs, sommé de lui payer un billet dont les intérêts égalaient le capital, avait recours à un moyen vraiment injuste et malhonnête de se libérer de sa dette. Ayant demandé à Malo de lui laisser voir le billet, il le saisit, le déchira en petits morceaux, l'avala et se hâta de s'en aller pendant que Malo au désespoir criait comme un possédé : " Au voleur." Lorsque l'aventure fut connue, il y eut un éclat de rire général. Pierre-Lucien Malo, malheureux jusqu'au bout, fit arrêter son débiteur, qui fut acquitté, faute de preuve.



1871

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE.

M. Renaud, l'un des députés du Nouveau-Brunswick, élu par les Acadiens, et Acadien lui-même, est un homme gros, brun foncé et trapu qui roule dans sa graisse. Il avait l'habitude de porter une longue barbe dont il s'enveloppait pendant l'hiver. Prévoyant probablement que l'été sera chaud, cette année, il jugea à propos de se débarrasser de son épaisse fourrure.

Il arrive, l'autre jour, au comité de la pipe. Un éclat de rire général l'accueille et on l'accable de plaisanteries. M. Costigan, autre représentant des Acadiens, un irlandais à moitié canadien, félicita son collègue sur sa métamorphose et lui dit en français : " Maintenant, mon cher Renaud, si tu te graissais, ce serait difficile de t'attraper."

* * *

Je n'ai pas encore entendu un seul discours en français, à l'exception de quelques explications données par M. Langevin. Comment aussi parler français dans une Chambre où tout le monde comprend

l'anglais, pendant qu'un si grand nombre ne comprennent pas un mot de notre belle langue. Quand un représentant du Bas-Canada se lève pour parler en français, la Chambre se vide, les Anglais s'enfuient à la hâte. On conçoit l'effet que cela produit sur l'orateur.

Aussi le rôle que nous jouons là n'est pas très brillant. Il faut avouer, cependant, que si tous les représentants du Haut-Canada ont la manie du speech, ils ne parlent pas tous bien, et plusieurs ne font que mal répéter ce que les chefs des partis ont bien dit.

* * *

Quelle belle salle que celle où siègent nos représentants, mais quelle salle détestable pour ceux qui veulent entendre ce qui s'y dit ! Si les yeux sont charmés, les oreilles souffrent, c'est-à-dire que cette salle a toutes les qualités, excepté la principale. Il faudrait que chaque membre fût muni d'un porte-voix à moins d'avoir les poumons de Sir Georges.

Rien de semblable à la voix de M. Cartier, excepté, peut-être, la trompette qui retentira au jugement dernier. Ajoutons en passant qu'il a les yeux aussi bons que la voix, et que même en parlant il voit tout ; avec le goût qui le caractérise, il sait bien regarder où sont les objets les plus attrayants.

Il est étonnant comme M. Cartier reste toujours le même, malgré l'âge et les fatigues de la politique ; personne dans la Chambre n'a plus de vigueur et

de gaieté que lui ; les questions les plus sérieuses, les situations les plus critiques ne peuvent troubler sa quiétude et sa confiance en ses forces, en son étoile.

Il est un des hommes qui ont le bonheur de jouir de tout ce qu'ils font, et de tout ce qu'ils disent, pour qui le travail, la lutte et les complications politiques ne sont que des distractions. Hommes précieux pour une nation, mais dangereux, lorsqu'ils portent leur ambition et leur activité dévorante dans une mauvaise direction, lorsqu'ils perdent de vue la responsabilité qui pèse sur eux, et les conséquences fatales des fautes qu'ils sont exposés à commettre.

POMEROY.

De la politique, passons au magnétisme ou au somnambulisme, de Sir Georges à Pomeroy ; c'est une singulière transition, mais le monde est rempli de ces contrastes.

Qu'est-ce que cela, Pomeroy ! C'était un pauvre forgeron qui, étant tombé malade, il y a quelques années, s'endormit, un jour, et se mit à dire, pendant son sommeil, à ceux qui l'entouraient, toutes les maladies qu'ils avaient et à leur indiquer les remèdes devant les guérir.

La nouvelle de ce fait extraordinaire s'étant répandue, on vint de tous les côtés consulter Pomeroy, et chacun s'en retourna convaincu, ébahie. Il a fait le tour des Etats-Unis et partout des milliers de personnes ont attesté les effets du don qu'il possède.

Il est en ce moment à Ottawa où il fait fureur ; sa maison est assiégée à toute heure du jour, et tous ceux qui sont allés le visiter sont revenus satisfaits ; tous avouent qu'il leur a dit exactement le mal dont ils souffraient. Il leur dit même des choses auxquelles aucun médecin n'avait pensé. Bien plus, les docteurs X. et Y. ont fait l'épreuve de sa merveilleuse faculté en faveur de certains malades dont ils ne pouvaient découvrir le mal, et chaque fois, succès complet. On a essayé de le jouer de toutes les manières, de le dépister ; tout a été inutile. Il prétend, par exemple, dire la maladie d'une personne absente, pourvu qu'on lui apporte un cheveu de cette personne. Il y a quelques jours, quelqu'un lui apporte un cheveu. Pomeroy l'examine et le remet entre les mains de son visiteur en lui disant : — Je ne puis rien faire pour cette personne, elle est morte depuis deux mois.

C'était vrai.

Un jour, c'était dans les premiers temps de son ministère, il voit, en passant dans la rue, un homme qui travaillait aux fondations d'une maison. Il s'arrête et lui adresse ces paroles : — Mon pauvre homme, vous feriez bien mieux de vous en aller, vous n'avez plus que quelques heures à vivre. L'homme se moqua d'abord de cette prédiction, mais s'étant senti malade quelques minutes après, il se rendit chez lui et mourut presque aussitôt.

Après avoir découvert la maladie, il donne aussi des remèdes à ceux qui en veulent, et un grand nombre disent qu'ils ont été guéris. Son don paraît cependant consister à découvrir le mal.

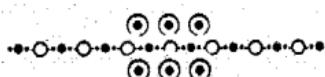
L'un de nos confrères journalistes, qui se moquait plus ou moins de Pomeroy, se décide à l'aller voir, jeudi dernier, avec l'intention bien arrêtée de ne pas se faire jouer. Il arrive chez le célèbre magnétiseur qui, soit dit en passant, possède une excellente figure et des manières très affables, et lui annonce qu'il vient pour se faire examiner. Pomeroy jette un coup d'œil sur lui et se met aussitôt en frais de s'endormir, ce qui fut l'affaire d'un instant. Alors il dit : "Que ceux qui veulent se faire examiner approchent."

Notre ami s'étant approché, Pomeroy, l'air à moitié endormi et inspiré, porta d'abord la main à son front et dit en soupirant et comme s'il ressentait une forte douleur : — Il y a du mal là, vous avez dû avoir une grave maladie de cerveau."

C'était l'exacte vérité.

Le *docteur* continua son examen, et portant la main de son front à sa poitrine, dans la direction des poumons, du cœur, du foie et ensuite des intestins, il dit à notre confrère dans quel état se trouvaient ces organes et n'e se trompa sur rien.

Ajoutons en passant que rien n'échappe à son observation : il a dit à quelqu'un que nous connaissons bien, qu'il avait sous le bras une petite tumeur. Notre ami l'ignorait.



1872

L'HONORABLE JOSEPH-E. CAUCHON.

Descendant d'une des plus anciennes familles canadiennes. Né à Saint-Roch de Québec, le 31 décembre 1816. Elève distingué du séminaire de Québec qui nous a donné tant d'hommes remarquables. Avocat en 1843, mais journaliste dès 1840, et fondateur en 1842 du *Journal de Québec* avec l'aide de son beau-frère, M. Côté. Remarqué dès ses débuts dans la presse par la vigueur de ses pensées et l'énergie de ses sentiments. Membre de la Chambre en 1844, commissaire des travaux publics de 1855 à 1858, et de 1861 à 1862 ; président du Sénat depuis l'établissement de la Confédération.

Intelligence féconde et vigoureusement trempée ; caractère brusque, violent et hardi. Homme d'Etat instruit et pratique, capable d'être le premier s'il était aussi aimé que redouté. Homme de lutte, ardent, ambitieux, toujours curieux d'essayer ses forces et celles de ses adversaires, quelquefois même celles de ses amis ; plus fait pour les combats singuliers et la guerre d'aventure que pour les batailles rangées, violant la discipline pour se jeter, tête baissée et poitrine découverte, au milieu de l'en-

nemi. Le plus savant en science constitutionnelle et le plus clairvoyant probablement de nos hommes politiques, mais le plus suspect, même lorsque, sans doute, il obéit à des convictions nationales. Amant passionné des jouissances, que donnent le pouvoir et la richesse, il a toujours su être, avant tout, homme d'affaires. Seul, il a trouvé la fortune dans une carrière où ses contemporains n'ont récolté que la misère et les déboires ; mais aussi depuis le jour où, pauvre enfant, il écrivait des articles pour faire vivre sa vieille mère, il a déployé une activité, une énergie indomptable ; sous ce rapport, sa vie peut servir d'exemple à la génération actuelle. Plus capable que qui que ce soit de prévoir les conséquences d'une faute ou d'une erreur et de lire dans l'avenir, il a souvent rendu de grands services à son pays et jeté de l'éclat sur son nom et sur les causes qu'il défendait. Ses écrits et ses discours portent toujours lempreinte d'un esprit supérieur ; il aura été, avec l'honorable L.-A. Dessaulles, son terrible adversaire, le plus fort polémiste de son époque, et laissera des traces profondes dans l'histoire de la presse canadienne.

L'un des chefs de l'école politique qui a suivi et hâté, peut-être, la retraite du juste et regretté M. Morin, il a attaché son nom à des luttes fameuses où la postérité pèsera plus facilement que nous la somme de bien et de mal qu'elles ont produite. L'un des auteurs de la Confédération qu'il avait combattue auparavant, l'histoire lui donnera une large part de responsabilité dans le bien ou le mal qu'elle pro-

duira. La plus importante et la plus durable de ses œuvres politiques sera, probablement, le chemin de fer du Nord qui fera son honneur.

M. Cauchon est à la veille, dit-on, de rentrer dans la politique active, de se jeter de nouveau au milieu des dangers et des émotions de la lutte. Il a cinquante-quatre ans et il ne paraît pas en avoir plus de quarante. Il est dans toute la force de l'âge et la plénitude de ses forces intellectuelles, et il est riche. Le pays sera sans doute heureux de le voir remplir le vide que sa retraite avait laissé dans nos discussions politiques. Il est temps que nous déployions toutes nos forces au sein du parlement fédéral. M. Cauchon pourrait y affirmer notre valeur avec force et honneur.



1872

L'INDEPENDANCE.

On affirme que l'indépendance du pays n'est plus qu'une question d'opportunité, que le moindre incident peut trancher d'un jour à l'autre et que le devoir de nos hommes publics est de préparer la place que nous devons occuper dans le nouvel état de choses.

C'est le temps de nous poser la question suivante : — Pouvons-nous entrer dans l'indépendance, tels que nous sommes, sans modifier la constitution qui nous régit depuis cinq ans ? Nous croyons que non.

Il faudrait auparavant, ou en même temps, assurer davantage l'autonomie des provinces et l'indépendance de leurs institutions en faisant une délimitation plus parfaite des pouvoirs fédéral et local.

Toutes les provinces sont intéressées à faire cette délimitation en vue de l'harmonie et du bon fonctionnement de la Confédération, mais pas autant que nous qui avons des intérêts religieux et nationaux tout particuliers à sauvegarder, à mettre à l'abri des antipathies. Il ne faut pas oublier que, sous ce rapport, l'indépendance peut nous offrir des dangers.

Nous pouvons, sous le régime actuel, trouver dans l'Angleterre un tribunal ou un arbitre impartial, dans la plupart des cas ; nous pouvons, dans une certaine mesure, espérer que loin de nos luttes, étrangère à nos divisions nationales, elle jugerait froide-ment les difficultés qui pourraient surgir.

Mais où trouverons-nous ce tribunal impartial dans la Confédération devenue indépendante, entou-rés que nous serons de provinces aux majorités hos-tiles ?

La première pensée de ceux qui font des consti-tutions pour les peuples, est de prévenir les conflits et les erreurs, de fermer, autant que possible, la porte aux fausses interprétations.. A plus forte raison, ils doivent user de prudence lorsqu'il s'agit de faire vivre ensemble, sous un même drapeau, des nationa-lités si distinctes, de concilier des intérêts si divers. Toute négligence, dans pareil cas, est une faute grave, car on inocule dans la nouvelle constitution, dès son origine, un germe de mort qui la tuera promptement.

On dit quelquefois que dans ce siècle, et surtout dans ce pays, on n'a pas raison de se dénier des ani-mosités religieuses et nationales, que ces questions brûlantes ont fait leur temps. Il faut ne pas con-naître l'histoire ni le cœur humain pour émettre une pareille opinion, et il faut être peu homme d'Etat pour agir d'après un pareil principe.

On aura beau changer la face du monde, il y a quelque chose qu'on ne changera jamais : le cœur humain ; quelque chose qu'on ne pourra détruire :

l'amour de soi, des siens, de sa nationalité. Ces trois amours, qui réellement n'en forment qu'un et s'alimentent à la même source, dureront aussi longtemps que la nature humaine. Toujours les hommes s'aimeront en eux-mêmes et dans ce qui les touche de plus près, et toujours, par conséquent, il faudra tenir compte de leurs intérêts personnels, religieux et nationaux. Et même on ne pourra jamais avoir trop de prudence, prendre trop de précautions à cet égard, car on aura beau faire, l'ambition et le fanatisme trouveront toujours moyen de fausser l'interprétation des lois et des constitutions.

C'est la pensée qui inspira les fondateurs de l'Union Américaine et présida à la définition des droits d'Etat, à la division si complète des pouvoirs généraux et locaux.

Et cependant, malgré toutes ces précautions, que de conflits encore !

Nous avons eu, déjà, un des exemples frappants du danger qu'il y a d'exposer les droits des minorités à des interprétations erronées. Qui ne croit pas que l'interprétation donnée par Sir John à la constitution, au sujet des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, ne soit la conséquence naturelle des exigences politiques et nationales de la majorité dans le gouvernement et la Chambre fédérale ?

A combien d'autres conflits ne donnera pas lieu l'Acte Fédéral ? Et qui sera juge de ces conflits, lorsque nous serons indépendants ? La Cour suprême ? c'est-à-dire, un tribunal composé d'hommes qui nous jugeront sur les idées et les sentiments de

la majorité dont ils sanctionneront naturellement, et même souvent sans parti pris, les opinions et les décisions.

Restreindre et bien définir la juridiction et les pouvoirs du Gouvernement fédéral et de la Cour suprême, de façon à assurer notre indépendance absolue dans l'exercice de nos droits, de la jouissance de nos institutions religieuses et nationales, est donc pour nos hommes publics un acte de sagesse et de nécessité, s'ils croient que le pays s'achemine rapidement vers l'indépendance. Ce n'est pas seulement une question nationale, c'est encore une question politique ; le sentiment ici est d'accord avec la raison. Si ceux qui ont fait la Confédération sont sérieux dans leur projet d'en faire une grande nation indépendante, ils doivent prévenir les abus et les injustices qui forceraient les minorités à chercher sous un autre drapeau une protection efficace.



1878

LA RESURRECTION.

Jésus-Christ est ressuscité.

C'est un fait incontestable, mieux prouvé que les faits historiques auxquels le monde croit le plus fermement. Les témoins sont nombreux et leurs témoignages irrécusables. Les preuves matérielles seraient-elles moins fortes et moins nombreuses, que nous croirions encore à la résurrection de Jésus-Christ pour la raison suivante.

Il est bien constaté que les apôtres étaient des hommes faibles, ignorants et peu courageux, que tous, depuis saint Pierre jusqu'au dernier, ils renièrent et abandonnèrent leur maître au moment du danger. Ils avaient tellement oublié ses paroles et ses promesses, les preuves de sa divinité, que Jésus-Christ eut toutes les peines du monde à les convaincre qu'il était ressuscité.

Peut-on croire que ces hommes, qui avaient si facilement renié leur maître lorsqu'il vivait encore, qui s'étaient cachés durant sa passion, l'auraient confessé avec tant d'héroïsme après sa mort, s'ils n'avaient pas eu des preuves irrécusables de sa résur-

rection, s'ils n'avaient pas mis leurs mains dans ses plaies ?

Et même, la résurrection ne suffit pas pour faire d'eux des confesseurs et des martyrs, il leur faut l'Esprit-Saint, cet Esprit que le Christ leur avait promis. Alors seulement ils se sacrifient, se dévouent à la mort pour confesser Jésus-Christ ressuscité.

Donc, Jésus-Christ est ressuscité, donc il est Dieu, donc la religion qu'il est venu fonder est la vraie religion.

Or, où est sa religion ?

Est-elle tout entière dans les discours et les enseignements qu'il a donnés à ses apôtres de son vivant ?

Non ; et en voici la preuve. Dans le discours de la Cène, Jésus-Christ dit à ses apôtres : " Il vous est avantageux que je m'en aille, cas si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai... Il me reste beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont encore au-dessus de votre portée ; mais quand l'esprit de vérité viendra, il vous enseignera toute la vérité."

Ces paroles divines établissent de la manière la plus absolue que Jésus-Christ ne considérait pas son Eglise établie à sa mort, et que les apôtres devaient continuer, compléter son œuvre avec le secours de l'Esprit-Saint. Après sa résurrection, avant de monter au ciel, il complète ou confirme le discours de la Cène par les paroles suivantes qu'il adresse à ses disciples : " Allez et enseignez toutes les nations... et je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles."

Etait-il possible de promettre plus clairement l'Esprit-Saint et l'inaffabilité aux apôtres et à ceux qui, après eux, continueraient leur œuvre ?

Le monde chrétien a cru pendant quinze siècles que l'Esprit-Saint est descendu sur les apôtres, et qu'il a continué d'être avec eux et leurs successeurs, à savoir, les papes, les évêques.

Depuis Luther, le monde chrétien a été divisé. Mais où a continué d'être l'Esprit-Saint promis aux apôtres et à leurs successeurs ?

Peut-il être passé du côté de Luther ou de Calvin, d'Henri VIII et d'Elizabeth, pour leur faire dire le contraire de ce qu'il avait jusqu'alors inspiré à son Eglise ? Ou est-il resté avec ceux qui ont continué de croire à la confession, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la Sainte Trinité, à la primauté de Pierre et des papes, ses successeurs ?

Luther, Calvin, Henri VIII et Elizabeth méritaient-ils que l'Esprit-Saint passât de leur côté ? Il semble qu'il suffit de poser la question pour la résoudre. Si l'Esprit-Saint promis par Jésus-Christ, n'est pas avec ceux qui ont toujours cru et enseigné les mêmes choses jusqu'à Luther, il n'existe certainement nulle part, et alors Jésus-Christ n'a pas tenu ses promesses et, s'il n'a pas tenu ses promesses, il n'est pas Dieu.



1880

QUEBEC ET MONTREAL.

Québec est la ville des grands souvenirs, des ruines glorieuses, des sites grandioses, des hommes de lettres et des jolies femmes. Elle est saturée de gloire, entourée de respect et d'amour, honorée comme une relique, traitée comme une enfant gâtée. Elle a tout ce qu'il faut pour être heureuse, et cependant elle ne l'est pas. C'est une preuve frappante qu'il n'y a pas de bonheur parfait sur la terre. Elle est un peu comme les jolies femmes qui, accoutumées aux hommages, sont d'autant plus exigeantes qu'elles sont plus vieilles.

Elle trouve qu'on n'en fait jamais assez pour elle.

Plus âgée que sa sœur Montréal, mais moins grande et moins riche, elle la regarde d'un œil un peu jaloux et se demande tous les jours si on ne la néglige pas au profit de sa jeune mais grande sœur.

Ainsi Athènes, autrefois, épiait les mouvements de Sparte.

Voici ce qui trouble en ce moment le bonheur de la bonne et charmante vieille cité : il paraît que la plupart des juges d'appel sont de Montréal. C'est vrai ; mais elle pense trop à ce qui lui manque et pas assez

à ce qu'elle possède. Elle oublie trop facilement les avantages et les priviléges dont elle jouit. Y a-t-il eu depuis des années dans le pays une ville plus choyée ?

D'abord, depuis la Confédération, elle a fourni tous les lieutenants-gouverneurs : MM. Belleau, Caron, Letellier et Robitaille ; les présidents canadiens-français du Sénat étaient des Québecquois ; le seul orateur de la Chambre que nous ayons eu est de Québec ; sur trois ministres dans le gouvernement fédéral, elle en a trois ; mais, chose plus digne de remarque encore, on n'a eu et on n'a encore, à la Cour suprême, que des juges de Québec.

O Québec ! Québec ! Les sauvages ont bien eu raison de t'appeler ainsi, parce qu'ils trouvaient que tu avais un grand bec, capable de tout avaler. Dans le domaine judiciaire comme dans le monde politique, tu as toujours eu la part du lion. Ta gloire et tes charmes te faisaient pardonner tes exigences. Mais il ne faut pas que tu abuses de tes avantages et de tes droits à nos sympathies et à notre reconnaissance. Si on t'écoutait, tu prendrais tout, il ne resterait rien à Montréal, ni un homme de lettres ni une jolie femme. Tu oublies que la religion et la philosophie enseignent qu'il faut se contenter de ce qu'on a. C'est aussi un principe chrétien que ton cher fils Israël a dû t'apprendre. Tu n'es pas riche, c'est vrai, mais on ne peut pas tout avoir. Quand tu seras tentée d'envier Montréal, fais ton examen de conscience, compte tout ce que tu as reçu des gouvernements et tu verras, je le répète, que tu es l'enfant gâtée de la grande famille canadienne.

* * *

On ne gâtait pas les organistes en 1713. On payait à l'organiste de Notre-Dame, M. Dubuisson, cent livres.

En 1791, M. Metghler fut nommé organiste de cette église à raison de 480 francs par année. En 1816, ses appointements furent portés à soixante louis, mais il était obligé de se procurer un souffleur à ses frais. Il tint l'orgue de Notre-Dame pendant quarante-deux ans et fut remplacé par M. Brauneis. En 1849, nomination de l'organiste actuel, M. J.-B. Labelle, qui remplit cet emploi depuis trente ans.

* * *

M. Thors a donné, avant son départ pour la France, un dîner magnifique aux personnes qu'il avait connues intimement. Il a fait les choses principièrement, et jamais dîner ne fut plus gai, plus agréable. Les bons mots, les chansons et les discours étaient, comme les vins, de la meilleure qualité. Provencher et le baron Hogendorp pétillaient comme le champagne. L'hon. M. Marchand n'avait pas le temps de placer ses calembours, ils étaient dévorés avant d'être complètement éclos. Le meilleur de la soirée a été celui de M. Chauveau. M. Chapleau avait dit, en parlant de M. Workman, marchand de fer, que c'était un homme de fer, et se tournant du côté de M. Marchand, il fait son éloge, énumère toutes ses qualités. M. Chauveau l'interrompant, dit :

" Ajoutez que si Marchand n'est pas un homme de fer comme M. Workman, c'est certainement un homme de steal (style)."

* * *

Dans le temps où l'on s'occupait, à Rome, de nos difficultés religieuses et en particulier de notre code, il s'y passa une scène fort amusante. Le cardinal de Angelis avait dit à des personnages éminents du Canada de venir le voir, un certain jour, et qu'il leur donnerait son opinion sur le code. Le jour et l'heure arrivés, ces personnages distingués se rendirent au Vatican. En les apercevant, le cardinal de Angelis qui tenait à la main notre code, s'écria : " Oh ! quel bon petit codex ! Je voudrais bien que toutes les nations en eussent un pareil."

* * *

On a arrêté aux Etats-Unis une femme qui était rendue à son quinzième mari. Elle avait la manie de se marier aussi souvent qu'elle en avait l'occasion, dans le but prosaïque de s'enrichir. Chaque fois qu'elle se mariait, elle se faisait donner une certaine somme d'argent. L'argent obtenu, elle se mettait en campagne pour trouver un autre mari ou plutôt une autre dot. Elle regrette qu'on l'ait arrêtée si tôt : elle faisait de si bonnes affaires.

Mais les juges ont cru que, dans un temps où tant de bonnes filles se contenteraient d'un mari, on ne

pouvait permettre à une femme d'en avoir quinze à elle seule, que c'était un monopole injuste.

NOTES AMERICAINES

Longfellow, l'auteur d'*Evangeline*, est un vieillard à la barbe et à la chevelure blanches comme la neige, de moyenne taille, assez droit encore, bien fait, affable, poli, s'exprimant en excellent français. Il demeure à Cambridge, en face de Boston, dans la vieille maison où Washington tint ses quartiers généraux pendant la guerre de l'indépendance. Les Américains ont un grand respect pour Longfellow qu'ils considèrent avec raison comme leur meilleur poète. Malgré ses soixante et quatorze ans, le poète américain occupe encore une des principales chaires de l'université de Cambridge. Il aime à parler du Canada et répète souvent que Montréal est une ville charmante.

* * *

Parkman demeure à Boston même. C'est un homme d'environ quarante-cinq ans, de bonne taille et de bonne mine, à la figure douce et sérieuse, affable et poli comme Longfellow, l'air moins distrait, très estimé, lui aussi, de ses compatriotes, s'occupant toujours de l'histoire du Canada, parlant bien le français.

* * *

M. Verleys consul de France à Boston, assistait à l'inauguration de l'Institut Canadien de cette ville. C'est un grand et gros vieux garçon aux larges épaules, à la tête immense, aux allures démocratiques, à la tournure d'esprit et aux manières originales. Après la soirée, mardi dernier, il joua du piano avec Lavallée et se rendit ensuite à la salle de l'Institut où il prit part à une partie de billard.

Il a son bureau au cinquième ou sixième étage d'une immense maison en brique. "On voit, lui dis-je que la France est élevée dans l'échelle des nations." "Oui, dit-il, mais si elle me payait mieux, je serais plus bas; ce n'est pas à la gloire mais à la misère que je dois d'être si haut." Il parle avec une volubilité merveilleuse; il faut l'entendre faire le portrait des Américains et des Américaines. Ayant remarqué deux pianos dans son bureau, je me hâtai, après l'avoir quitté, de demander à un ami : Pourquoi ces deux pianos? — Comment? ne savez-vous pas, me répondit cet ami, que le consul est un littérateur, un artiste, un pianiste distingué, et qu'on entend constamment au consulat de France, des accords harmonieux, des sons mélodieux. C'est une mélodie, un concert éternel.



1881

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le temps des vaines démonstrations, des paroles inutiles est passé.

Quand bien même nous promènerions encore pendant dix ans nos bannières et nos chars de triomphe à travers les rues de nos villes, et que nous affirmemrions que nous sommes le peuple le plus catholique et le plus français du monde, nous n'en serons pas plus respectés si nos actes ne confirment pas nos paroles.

Nos chants de gloire et d'enthousiasme n'empêcheront pas nos compatriotes de déserten par milliers le sol natal.

L'éloge de nos principes et de nos vertus fera rire ceux qui pensent que nous ne valons pas mieux que les autres.

Le 24 juin passé, nous ne serons ni plus prospères, ni plus respectés qu'auparavant.

Mais donnons à cette grande fête un caractère pratique; occupons-nous moins de ce qui passe que de ce qui restera, et ce sera différent.

Dépenser plusieurs centaines de piastres en bannières et en rubans, quand on n'a pas une seule salle

nationale, pas un institut, pas une bibliothèque, est un jeu d'enfants.

On dirait que tout notre patriotisme consiste à faire briller nos colliers et nos insignes au soleil, à jouer : *Vive la Canadienne.*

Un peuple a besoin de fêtes, dit-on, il est bon de lui rappeler, en l'amusant, le souvenir des grandes choses accomplies par ses ancêtres.

C'est vrai, mais il est des époques où il faut plus agir que parler, où les œuvres doivent remplacer les paroles.

Il faut que nous devenions anglais sous le rapport des affaires pour rester canadiens-français.

La société Saint-Jean-Baptiste doit montrer enfin qu'elle n'existe pas simplement pour organiser des processions. Il est temps qu'elle entreprenne quelque chose d'utile. Elle a tout ce qu'il faut pour cela ; elle peut, quand elle voudra, faire mouvoir les plus fortes influences.

Qu'elle le fasse donc !

On dit que, cette année, grâce à une suggestion de l'entrepreneur et infatigable apôtre de la colonisation, on célébrera la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jérôme, et le produit de la fête serait consacré à la colonisation.

Très bien ; voilà un but pratique.

Qu'on fasse cela, cette année, et qu'après la fête le bureau de direction de la Société se réunisse pour entreprendre la construction d'un édifice national, d'un institut digne de la population canadienne-française de notre ville.

Lorsque, pour organiser la grande fête nationale du 24 juin 1874, on a fait amender la constitution et les règlements de la Société, on n'avait pas seulement l'intention de faire une fois une grande démonstration, mais de créer une association assez forte pour entreprendre et accomplir de grandes choses, des œuvres utiles.

Qu'a fait la Société jusqu'à présent ? De belles démonstrations, c'est vrai, mais rien de pratique.

Après le 24 juin prochain, une réunion générale des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste devrait avoir lieu pour discuter le projet que nous avons en vue et adopter des résolutions,

Si personne n'agit, si le bureau de direction ne juge pas à propos de prendre l'initiative, nous la prendrons.

Encore un rêve, va-t-on dire.

Lorsqu'en 1874 j'ai fait les premières démarches pour l'organisation de la grande fête, on me disait la même chose, et cependant quel succès !

Pourquoi ne ferait-on pas, pour une œuvre utile et durable, ce qu'on a fait pour la fête d'un jour ?

Il n'y a pas assez d'esprit public, dit-on, pour entreprendre, à l'heure qu'il est, quoi que ce soit.

On verra.



1882

LE JUGE MACKAY.

Le plus grand des juges ; il a six pieds et quatre pouces ; tout en longueur, presque rien sur la largeur ; le tout surmonté d'un toupet qui se perd dans les nues.

Généralement, il y a dans ces grands corps beaucoup d'indolence, mais ce n'est pas le cas du juge MacKay, car il est tout mouvement, il ne tient pas en place ; la sybille sur son trépied n'était pas plus agitée qu'il l'est sur le Banc, quand il est de mauvaise humeur.

Le juge Mackay est un grand nerveux, lui aussi, nerveux-sanguin ; le sang le fouette et les nerfs l'agacent. C'est le seul moyen d'expliquer ses impatiences, son irritabilité, car il n'est ni blasé, ni sceptique, c'est un croyant et il a de l'argent.

On se demande pourquoi, étant riche, il se condamne à faire tous les jours tant de mauvais sang. Il a peut-être peur de tomber, le jour où il s'arrêtera, comme ces grandes machines qui se détraquent quand elles cessent de marcher. Le juge MacKay avait de la réputation au barreau ; c'était l'avocat anglais qui possédait le mieux son droit français. On

sait qu'il fut un des avocats qui plaidèrent devant la Cour seigneuriale ; il se distingua dans plusieurs causes importantes, sachant toujours les traiter avec beaucoup de science et de logique.

Le juge Mackay n'est ni éloquent, ni brillant ; il ne cultive pas les fleurs de la rhétorique et ne cherche pas plus à briller dans son style que dans sa personne. Il marche droit au but, guidé par son jugement et sa conscience, cherchant la vérité, s'impatientant quand il ne la trouve pas, et ne la reconnaissant pas toujours quand il l'a trouvée. Il faut lui donner ce qu'il mérite ; c'est un magistrat instruit, à l'esprit pénétrant et vigoureux, capable de comprendre les sujets les plus abstraits ; c'est un honnête homme dont la vivacité peut égarer quelquefois le jugement, mais qui ne fera jamais une injustice volontairement. Il a poussé la délicatesse de conscience jusqu'à remettre à de pauvres clients les sommes qu'il leur avait fait perdre par des décisions erronées. Un jour, se croyant obligé de rendre jugement contre une pauvre femme, il fut touché de pitié et lui donna sur le champ le montant qu'elle réclamait justement, mais illégalement.

M. le juge Mackay, qui n'a plus la même santé qu'autrefois, devrait se retirer du Banc avant qu'on ne s'aperçoive trop que le travail et l'âge ont fatigué ses facultés. Un juge qui a siégé à Montréal pendant quinze ans, qui a entendu deux à trois cents causes par année, a besoin de repos et y a droit.

LE JUGE TORRANCE

Un bon juge, honnête, laborieux, impartial et juste comme le juge MacKay, religieux, fervent même, lisant plus souvent la bible que Pothier, froid, impassible, presque toujours souriant, mais pas aussi doux qu'il paraît. Mesuré dans tous ses mouvements, parlant comme il marche, lentement, doucement, disant du même ton, le ton le plus mielleux du monde, ce qui le choque ou lui déplaît. S'il siégeait à la Cour d'Assises, il condamnerait les gens à mort avec l'air d'un homme qui leur rend un service.

Il passe des journées entières sur le Banc sans dire un mot, sans faire un mouvement, ses yeux seuls, qui roulement constamment sous ses lunettes, indiquent qu'il est animé.

S'il était né dans les Indes où l'immobilité est une vertu, il serait devenu l'un des brahmes les plus vénérés de ce pays.

L'ouvrage ne l'agace pas, le tourmente guère ; il fait ce qu'il peut, consciencieusement, sans s'occuper de ce qu'on dira ou pensera. Il vivra vieux car qui va lentement va loin, et ne se tournera jamais le sang. Cela n'empêche pas, cependant, qu'il fait beaucoup d'ouvrage et dispose avec célérité des causes plaidées devant lui. Son esprit calme, pratique, positif et sain lui permet de voir assez promptement le côté saillant, les éléments essentiels d'une cause.

Modeste, sans ambition, s'occupant encore moins que le juge MacKay de briller, il rend ses décisions en peu de mots, disant juste ce qu'il faut pour les faire comprendre. Les avocats trouvent souvent que c'est même trop juste.

1882

LE MEURTRE DE CHARRON PAR BEAUREGARD.

Le deuxième jour d'avril 1858, entre 8 et 9 heures du matin, Anselme Charron, cultivateur et commerçant de la paroisse de Saint-Charles, partit pour Saint-Hyacinthe où l'appelaient quelques affaires. Il devait revenir chez lui le même jour. Au bout d'une semaine, cependant, non seulement il n'était pas de retour, mais on ignorait complètement ce qu'il était devenu. Vital Charron, frère d'Anselme, inquiet sur le sort de ce dernier et ne pouvant s'expliquer une aussi longue absence, partit, le 8 avril, pour aller à sa recherche. Arrivé à Saint-Hyacinthe, on l'informa que son frère n'avait pas été vu dans cette ville, depuis la soirée du 2 avril qu'il avait passée en compagnie d'un nommé Jean-Baptiste Beauregard.

Avec l'aide de quelques amis, il prit de nouvelles informations qui eurent pour effet de faire naître de graves soupçons sur Jean-Baptiste Beauregard, individu souffrant déjà d'une mauvaise réputation. Le même jour, 8 avril, le chapeau d'Anselme Charron fut trouvé sur la grève de la rivière Yamaska, à

Saint-Barnabé, c'est-à-dire à deux lieues et demie de Saint-Hyacinthe. Naturellement, cette découverte fit croire que Charron s'était noyé, ou que, s'il avait été tué, son corps avait été jeté à l'eau. On commença des recherches dans la rivière, mais elles restèrent longtemps sans résultats.

Ce n'est que le 5 mai, plus d'un mois après la disparition de Charron, que son cadavre fut repêché près du collège de Saint-Hyacinthe, à environ dix-huit arpents du pont Biron. Des médecins constatèrent, dans une enquête faite sur le cadavre, que le défunt ne s'était pas noyé ou n'avait pas été noyé ; qu'il ne s'était pas tué non plus en tombant à l'eau, mais qu'il avait succombé à une commotion du cerveau produite par des coups. Ces faits, ajoutés à une foule de circonstances, augmentèrent les forts soupçons qui pesaient déjà sur Beauregard. Il fut écroué dans la prison de Montréal pour y attendre son procès.

Jamais procès criminel n'occupa aussi longtemps une cour de justice. Les débats durèrent huit jours. Pendant tout ce temps, l'attention publique fut vivement excitée, et la salle d'audience fut continuellement remplie par une foule de spectateurs avides de voir et d'entendre. Tous suivaient avec une anxiété profonde le développement et les péripéties de ce drame dont ils auraient voulu hâter le dénouement.

M. Drummond défendait l'accusé, assisté de M. Carter ; M. Johnson représentait la Couronne, et le juge Aylwin était sur le Banc. Il était difficile de

réunir dans une cause plus de talent, de savoir et d'éloquence. C'étaient les beaux jours de la Cour d'assises. On y voyait souvent siéger La Fontaine et Aylwin, et au banc de la défense des hommes comme Drummond, Carter, Loranger, Papin, Morin, etc. Quant à la Couronne, M. Johnson la représentait avec un éclat incomparable.

Il fut prouvé que, le deux avril, vers 10 $\frac{1}{2}$ heures du soir, Beauregard avait été vu buvant avec Chartron qui était ivre, partant ensuite avec lui pour traverser le pont Biron et revenant seul vingt minutes plus tard. Interrogé sur ce qu'il avait fait de Chartron, il avait répondu : " Il va très bien, il va comme un chapeau sur l'eau." Le lendemain, Beauregard avait de l'argent et prenait sa *licence* d'auberge.

Presque toute la preuve reposait sur des présomptions. Un seul témoin, un homme peu digne de confiance, prétendit avoir vu commettre le crime.

M. Drummond prit la parole pour l'accusé. Il nous semble le voir tel que le peintre Hamel l'a représenté dans le tableau de la Cour seigneuriale. Droit, distingué dans toute sa personne, le regard inspiré, le geste dramatique, la bouche frémissante. C'était la statue vivante de l'éloquence. L'acteur dominait peut-être trop chez lui l'orateur, mais on ne pouvait le voir et l'entendre sans admiration. Nul n'a jamais mieux exprimé par sa figure, son regard, son geste et sa voix les divers sentiments de l'âme. Il avait des accents de colère et de tendresse qui vous faisaient passer comme par enchantement de la colère à la pitié.

Il avait une tâche difficile. La preuve était écrasante.

Il fit un grand effort, déploya toutes les ressources de son talent et produisit une impression profonde sur l'auditoire. Si le jury avait été appelé à rendre son verdict immédiatement après la plaidoirie de M. Drummond, le prisonnier aurait peut-être échappé. Mais l'avocat de la Couronne et le juge avaient le dernier mot.

M. Johnson parlait le français avec autant de pureté et d'élégance que M. Drummond. Il avait, lui aussi, l'extérieur et presque tous les dons de l'éloquence. Il exprimait, dans un langage magnifique, des pensées et des sentiments de premier ordre.

On peut juger par ce qui suit de la beauté du discours qu'il prononça :

“ La défense a essayé de vous faire croire que les blessures et les contusions qui ont été remarquées sur la tête et sur la figure du défunt, étaient l'effet des pierres qui se trouvaient dans le lit de la rivière.

“ Mais, messieurs, seraient-ce donc des pierres inertes qui auraient poussé ce douloureux cri de détresse et d'angoisse : “ Ne me tue pas ! ne me tue pas ! ” Est-ce donc cela qui a fait arrêter la montre du défunt justement à l'heure où l'on a prouvé que cet acte atroce a été consommé ! Sont-ce les roches qui ont donné l'alarme à ce pauvre animal, dont les aboiements ont été entendus par sept ou huit témoins, qui donna le signal de la détresse en allant et revenant du côté de la rivière où le cadavre de la victime avait été jeté ?... Seraient-ce les pierres qui

auraient fourni au meurtrier le gain infâme de son crime, qui auraient donné au prisonnier la moitié de l'argent du malheureux Charron, dont il a été trouvé en possession, d'après une preuve irrécusable."

Puis vint le juge Aylwin qui prouva qu'on pouvait encore, après Drummond et Johnson, avoir du succès et se faire admirer.

Beauregard fut condamné à être pendu.



1882

UN EVENEMENT.

On disait depuis quelque temps que le séminaire de Québec se proposait d'acheter les magnifiques terrains de M. Cherrier, rue Saint-Denis, pour y construire une université. On n'osait pas espérer l'exécution d'un projet qui procurerait à Montréal tant d'avantages. Cependant ce projet est en bonne voie, car le séminaire vient d'acheter le terrain au prix modéré de cinquante cents le pied. M. Cherrier a bien voulu accepter l'estimation de ses terrains, faite par la municipalité. On sait qu'il aurait pu en avoir, il y a quelques années, une piastre le pied.

C'est un site magnifique pour une université, digne de sa glorieuse destination.

Tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'instruction, au développement intellectuel de notre population, à l'avenir de notre nationalité, se réjouissent. Les universités ont été de tout temps des foyers de lumière, des centres de civilisation. Nous qui déplorons depuis si longtemps l'absence à Montréal d'institutions littéraires et artistiques, nous ne pouvions manquer d'accueillir avec enthousiasme la nouvelle d'un aussi heureux événement.

La construction des édifices universitaires va jeter parmi notre population ouvrière plusieurs cent mille piastres, mais qu'est-ce en comparaison des trésors intellectuels que cette université va répandre dans notre ville ? Le niveau des études a certainement besoin d'être relevé à Montréal, dans toutes les branches, et nous espérons qu'il viendra un temps où personne ne pourra être admis à la pratique d'une profession sans avoir obtenu ses degrés universitaires.

Les universités sont les ennemis acharnés des préjugés et de la fausse science ; elles élargissent et rectifient les esprits, élèvent les intelligences et réforment les caractères. Elles donnent l'essor à tous les talents, ouvrent aux esprits des horizons nouveaux, produisent une émulation salutaire et fournissent au clergé et aux professions libérales des hommes dont la science repose sur des fondements solides, sur des principes larges.

Nous aurions le droit d'envier le sort de ceux qui nous suivront dans la carrière de la vie ; ils auront, pour s'instruire, des avantages dont nous aurons été privés.

Le séminaire de Québec, en entreprenant une aussi grande chose, donne une preuve éclatante de sa générosité. Il n'y aura sans doute qu'une voix à Montréal pour le louer et le féliciter.

Nous avons toujours admiré le séminaire de Québec, nous n'avons jamais voulu voir dans ceux qui le composent des étrangers, parce qu'il n'existe pas dans le pays d'institution plus nationale, plus

canadienne et qui ait fait plus honneur au nom canadien par la vertu et la science, par la parole et les œuvres. En qui aurions-nous confiance si nous n'en avons pas dans cette vieille et glorieuse maison qui a été, dans ce pays, le berceau de l'éducation, la source féconde d'où sont partis les ruisseaux qui ont porté la science dans toutes les parties du pays, fécondé les esprits et fait germer tant de talents précieux pour notre nationalité. N'est-ce pas au séminaire de Québec que les premiers défenseurs de nos libertés politiques et de nos droits religieux avaient acquis les connaissances dont ils ont fait un si glorieux usage ? Non, il n'est pas une institution plus réellement canadienne que le séminaire de Québec, plus digne de respect et de confiance, et jamais nous ne pourrons lui rendre ce qu'elle a fait pour notre nationalité, ce qu'elle fera pour Montréal en particulier, si elle mène à bonne fin son projet patriotique. A nous tous de l'encourager, de lui montrer que nous saurons apprécier la grandeur du service qu'elle nous rendra.



1882

M. CHAPLEAU.

Il suffit de voir M. Chapleau pour se convaincre qu'il a été sérieusement malade et qu'il l'est encore. Les médecins, à Paris, lui ont dit qu'ils ne répondraient pas de lui s'il ne passait pas l'hiver dans un pays chaud et sec, l'Algérie par exemple. M. Chapleau, ne pouvant pas prendre un aussi long congé sans voir ses collègues, est revenu plus tôt qu'il ne voulait pour repartir bientôt. On croit qu'il ira passer l'hiver à la Havane.

M. Chapleau a une puissance de nerfs et une vitalité extraordinaires. Mais la meilleure machine s'use, surtout lorsqu'elle est soumise presque sans interruption à une pression illimitée. Il y a au moins vingt-cinq ans que M. Chapleau vit dans la fièvre et l'excitation. Il disait à un ami qu'il avait pensé mourir pendant son voyage, mais qu'il n'avait pas eu peur. "Il n'est pas un homme, dit-il, qui verrait arriver la mort avec plus de résignation et quitterait la vie avec moins de regrets."

Voilà une preuve que ce n'est ni le talent, ni le succès ni les honneurs qui rendent l'homme heureux! Qui, en apparence, devrait être plus heureux

que M. Chapleau ? Au banquet de la vie y eut-il jamais plus joyeux convive ? Était-il possible de parvenir plus rapidement, de recueillir plus d'applaudissements, d'être plus entouré, choyé, encensé ? Était-il possible d'obtenir plus de succès, d'apprendre et de comprendre toutes choses avec moins de travail ? Y eut-il jamais dans notre pays un homme mieux doué par la nature ?

Il est bien heureux, dit-on, de tous côtés.

On oublie toujours que plus un homme a l'esprit vif, l'imagination hardie, l'âme sensible et active; plus il a de besoins et de désirs, plus la soif du bonheur est grande chez lui et difficile à éteindre, plus il est sensible aux piqûres de l'injustice, de la jalousie et de la haine. Il est vrai aussi que les ennuis et les désenchantements de la vie sont surtout pénibles à celui qui n'a pas su s'y préparer. Mais c'est une autre question.

Nous voulions simplement constater que l'homme le plus brillant de notre génération, rendu à l'âge de quarante-deux ans, n'a plus de santé, encore moins d'illusions. Il faut avouer qu'il n'est pas le premier, parmi les grands esprits, qui, après avoir cherché et goûté les bonheurs de la terre, se soit écrié : "Tout n'est que vanité !" Il en est qui n'ont pas besoin de l'expérience pour pousser ce cri; ils constatent la valeur des choses de la terre avant de les avoir vues de près ou d'y avoir été mêlés. Aux uns et aux autres il faut un fort sentiment du devoir pour remplacer les forces que donnent les illusions de l'ambition et du plaisir, les fumées de la gloire.

Mais trêve de philosophie. M. Chapleau sera peut-être le premier à trouver étrange qu'on ait pris tant au sérieux quelques idées vagues nées dans un moment de tristesse et d'ennui, sous un ciel sombre et que le premier rayon de soleil aura dissipées.



1883

GAVAZZI.

Le *Witness* du 9 de ce mois rappelait l'émeute qui eut lieu à Montréal, le 9 juin 1853, lors de la visite du fameux Gavazzi. Ce Gavazzi était, comme on sait, un moine défroqué qui s'était fait remarquer à Rome, par ses discours violents contre le Pape pendant la révolution de 1848. Il lui prit envie de venir en Amérique prêcher ses doctrines dangereuses et il souleva en plusieurs endroits des troubles sérieux. A Québec, l'église où il prêcha fut attaquée par les catholiques et le sang coula. A Montréal, le fameux moine eut de la peine à trouver une salle ou une église pour pérorier. Enfin on lui permit de faire usage de l'église appelée Zion Church et située côte du Beaver Hall. L'église était remplie et entourée de milliers de personnes. Gavazzi fut violent et grossier, les cris commencèrent, et ceux qui étaient dehors essayèrent plus d'une fois d'entrer de force dans l'église ; mais ces attaques furent d'abord repoussées par la police. La foule grossissait toujours, la police fut débordée, l'église fut assiégée et, comme les gens étaient armés des deux côtés, la bagarre devint sérieuse. Un régiment an-

glais qui venait d'arriver fut appelé sur les lieux. Il se forma en deux lignes de chaque côté de l'église pour protéger les personnes qui sortaient. Des coups de pistolet ayant été tirés de chaque côté du régiment, quelqu'un cria "feu" et les soldats firent une décharge sur la foule. Il y eut plusieurs tués et blessés. L'indignation publique fut très grande, et le maire du temps, M. Wilson, eut beaucoup à en souffrir. Le major Hagarth, qui commandait le régiment, mourut de chagrin ; il affirma jusqu'au dernier moment qu'il n'avait pas donné l'ordre de tirer. On assure que les soldats tirèrent d'eux-mêmes ; d'autres affirment que le mot "feu" fut crié, mais on n'a jamais pu savoir par qui,



1883

ARTHABASKA.

Quoi qu'en disent certains esprits moroses, il est bon, agréable et utile de voyager un peu, de sortir de temps à autre de son nid. L'âme et le corps ont besoin de repos, d'air frais et de changement.

On apprend ainsi à admirer la nature et à aimer ses semblables, et surtout ses compatriotes. On fait des rencontres et des connaissances qui modifient singulièrement les opinions. On trouve partout, à bord des bateaux et des trains, à la Malbaie, à Cacouna et ailleurs, des gens qu'on regrette de ne pas avoir connus plus tôt, des familles dont on est fier. Il est certains villages où il fait bon de passer quelques jours, où l'on voit réuni tout ce qu'on peut désirer : talent, esprit, générosité, patriotisme, hospitalité, gaieté, bonnes manières, etc.

Arthabaska est un de ces endroits privilégiés.

C'est là que demeure Laurier, l'un des trois orateurs les plus distingués du pays, le caractère le plus élevé de notre temps. Voulez-vous converser avec deux des causeurs les plus agréables de notre province, voici le juge Plamondon et M. Edouard Pacaud. Passez avec eux une couple d'heures et vous

irez loin pour trouver leurs pareils. Quels feux d'artifices ! Quelles charmantes effusions ! De l'esprit jusqu'au bout des ongles !

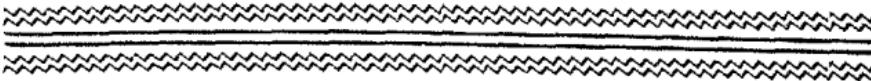
Nous ne craignons pas d'être accusé d'exagération en disant que le barreau d'Arthabaska est peu nombreux mais de premier ordre. Outre M. l'acaud et M. Laurier, il faut nommer M. Crépeau qui possède une très belle clientèle, M. Lavergne, associé de M. Laurier, un excellent praticien, fort estimé et digne de l'être, M. Cannon.

Les autres professions, la médecine et le notariat, sont aussi fort bien représentées. Et comme à une paroisse aussi distinguée il fallait un curé à la hauteur de la situation, on lui a donné M. Héroux.

Voulez-vous maintenant de la poésie ? Allez voir M. J.-A. Poisson. Aimez-vous le chant et la musique ? Ecoutez M. Roméo Poisson, un véritable artiste, modeste et aimable comme son frère. Et, s'il était permis de mentionner les dames ? que ne dirions-nous pas ? On nous pardonnera au moins de dire que rarement nous avons entendu une voix aussi belle que celle de Mlle Plamondon, fille du juge Plamondon. Non seulement elle a une voix suave, pénétrante, mais elle a le sentiment et le tact qui font les grandes artistes.

A tous ces avantages que possède Arthabaska joignons les charmes d'une nature grandiose, et nous demanderons s'il est possible de trouver dans la province de Québec un endroit plus agréable.





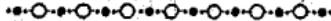
1883

ALBANI.

M. Fréchette a préparé pour Albani une poésie qui fera sensation. Evidemment le sujet a inspiré le poète et ce n'est pas étonnant ; la grande artiste mérite tous les éloges. Nous ne sommes pas généralement en faveur des ovations trop bruyantes qu'on fait souvent à des actrices étrangères qui ont plus de talent que de vertu. Mais, pour Albani, c'est bien différent, elle nous honore autant par ses vertus et son caractère que par son talent. Non seulement c'est une des plus grandes artistes du monde, mais c'est encore une grande dame, une excellente femme. Elle a eu la force de résister aux environs du succès, aux fumées de l'encens, à toutes les séductions. Elle a d'autant plus de mérite que la vertu est rare dans ce grand monde artistique où elle vit.

Rien donc ne doit nous empêcher de lui montrer que nous savons apprécier la gloire que son talent jette sur sa patrie, et que les applaudissements qui l'accueillent partout ont un écho dans nos cœurs.

Nous avons droit de la réclamer comme une de nos gloires nationales, de nous féliciter de ses triomphes.



1883

UNE REFORME RELIGIEUSE, SOCIALE ET NATIONALE.

Nous n'avons jamais vu dans les rues de Montréal autant d'ivrognes. Le jour ou la nuit, on ne peut faire un pas sans en rencontrer.

S'il n'y avait que cela encore. Mais ouvrez un journal, allez dans les cours de justice, dans les hôpitaux, les prisons et les asiles d'aliénés, et vous constaterez les ravages effrayants que fait l'ivrognerie parmi nous.

Les crimes, les folies, les misères et les maux qu'elle enfante formeraient des montagnes si on les réunissait. Que de femmes et d'enfants malheureux ! Que d'existences brisées ou dévoyées, d'intelligences détruites, de forces morales et physiques perdues !

Est-ce étonnant ?

Regardez donc toutes les maisons où, moyennant le paiement d'un certaine somme au gouvernement, tout homme a le droit de vendre de l'alcool. Est-il possible de faire un pas, de sortir de sa maison sans passer devant une auberge ? Comment l'ouvrier qui revient le samedi, avec le salaire de sa semaine, pourrait-il passer sain et sauf à travers les dangers semés sur sa route ?

Après avoir subi victorieusement une dizaine d'assauts, il succombera souvent à l'auberge du coin.

On prêche, on écrit, on proteste, on fonde des sociétés de tempérance, on fait tout pour combattre le monstre, excepté ce qui est nécessaire.

Que faut-il donc faire ?

Prohiber complètement la vente des boissons fortes dans les auberges ou la rendre très difficile en la soumettant à des droits de douane, d'accise et de licence considérables.

Le premier moyen serait le plus radical, mais non pas le meilleur à notre avis.

Diminuer le mal vaut mieux souvent que d'essayer à le détruire.

Le malheur, c'est que les gouvernements qui ont le remède en mains, qui d'un seul trait de plume pourraient tant faire, ne font rien.

Quatre ou cinq lignes dans nos statuts, remplis si souvent de choses inutiles, opéreraient une véritable révolution dans notre état social.

Ces quatre lignes, dit-on, feraient perdre au gouvernement local deux ou trois cent mille piastres.

Voilà le secret : c'est une question de revenus.

L'alcool constituerait l'une des principales sources de nos revenus ; ce serait un élément important de notre prospérité, de notre existence nationale !

Ce serait affreux si c'était vrai, mais est-ce vrai ?

Non.

Comptons ce que nous coûte ce breuvage. Frais de justice, entretien des prisons, des asiles d'aliénés, des orphelinats, des hôpitaux ; ajoutons le temps, le

capital et les talents perdus et additionnons. A quelle somme effrayante nous arriverions ?

Est-il possible de faire une comparaison entre ce que l'usage des boissons fortes nous fait gagner et ce qu'elle nous fait perdre.

D'abord, nous prétendons que le revenu des licences est presque complètement absorbé par le montant dépensé pour les gens que l'alcool conduit dans les prisons et les asiles d'aliénés.

Voilà les résultats directs.

Mais, indirectement, combien l'usage des boissons spiritueuses fait-elle perdre tous les ans à la richesse publique ?

Voyez donc couler ces flots d'alcool; ils charrient par millions l'or et l'argent dont nous avons tant besoin pour développer les ressources de notre province. C'est un fleuve immense, horrible à voir et à sentir, couvert d'épaves et de cadavres.

Comment les gouvernements peuvent-ils hésiter un instant à arrêter les ravages de ce fleuve infernal ?

Le premier devoir d'un gouvernement n'est-il pas d'empêcher ce qui ruine, abrutit et tue la nation ?

Afin de donner effet aux idées exprimées dans l'article qui précède, je soumettais en 1887, à la Chambre provinciale, un projet de loi que j'avais préparé avec l'aide des juges Dugas et de Montigny. L'objet de ce bill était de faire disparaître les auberges qui encombrent nos rues, de permettre la vente de boissons spiritueuses dans les hôtels aménagés pour recevoir les voyageurs, moyennant une licence d'un prix très élevé et variant selon le nombre de lits.

Des licences d'un prix minime devaient être accordées aux cafés et restaurants où des bières et vins légers seraient vendus. Lorsque je présentai mon projet de loi, M. Mercier me dit : "Mon cher David, comme nous arrivons au pouvoir, ne penses-tu pas que nous devrions y rester quelque temps ; si j'entreprendrais de faire adopter ton projet de loi, je ne sais pas si je réussirais dans la Chambre, mais je sais bien que je serais battu aux prochaines élections et que toi-même tu ne serais pas réélu dans Montréal-Est. Attendons." Le projet fut renvoyé à un comité spécial et je n'en ai plus entendu parler, je ne l'ai jamais revu. Inutile de dire que, lorsque je revins devant mes électeurs, aux élections de 1892, presque tous les aubergistes votèrent contre moi.

Je croyais alors et je crois encore qu'avant d'arriver à la prohibition, il serait sage d'adopter une mesure qui restreindrait autant que possible l'usage des boissons spiritueuses et en ferait disparaître les principaux abus. Je respecte les motifs qui inspirent les champions de la prohibition, j'admire leur dévouement, mais, vu les abus et les inconvénients de ce système rigoureux, vu la divergence d'opinions qui existe à ce sujet, je me demande s'il ne serait pas bon de faire l'essai d'une loi moins sévère, d'un moyen terme.

J'aurais voulu arriver à la prohibition par étapes, lorsque l'expérience aurait démontré que c'est le seul moyen de faire disparaître l'abus de l'alcool. C'est la politique que le gouvernement provincial paraît avoir adoptée. On verra, par les résultats, ce qu'il faut en penser.

Les mesures extrêmes sont souvent dangereuses dans certaines matières. Il est des maux, des abus qu'on peut diminuer mais jamais détruire complètement. Ce n'en est pas moins une question qui mérite toute l'attention des hommes publics.



1899

SOYONS SOLDATS.

Le major général Hutton faisait, il y a quelque temps, l'éloge des qualités militaires des Canadiens-français, et disait que leurs manœuvres seraient encore plus efficaces si on leur donnait des instructeurs français. Quelques jours plus tard, un vétéran rapportait dans le *Witness* les paroles du major général en les approuvant entièrement. Ces témoignages d'estime si flatteurs pour nos compatriotes avaient d'autant plus de valeur qu'ils venaient d'un homme dont la compétence et l'impartialité ne peuvent être contestées, et qu'ils étaient corroborés par un journal important comme le *Witness*.

Ceux qui connaissent l'histoire du Canada n'ont pas de doute sur les vertus guerrières de nos ancêtres, et les fanatiques même n'osent pas les contester. Mais il y a longtemps que nous vivons dans la paix, loin du bruit des armes, à l'abri, apparemment, de tout danger. Or, la paix émousse naturellement l'esprit militaire, assoupit les ardeurs guerrières, engendre l'apathie et l'indifférence pour le métier des armes. Des patriotes vont jusqu'à se demander s'il n'est pas bon que la guerre vienne de temps à autre

retremper le patriotisme endormi et le courage assoupi, fortifier les âmes.

Quand on voit défiler, à certains jours, nos régiments de volontaires, on ne peut s'empêcher de regretter que les Canadiens-français soient si peu représentés. On ne dirait pas, en nous jugeant d'après les apparences, que nous descendons d'une race dont chaque homme était soldat. Nous avons heureusement le 65e qui se maintient et se recrute avec peine et menace souvent de disparaître.

Comment veut-on que les Canadiens-français conservent le goût des armes et se livrent avec plaisir aux exercices militaires, quand on les commande dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

A la campagne surtout, on peut se faire une idée de l'effet produit sur la population par les "quick march," "right about face," etc., etc., etc.

Le major général Hutton a été assez juste pour reconnaître les désavantages de la situation où se trouvent les Canadiens-français vis-à-vis de leurs concitoyens anglais, et "Vétéran" a dit avec raison qu'on devrait leur donner des instructeurs français.

Il est à souhaiter que le gouvernement et les autorités militaires prennent les moyens d'encourager les Canadiens-français à apprendre le noble et viril métier des armes, en les faisant commander en français et en les traitant avec justice et libéralité. Ils seraient sûrs d'avoir de bons soldats, qui sauraient faire leur devoir, à l'heure du danger, comme autrefois les soldats de Salaberry.

Les jeunes gens, de leur côté, devraient se faire un devoir de s'enrôler dans nos corps de volontaires.

A-t-on jamais songé à ce qu'il arriverait, le jour où il nous faudrait prendre les armes pour défendre notre pays envahi ou nos droits violés ?

Dans quelle situation humiliante nous trouverions-nous ?

Il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas dire, mais que tout homme de cœur, d'intelligence doit voir, sentir et comprendre.

Dans nos villes comme dans nos campagnes, et partout, il devrait se former des bataillons, des compagnies de volontaires ; partout on devrait se faire un devoir et un honneur d'apprendre le maniement des armes, de se rendre capable de se défendre, de protéger sa famille, sa patrie.

Que vaut, à notre époque, un peuple incapable de se faire respecter par la force des armes ? Aurait-il le courage du lion ou plutôt la bravoure de nos pères ; que ferait-il en face de canons bien pointés, de fusils bien maniés ? Ce que les Espagnols ont fait en face des Américains, les Grecs en face des Turcs.

Ceux qui ont des fils devraient les engager à se faire soldats, et par là même à devenir des hommes ; ils ne peuvent leur conseiller rien de plus propre à développer leur force physique et morale, leur virilité ; ils ne peuvent leur recommander une récréation plus saine, plus fortifiante, plus utile à leur avenir, à leur famille, à leur patrie.



1900

LES FETES DE L'HOTEL-DIEU.

L'Hôtel-Dieu célébrait, la semaine dernière, par des fêtes mémorables, le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Les chefs de l'Eglise et de l'Etat, les sommités de notre monde religieux et national étaient là, heureux de s'unir pour rendre hommage à la mémoire de Jeanne Mance et à son œuvre admirable.

Ces fêtes ont duré trois jours, trois jours qui compteront dans l'existence de l'Hôtel-Dieu.

Ce n'était pas trop pour célébrer dignement deux siècles et demi de vertus, de dévouement et de charité, de bienfaits incalculables. Ces fêtes avaient été préparées de longue main avec un zèle et un soin remarquables ; tout, dans les arrangements, dans les cérémonies, portait le cachet de grâce et d'élegance modeste qui caractérise les fêtes et les réceptions dans nos communautés religieuses. Les chants, la musique, les décorations, l'éloquence de la chaire et de la tribune ne laissaient rien à désirer.

Les sermons du savant supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, de l'éloquent curé de la cathédrale, M. l'abbé Gauthier, et du Père Lalande, le brillant

conférencier de la Société de Jésus, ont été des pièces d'éloquence de premier ordre.

Les discours prononcés au dévoilement de la statue de Jeanne Mance, par Son Excellence le délégué apostolique, par son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, par Sa Grandeur Mgr Bruchési, et par les docteurs Guérin et Hervieux, sont des pages d'histoire dignes d'être conservées. Mgr Bruchési a, dès le début, donné le ton et battu la marche par un discours plein de fortes pensées, de sentiments élevés, de considérations patriotiques. Il a fait un heureux rapprochement entre Jeanne d'Arc et Jeanne Mance ; il a dit que nous avions notre Jeanne, nous aussi, la Jeanne de la charité, digne, comme l'héroïne de la France, de nos hommages, de notre vénération.

La statue de Jeanne Mance, qui se dressait devant lui, l'a généreusement inspiré.

C'est le moins qu'elle pouvait faire pour celui qui lui a donné la vie, car, on le sait, c'est lui, Mgr Bruchési, qui a eu la bonne pensée d'offrir cette statue aux dames de l'Hôtel-Dieu, à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de cette maison ; c'est lui qui a prélevé les fonds requis pour l'érection de ce monument. Il avait voulu associer les beaux-arts à cette fête de la religion et de la patrie et donner, une fois de plus, au talent canadien l'occasion de se manifester par une œuvre digne de figurer à côté des monuments Maisonneuve et Bourget.

La bonne et modeste Jeanne, elle, n'a jamais songé

qu'un jour viendrait où sa statue, debout sur un puissant piédestal, dominera une ville immense et riche. Et pourtant, elle a plus droit à cet honneur et à cette reconnaissance que la plupart des grands hommes auxquels les peuples élèvent des monuments. Elle a été sans peur et sans reproche ; elle, la vierge, l'héroïne, la sainte, elle n'a pas connu les faiblesses qui déparent la vie de la plupart des grands hommes. La charité, le dévouement, le patriotisme et l'amour de Dieu ont inspiré tous ses actes, toutes ses paroles. Si tous ceux qu'elle-même, et celles qui ont continué son œuvre, ont soignés et consolés pouvaient parler, plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants réunis autour de sa statue l'acclameraient, la béniraient.

Les orateurs n'ont pas manqué, en faisant l'éloge de l'Hôtel-Dieu, de rendre un hommage mérité à deux institutions dont l'histoire, comme la sienne, est intimement liée à l'origine de Montréal : le séminaire de Saint-Sulpice et la Congrégation de Notre-Dame. Le berceau de Ville-Marie a été leur berceau, et ils ont eu pour leur donner la vie et pour protéger leur enfance les mêmes dévouements, les mêmes sacrifices.

L'histoire de ces vieilles et nobles institutions est l'histoire de Montréal, de son origine héroïque, de ses luttes émouvantes, de ses progrès étonnans. Elles constituent une part considérable de notre avoir, de notre patrimoine national.

Au milieu des manifestations bruyantes du progrès national, à côté des palais du commerce et de

l'industrie, que pourrions-nous montrer aux étrangers qui nous visitent, si nous n'avions pas nos églises, nos belles cathédrales, nos collèges et nos couvents, tous ces sanctuaires, ces foyers de science, de vertu et de charité ?

Certes, on peut bien et l'on doit même désirer, pour nos compatriotes, une part plus large dans le mouvement commercial et industriel de notre ville ; mais l'encens de nos églises, les prières de nos communautés et les enseignements de nos collèges et de nos couvents n'empêchent pas la fumée de nos usines de noircir le firmament, ni les roues de nos chemins de fer de tourner. Non, l'un n'empêche pas l'autre. Mais il y a là, dans ces maisons, dans ces établissements, une force religieuse, morale et patriotique digne de respect et de reconnaissance, avec laquelle il faut compter, raisonner et discuter pour préparer l'avenir et mettre les générations futures en état de lutter contre les autres nationalités dans le domaine du progrès matériel. Entre ceux qui veulent aller trop vite et ceux dont la marche est trop lente, il y a un juste milieu où les hommes raisonnables, prêtres et laïques, peuvent s'entendre pour concilier les exigences du temps et de l'avenir avec le respect et la conservation de nos vieilles et glorieuses traditions religieuses et nationales, avec les principes d'ordre et de morale, les sentiments de générosité que l'on cultive dans nos maisons d'éducation et de charité.

Un jour viendra où la province de Québec, grâce à ses institutions nationales, sera, peut-être, dans la Confédération, un boulevard contre l'envahissement

des théories funestes à l'ordre social, contre les dangers que renferme l'amour exagéré de l'argent, la poursuite trop ardente de la richesse.

Aux hommes qui vivent dans le tourbillon des affaires, dans une atmosphère de matérialisme, il serait utile d'aller de temps à autre, se recueillir dans ces asiles où brûle sans cesse le feu sacré du dévouement, où se perpétue le culte de l'idéal.



1901

LA QUESTION DU JOUR.

LETTRE AU DIRECTEUR DE LA *Presse*.

Veuillez donc me permettre de faire savoir aux journaux canadiens-français des Etats-Unis et du Canada qui me reprochent d'avoir dit, comme de coutume, ce que je croyais utile à mes compatriotes, qu'ils perdent leur temps à me faire des remontrances et à me dire des choses désagréables. Tous les jours je me convaincs, de plus en plus, que j'ai bien fait de mettre les gens raisonnables sur leurs gardes ; que prendre fait et cause pour les Boers et soulever contre nous, par amour pour eux, l'hostilité, la rancune même des Anglais de l'Angleterre et du Canada, est une grave erreur nationale.

Vu la situation que nous occupons dans la Confédération, il est dangereux de provoquer la majorité, spécialement lorsque ni nos droits, ni nos intérêts nationaux et religieux ne sont menacés.

Nous avons, dans le gouvernement fédéral, trois ministres canadiens-français sur douze ; nous sommes un contre quatre dans le parlement fédéral ; la majorité dans l'un et dans l'autre a tous les droits,

tous les pouvoirs; elle peut, dans un cas de conflit, destituer notre lieutenant-gouverneur, désavouer les lois du parlement local, faire marcher toute la force armée du pays qui se compose presque entièrement de régiments anglais.

Les gens raisonnables et réfléchis ne comprennent-ils pas ce que cela veut dire?

Faut-il, pour signaler les résultats évidents de cette situation, dire des choses qu'il vaut mieux taire?

Une intelligence ordinaire ne comprend-elle pas que notre devoir est d'éviter, autant que possible, ou de retarder les conflits qui nous écraseraient?

N'est-il pas évident que nous ne devons pas dénier cette majorité, la provoquer, la blesser inutilement dans ses sentiments, sans profit pour nous ni pour personne, en prenant ouvertement fait et cause pour ses ennemis?

Ne devons-nous pas aujourd'hui, comme du temps des LaFontaine, des Morin et des Cartier, nous ménager des alliances et des sympathies qui seront notre sauvegarde lorsque viendront les jours d'épreuve?

C'est plus qu'une faute, c'est un crime de nous exposer aux malheurs d'une coalition des provinces anglaises contre nous, sans raison valable, simplement pour le plaisir d'humilier nos concitoyens anglais; car personne ne prétendra sérieusement que notre sympathie pour les Boers puisse leur faire du bien. Pourquoi nous faire du mal, mettre en danger nos intérêts les plus chers, sans profit pour personne?

Et ceux qui nous critiquent le plus, qui nous injurient même, M. Fréchette et nos amis, s'exposent à des représailles rigoureuses, car ils ne sont pas sans reproche.

Mais à quoi bon entrer sur le terrain des personnalités ? N'ayant d'autre motif que l'intérêt de nos compatriotes, nous nous contentons de leur dire, comme il y a dix, quinze, vingt et trente-cinq ans : " Autant vous devez être inébranlables et prêts à tous les sacrifices, lorsqu'il s'agit de nous, des nôtres, de nos droits et de nos intérêts les plus sacrés ; autant vous devez être justes, loyaux, prudents et raisonnables, lorsque rien, rien de sérieux, ne vous force à blesser les sentiments de nos concitoyens anglais, à nous aliéner les sympathies du grand nombre d'hommes justes et raisonnables qu'on trouve parmi eux, et dont nous avons besoin."

Il y a une différence entre le vrai et le faux patriotisme, entre l'amour de son pays et la haine aveugle de ceux qui parlent une autre langue et professent une autre religion.

— A quoi ont servi, dit-on, notre modération et notre loyauté ; les désordres dont Montréal a été le théâtre ne prouvent-ils pas que les Anglais n'en tiennent pas compte ?

Non, ces désordres, ces actes de violence, démontrent que des hommes animés par l'esprit de parti, profitant des imprudences d'un certain nombre de nos compatriotes, ont réussi à faire croire, dans certaines régions, que les Canadiens-français ne sont pas des sujets loyaux.

Mais la modération et la sagesse des hommes placés à la tête de l'Eglise et de l'Etat, ont mis de notre côté les Anglais raisonnables qui, tous, ont condamné les violences dont nous avions été victimes, donné raison à Laval contre McGill, et empêché probablement un conflit où les fusils auraient triomphé des bâtons.

Ceux qui, après avoir combattu la Confédération et en avoir signalé les résultats, cherchent à en tirer le meilleur parti possible, à se créer des alliés dans la majorité, et à éloigner les conflits funestes, sont les véritables amis de leur nationalité ; on le comprendra plus tard.

— Mais que faites-vous, me dit-on, de vos opinions sur les événements de 1837-38 ?

Mes opinions n'ont pas changé, mon admiration est la même pour les hommes dévoués, héroïques, qui poussèrent le courage jusqu'à la témérité. Avons-nous contre l'Angleterre les griefs sérieux qu'ils avaient et qui les ont lancés dans la voie de la violence ? D'ailleurs, s'ils vivaient, ces braves gens, ils seraient, j'en suis sûr, de notre avis, ils diraient que nous aurions tort de nous aliéner les sympathies anglaises pour le plaisir d'exprimer des sentiments qui ne peuvent faire aucun bien à ceux qui les manifestent,

Est-ce en donnant raison à nos ennemis de dire que nous sommes toujours et quand même contre les Anglais, pour n'importe qui, que nous pourrons nous créer dans la population anglaise des amis, des alliés ?

On entend ici et là des voix patriotiques qui disent : " Mais où donc allons-nous ? Qu'allons-nous devenir ? "

Nous serons, peut-être, bientôt en face des problèmes les plus importants de notre existence sociale et politique, ne croit-on pas que plus nous aurons été sages, prudents, raisonnables, justes et loyaux envers l'Angleterre, plus nos hommes d'Etat pourront nous protéger et nous faire respecter dans ces graves conjonctures, dans la solution de ces émouvants problèmes.

On soupçonne nos motifs ; des jeunes gens, qui n'ont jamais fait le moindre sacrifice, parlent d'intérêt personnel !

En 1864, je me séparais du parti conservateur pour dénoncer la Confédération, et je me condamnais à la privation, pendant quinze ou vingt ans, de toutes les faveurs politiques.

En 1872, je sacrifiais la position brillante que j'occupais comme rédacteur et l'un des propriétaires de *l'Opinion Publique* afin de ne pas porter la responsabilité de certains écrits, et je restais sans ressource aucune.

En 1876, je sacrifiais encore une fois mes intérêts personnels et vouais à la mort mon journal *Le Bien Public*, pour rester fidèle à la cause de la protection, afin de ne pas me contredire, et je m'exposais à la misère avec une famille déjà nombreuse.

En 1885, je me lançais pour sauver Riel, dans une campagne qui faillit me conduire au tombeau et m'attira des haines dangereuses.

En 1886, j'entreprendais, avec des hommes dévoués, la construction du Monument National, afin de donner à l'Association Saint-Jean-Baptiste les moyens de faire des œuvres pratiques de patriotisme. Combien de fois des parents, des amis m'ont reproché de tant me dépenser au détriment de ma famille pour des œuvres ou des idées d'intérêt national ou social ? Combien de fois je me suis demandé s'ils n'avaient pas raison ?

Lorsque les jeunes gens qui mettent en doute ma sincérité, auront fait les mêmes sacrifices pour leurs principes et leur nationalité, ils comprendront combien les hommes qui les accuseront d'égoïsme seront injustes.

P. S. — Je me suis permis de parler de moi, dans l'écrit qui précède, plus qu'il ne convient peut-être ; mais j'ai cru devoir une fois rendre compte de certains faits personnels auxquels des journaux parfois ont fait allusion sans pouvoir les expliquer. D'autant plus que je n'ai pas voulu me prévaloir des sacrifices que je m'imposais, dans des circonstances où il m'aurait été si utile de les faire connaître.

C'était peu pratique, je l'avoue.



1902

DES PETITS SALAIRES.

Le gouvernement propose une loi qui aura pour effet d'améliorer le sort des facteurs. Cette loi n'est pas parfaite, mais elle constitue un progrès, elle dénote une intention philanthropique, un désir louable de remédier à une injustice. Il est bon d'encourager le gouvernement à marcher fermement dans la voie où il vient d'entrer, à faire pour d'autres catégories d'employés ce qu'il a fait pour les facteurs.

On se demandait souvent comment un gouvernement pouvait croire juste et utile de payer à ceux qui servent l'Etat des salaires qui ne leur permettent pas de soutenir une famille. En effet, au prix que coûtent maintenant les choses nécessaires à la vie, comment un employé qui reçoit \$33.00 par mois peut-il faire vivre une femme et des enfants ? Non seulement ce n'est pas juste, mais c'est dangereux, c'est exposer le pauvre employé à des tentations sérieuses.

Un pauvre facteur s'en retourne chez lui, le soir ; il est fatigué et il est triste, désespéré, car il sait qu'une femme et des enfants malades l'attendent à la maison et il n'a pas les moyens de leur procurer les

soins nécessaires. Son propriétaire, son boucher et son épicier payés, il ne lui reste pas un sou. Il est porteur de lettres chargées, il palpe les billets de banque qu'elles contiennent. Quelle tentation !

Un gouvernement qui ne donne pas à ses employés un salaire suffisant pour les faire vivre convenablement est responsable moralement des fautes qu'ils commettent sous l'aiguillon du besoin.

Les mêmes remarques s'appliquent aux corporations, aux compagnies commerciales et industrielles et en général à tous ceux qui donnent du travail, emploient les bras ou l'intelligence de leurs semblables.

Le travail bien rémunéré est le meilleur, le plus utile, le plus fécond. L'employé, l'ouvrier mal payé travaille avec moins de zèle et de cœur, il se plaint, s'irrite et devient souvent un mauvais citoyen, un anarchiste. Quel intérêt aurait-il à conserver un état social où il est malheureux ? Tout changement lui semble un progrès.

On dit quelquefois : les solliciteurs se culbutent pour accepter les salaires que ces emplois procurent. Ce n'est pas un argument, un raisonnement honnête. Parce qu'un pauvre homme préférera donner à sa famille un demi-pain plutôt que rien du tout, ce n'est pas une raison pour ne pas lui donner le pain tout entier dont il a besoin et qu'il gagne.

Les gouvernements et les corporations surtout n'ont pas le droit de faire ce raisonnement, de chercher un peu de popularité en économisant des sous sur les salaires de leurs employés pendant qu'ils jettent des millions à droite et à gauche.

C'est de l'économie de bouts de chandelle, c'est de l'économie dangereuse, cruelle et pernicieuse pour l'Etat comme pour les individus.

Sans doute, on est souvent en face d'exigences injustes, de demandes exagérées, de grèves condamnables, mais ce n'est pas une raison pour être injuste soi-même, pour empêcher de faire ce que l'intérêt même de la société et une sage philanthropie conseillent.



1903

UN PROCES INTERESSANT.

Dans l'été de 1864, vingt-deux ou vingt-trois jeunes gens sudistes, appartenant pour la plupart à de bonnes familles et commandés par le capitaine Young, envahissaient, en plein jour, la ville de Saint-Albans dans le Vermont, pillait plusieurs banques, s'emparaient de plusieurs chevaux, repoussaient, à coups de pistolet, ceux qui voulaient leur barrer le passage, tuaient un citoyen américain et se réfugiaient au Canada. Ils avaient voulu venger les dépréciations commises dans le Sud par les soldats de Sherman,

Treize d'entre eux avaient été arrêtés, à la demande du gouvernement américain, et conduits à Montréal, pour y répondre à une demande d'extradition. Ils furent libérés par le juge Coursol, grâce à un défaut de procédure, et la population ne leur manchanda pas ses sympathies.

Les Canadiens-français, toujours portés vers ce qui est chevaleresque, ne manquèrent pas d'admirer le coup de main hardi, téméraire même des incursionnistes.

Les Américains du Nord furent irrités et firent même des menaces ; ils accusèrent le juge Coursol

de partialité, et le gouvernement canadien fut forcé de le suspendre de ses fonctions, de faire arrêter quelques-uns des jeunes sudistes qui n'avaient pu s'échapper, et de les soumettre à un nouveau procès devant le juge Smith.

Le procès fut long, émouvant, les avocats les plus habiles avaient été retenus de part et d'autre : Johnson, Bethune, Ritchie et Devlin, pour la poursuite, Abbott, Kerr et Laflamme pour la défense.

Les questions les plus importantes du droit international furent soulevées et discutées avec une force d'argumentation vraiment remarquable. L'auditoire toujours nombreux se composait spécialement d'avocats, d'étudiants ; on y voyait bon nombre d'Américains et de citoyens sympathiques en général aux jeunes sudistes. On y voyait même plusieurs dames dont l'une surtout s'intéressait spécialement à l'un d'eux, un beau grand garçon appartenant à une excellente famille. La sympathie fut mutuelle, car elle finit par un mariage.

Le juge Smith décida que les formalités relatives à la mise en vigueur du traité d'extradition avaient été remplies, mais sur le fond, il jugea que l'incurseion de Saint-Albans était un acte de guerre commis par des belligérants, qu'elle ne tombait pas sous le coup du traité d'extradition, et que les prisonniers devaient être libérés.

Quelques-uns de ceux qu'on n'avait pu arrêter de nouveau, après le jugement du juge Coursol, restèrent cachés durant plusieurs semaines dans les maisons de citoyens importants de Montréal.

N. B. — Lorsque les jeunes sudistes furent libérés par le juge Coursol, ils sommèrent M. Lamothe, alors chef de police, de leur remettre immédiatement la somme de \$90,000 qui lui avait été confiée, lors de leur arrestation. Cette somme faisait partie du montant enlevé aux banques de Saint-Albans. Sur l'avis du juge Coursol et de plusieurs avocats, M. Lamothe remit l'argent avant la saisie qui devait en être faite au nom des banques volées.

M. Lamothe fut, comme le juge Coursol, l'objet des attaques et des accusations les plus violentes.

La question fut portée devant le Conseil municipal, et un comité fut nommé pour instruire une enquête sur la conduite de M. Lamothe, dans cette circonstance, M. Lamothe prétendit que toute la question consistait à savoir s'il avait agi légalement en remettant l'argent après la décision du juge Coursol, que le Conseil n'avait pas la juridiction et la compétence requises pour la décider, que seul un tribunal pouvait rendre justice en la matière ; mais il affirma solennellement sous serment que rien ne lui avait été donné ni promis pour l'inviter à remettre l'argent. Sa déclaration fut plus tard corroborée par plusieurs témoins.

Sa démission n'empêcha pas le comité d'enquête de continuer son travail, et l'excitation publique se porta du palais de justice à l'hôtel de ville.

Plusieurs des avocats les plus éminents de Montréal, les Dorion, les Cassidy, les Carter furent entendus comme témoins et déclarèrent qu'en remet-

tant l'argent M. Lamothe avait agi légalement, qu'il avait fait son devoir.

M. Laflamme était son avocat; il plaida sa cause avec le talent qui le distinguait. Ses passes d'armes avec M. Devlin, l'avocat criminaliste le plus populaire de l'époque, intéressèrent et amusèrent beaucoup le public.

Malgré tout, la majorité du Conseil fut d'avis que M. Lamothe avait agi avec trop de précipitation et elle adopta une résolution acceptant le démission de M. Lamothe. Tous les échevins anglais votèrent pour cette résolution et tous les Canadiens-français contre. Ce vote, qu'on attribua au fanatisme et au désir exagéré d'apaiser le gouvernement américain, provoqua une grande irritation parmi la population canadienne-française. Il n'y a pas de doute que les membres du gouvernement, M. Cartier spécialement, exercèrent une forte pression sur leurs amis.

Aussi le gouvernement ne tarda pas à réhabiliter M. Coursol et à le rétablir dans les fonctions judiciaires qu'il remplissait avec tant d'énergie et d'habileté. Quant à M. Lamothe, il ne retourna pas à l'hôtel-de-ville, mais il fut plus populaire que jamais. Ancien marchand de Montréal, pourvu d'une bonne instruction, né gentilhomme, bien fait de corps, aimable et bienveillant, il avait de nombreux amis. Il était le père de Mme Rosaire Thibaudeau qui continue d'être l'une des femmes les plus estimées de Montréal.



1904

LE CHRIST ET LA FRANCE.

Ceux qui nient la divinité du Christ doivent au moins admettre qu'il a été le plus grand bienfaiteur de l'humanité, de ceux spécialement qui pleurent et travaillent sur la terre.

Que diraient les ouvriers si on abattait les monuments érigés dans certaines villes à la mémoire de quelques-uns de leurs grands hommes ?

Or, qu'ont-ils fait pour eux, ces grands hommes, qui puisse être comparé à ce que le Christ leur a donné ?

Que les jouisseurs, les Sans-Patrie et les Sans-Dieu renient le Christ, je le comprends, car il les gêne ; mais que les pauvres, les faibles, les ouvriers le dédaignent !... C'est plus que de l'ingratitude, c'est de l'aveuglement.

Et les puissants eux-mêmes, ceux qui gouvernent, sont bien imprudents, et ils ont bien tort, dans leur propre intérêt, de détruire la foi, la confiance au Christ, dont les enseignements et les exemples les protègent contre la jalousie et la colère des masses populaires, car si le Christ a prêché la charité, l'amour du prochain, il a aussi prêché l'obéissance et la résignation.

Qu'arrivera-t-il le jour où ces masses profondes, convaincues de leur puissance et n'ayant plus, pour les retenir, l'amour du Christ ni la crainte de Dieu, leur demanderont une reddition de comptes ?

Ils seront dévorés comme le furent les hommes de 93.

Que peuvent-ils gagner à faire disparaître le crucifix des cours de justice ?

L'image de ce Christ mourant pour les hommes en pardonnant à ses bourreaux, était une leçon pour les juges, pour les représentants de la justice, et un exemple pour les malheureux accusés et même condamnés injustement.

Elle prêchait le pardon et la résignation.

Par quoi la remplacera-t-on ?

Ce qui se passe afflige et effraie ceux qui aiment la France, et qui croient.

Clovis a dit, un jour, "In hoc signo vinces." Par ce signe tu vaincras, et la France a vaincu ses ennemis. Elle pourrait bien périr sans ce signe.

Non, elle ne périra pas, mais tout fait croire qu'elle se prépare des jours de malheur.

Pauvre France !

Nous l'aimons, mais nous ne suivrons pas son exemple. Nous n'abattrons pas les croix que ses guerriers plantèrent sur nos rives à côté de son drapeau; nous les conserverons, car elles nous rappellent ce que nos ancêtres ont fait de grand et de glorieux pour le Christ et la civilisation, elles évoquent des souvenirs qui constituent la meilleure part de notre héritage national.

Nous ne renierons pas le crucifix que les missionnaires présentaient à nos pères pour les consoler dans leurs souffrances et leur donner la force de mourir héroïquement pour l'honneur de son nom et le triomphe de son drapeau.

Non, nous les garderons, ces croix et ces crucifix, pour lui en donner quand elle en voudra, car elle en aura besoin avant longtemps.



1904

LE SECRET DU BONHEUR.

Depuis que l'homme existe, il cherche le secret du bonheur, il le cherche toujours et partout, à tous les âges, dans toutes les situations, dans la richesse et les honneurs, comme dans la pauvreté et l'humiliation, sur les marches du trône comme dans la cabane du pauvre. A travers tous les siècles, au-dessus de tous les bruits de la terre, on entend le même cri de l'humanité vers le bonheur.

Et le résultat est toujours le même, l'expérience proclame que le bonheur parfait n'est pas de ce monde, que nous ne pouvons l'atteindre qu'au delà de la vie présente.

La théologie et la philosophie s'accordent à dire que le bonheur consiste à être content de son sort. Mais il ne faut pas exagérer la portée de cet axiome et croire que l'homme ne doit pas chercher à améliorer son sort. Ce serait l'interprétation funeste d'une vérité consolante. Ce serait condamner l'homme à l'inertie, à l'apathie, à la léthargie d'un fatalisme énervant. Ce serait arrêter l'effort, l'esprit d'initiative et d'entreprise qui fait la force et le progrès de l'homme et de la nation, de l'humanité tout entière.

La Providence est du côté des laborieux, des forts, des courageux, des patients, de ceux qui luttent.

Mais lorsque l'homme a fait tout son devoir, lorsqu'il a peiné, lutté, souffert pour réussir, et qu'il a échoué, lorsqu'il ne peut, malgré les efforts les plus généreux, briser le cercle de fer où il se débat, c'est alors seulement que la raison et la religion lui commandent de chercher dans la résignation la consolation du devoir accompli. Au lieu de s'impatienter, de s'irriter et d'aggraver son mal, qu'il compare son sort à celui de mille autres, et il se calmera, il sera heureux même et reconnaissant à Dieu d'être moins malheureux que tant de pauvres gens plus dignes que lui de la sympathie divine.

Un jour, je me promenais, avec une femme d'esprit, dans une des rues les plus aristocratiques de Montréal. Je lui dis que lorsque j'étais jeune et que je passais devant toutes ces belles maisons, je me disais que ceux qui les habitaient devaient être bien heureux.

— Est-ce encore votre opinion ? me demanda mon amie.

— Non, lui dis-je. L'expérience a modifié mon opinion.

— A la bonne heure ! car votre erreur serait profonde. Tenez, dit-elle, venez avec moi, nous allons faire une revue d'une dizaine de ces maisons, et vous allez voir si nous aurions raison d'envier le sort de ceux qui les habitent.

— Commençons notre tâche : voyez cette belle maison. Eh bien ! la chicane y règne du matin au

soir et du soir au matin, entre le père, la mère et les enfants.

— Ici, le mari arrive presque tous les soirs en état d'ivresse, brise et casse tout, fait maison nette.

— Voyez-vous là-bas cette femme qu'on porte à son magnifique carrosse? C'est la femme d'un millionnaire, elle est paralysée et privée presque complètement de sa raison depuis quinze ans.

— Plus loin, la jeune fille de la maison, une belle jeune fille, est partie avec son cocher pour les États-Unis....

Et ainsi de suite, sur les dix maisons passées en revue, il n'y en avait que deux ou trois où rien d'anormal n'existedait — à ce que l'on savait, du moins.

Oui, certes, la comparaison est pleine de consolations. Le pauvre homme qui casse de la pierre dans les rues est porté à envier le sort du gros monsieur qui passe, le cigare à la bouche. S'il voyait ce qui se passe dans le cœur et l'esprit du gros monsieur, il ne voudrait pas être à sa place. Une jeune femme entourée de trois, quatre, cinq enfants, trouve son sort pénible. Pourtant, elle a souvent moins de peine que sa voisine qui n'a pas d'enfants, qui fait des neuvaines pour en avoir ou qui n'en a qu'un dont le caractère la désole.

Toutes les belles dames qui se trouvent si souvent malheureuses pour un rien, pensent-elles quelquefois à la pauvre veuve ou à la pauvre femme mariée à un époux ivrogne ou malade, qui ne sait pas si, le soir ou le lendemain, elle aura du pain à donner à ses chers enfants, si elle aura du feu pour les réchauffer.

Une jeune fille se lamente parce qu'elle est obligée de gagner sa vie par un travail pénible. La voisine, qui passe ses jours et ses soirs dans l'ennui le plus profond, est bien plus malheureuse.

Le pauvre qui mange avec appétit son morceau de porc frais n'est-il pas plus heureux que le millionnaire qui ne peut toucher, sans être gravement malade, à aucun des mets succulents qui chargent sa table ?

Il y a quelques années, j'avais pour client un riche marchand qui me répétait tous les jours qu'il avait hâte de quitter les affaires et de "vivre de ses rentes." Il finit par mettre à exécution ses projets, il liquida ses affaires et se retira avec une jolie fortune.

Je le rencontrais de temps à autre et je le trouvais pensif, l'air ennuyé. Un jour, je lui demandai s'il était malade.

— Oui, dit-il, je suis malade de n'avoir rien à faire, je meurs d'ennui... La vie sans le travail ne vaut rien.

Comparons notre sort à celui des autres et nous serons consolés, fortifiés, et nous arriverons à la conclusion que le peu de bonheur qui existe sur la terre se trouve dans le devoir accompli et une soumission intelligente aux lois de la Providence.

Ah ! sans doute, il est des cas désespérés où la comparaison n'offre aucune consolation ; mais alors ces infortunés ont pour les fortifier, pour les aider à supporter leur malheur, la parole du Christ : " Bienheureux ceux qui pleurent ! "

Je demandais un jour à une religieuse chargée du soin pénible des fous à l'asile de Saint-Jean-de-Dieu, comment elle faisait pour supporter une vie dont chaque minute lui apportait une souffrance.

— La pensée des récompenses futures nous donne la force de tout supporter même avec un certain sentiment de bonheur.

Dans le monde comme dans l'état religieux, il est de saintes âmes qui n'ont pas besoin de comparaison pour vivre dans le sacrifice, car elles font tout, elles souffrent tout pour Dieu, pour le Christ, pour mériter le bonheur éternel.

Ah ! celles-là sont des âmes privilégiées pour lesquelles les raisonnements purement humains n'ont pas de valeur.



1904

COUP D'ŒIL SUR L'AVENIR DU MONDE.

Les progrès merveilleux de l'industrie, du commerce, de la richesse publique en général et le développement intellectuel des classes ouvrières soulèvent des problèmes dont la solution préoccupe avec raison les penseurs, les philosophes, les hommes d'Etat.

Les conditions économiques du monde se transforment rapidement, là propriété foncière ne joue plus un rôle aussi considérable qu'autrefois dans la création de la richesse ; l'industrie lui fait une concurrence sérieuse et attache à son char des armées d'homms actifs, intelligents, remuants, dont l'influence s'accroît de jour en jour. Les grandes fortunes étaient autrefois entre les mains des propriétaires du sol, elles étaient le fruit d'années, de siècles d'économie et de sage administration. Aujourd'hui les grandes entreprises commerciales et industrielles, l'agiotage et la bourse créent la richesse comme par enchantement, font les millionnaires par centaines, par milliers.

Il fallait jadis plusieurs vies d'hommes, plusieurs générations pour créer des fortunes de cent millions ; à notre époque, une année suffit ; moins que cela

même ; il fallait plusieurs siècles pour établir une grande ville ; un demi-siècle maintenant voit surgir une ville de 2,000,000 d'âmes.

Mais si les fortunes étaient moins rapides autrefois, moins éclatantes, elles étaient plus sûres, moins sujettes aux fluctuations et aux crises désastreuses de notre époque. Le capital foncier est solide parce qu'il repose sur le sol, sur la terre qui ne cesse de produire même au milieu des plus grandes perturbations sociales ; le capital industriel, commercial et spéculatif est mobile, incertain, impressionnable. On a vu des fortunes qui s'élevaient comme des tours de Babel s'effondrer en quelques jours, en répandant la misère autour d'elles.

Plus le capital industriel et spéculatif se développera, plus le monde sera exposé aux désastres des crises monétaires et aux perturbations sociales qui en seront la conséquence.

Si le capital fait naître des millionnaires, il crée aussi une classe immense d'artisans, d'ouvriers actifs, entreprenants, dont l'instruction moderne a développé l'intelligence, la confiance en soi-même et les aspirations.

Nous ne sommes qu'au début de la lutte entre le capital et le travail, et il faudra la sagesse réunie de tous les hommes d'Etat pour empêcher que cette lutte ne couvre la terre de ruines.

Les hommes n'ont plus besoin de faire des révolutions pour conquérir la liberté, pour démolir les despotes, car la tyrannie est devenue impossible. Aujourd'hui, la lutte se fait pour le bien-être, pour l'é-

galité sociale. D'un côté le capital, les millionnaires, les *trusts*, de l'autre côté, le travail, avec des millions de bras vigoureux, d'intelligences développées par l'instruction moderne.

Voilà les champs de bataille de l'avenir, les luttes formidables qui se préparent.

L'instruction est un bienfait, une nécessité de la civilisation, mais plus elle développe les esprits et les caractères, plus aussi elle développe les appétits, les ambitions, le désir du bien-être, les jouissances de la vie. Plus le pauvre est intelligent, plus il cherche à améliorer son sort et à faire disparaître les inégalités sociales, moins il comprend que pour faire des millionnaires, il faut qu'il peine, que lui et les siens vivent dans la gêne.

Qu'arrivera-t-il le jour où les masses énormes des travailleurs se dresseront, dans le monde entier, en face des capitalistes et leur demanderont de faire un partage de leurs millions.

Il arrivera pourtant ce jour, il est aussi facile de le prévoir et de l'annoncer qu'il était facile de prédire les révolutions pour la conquête de la liberté. Ce sera un jour terrible ! "Dies iræ."

Qui pourra résister à ces masses d'ouvriers unies sous un même drapeau, sous un même chef, mues par un même sentiment ?

Comme toujours, les hommes raisonnables, dans les deux camps, seront débordés et la violence aura le champ libre.

Mais que faire pour éviter ces malheurs ?

La sagesse réunie des penseurs, des philosophes,

de ceux qui conduisent l'Etat et l'Eglise ne sera pas de trop pour prévenir les dangers qui menacent la société. Sans doute, il faut prêcher aux uns comme aux autres la modération, l'esprit de conciliation, de charité et de résignation ; il faut mettre les capitalistes comme les travailleurs en garde contre les exagérations de l'orgueil et de l'ambition, contre des exigences déraisonnables. S'il est bon, nécessaire de rappeler aux capitalistes les malheurs qui ont frappé l'orgueil des riches et des puissants, il est également nécessaire de faire voir aux travailleurs les dangers du socialisme et de toutes les utopies basées sur l'égalité sociale, de les mettre en garde contre les exploiteurs de leur confiance, de leur bonne foi.

Il faut convaincre les uns et les autres que leur devoir est de faire des sacrifices, des concessions, à tout prix, afin d'éviter des conflits qui couvriraient la terre de ruines.

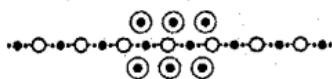
La faute des puissants a toujours été de faire des concessions trop tard, d'attendre que la tempête éclate pour en admettre le danger, et celle des travailleurs de ne pas savoir limiter leurs exigences, leurs réclamations.

Les capitalistes ne peuvent plus espérer que les travailleurs de l'avenir consentiront à souffrir, à manquer de pain pour leur permettre d'entasser des millions. Ils doivent se préparer à adopter autant que possible le système de coopération, à faire participer à leurs profits énormes ceux qui leur aident à les gagner.

Déjà, dans plusieurs pays, de grands industriels ont mis en pratique ce système humanitaire, ils ont formé avec leurs employés de vastes associations où chacun a une part de profits proportionnée à sa mise de fonds et à sa part de travail. Ce système a produit des résultats salutaires, et il deviendra de plus en plus utile et nécessaire pour créer l'harmonie entre le travail et le capital. Non seulement il fait disparaître les sentiments de jalousie et d'aigreur, les mécontentements et les rancunes, mais les capitalistes eux-mêmes qui l'ont mis en pratique en sont satisfaits ; l'intérêt de chacun à favoriser l'intérêt commun constitue un élément admirable de prospérité.

Ajoutons aux effets heureux de l'application de ce système ceux de l'arbitrage pour régler les différends entre les patrons et les ouvriers, et il y aura lieu d'espérer que les grands conflits entre le capital et le travail seront retardés, sinon évités entièrement.

De tous les problèmes de l'avenir c'est celui qui devrait le plus fixer l'attention et exercer la sagesse des chefs de l'Eglise et de l'Etat.



1904

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES.

Pourquoi le Christ, avant de quitter la terre, a-t-il prononcé ces paroles remarquables, promulgué cette loi sublime ?

Parce qu'ayant poussé la pitié pour l'humanité jusqu'à mourir pour elle, pour son salut et sa réhabilitation, il a voulu lui indiquer le moyen d'adoucir son sort, de soulager ses infortunes.

Parce que si les hommes s'aimaient comme ils le doivent, ils ne passeraient pas une grande partie de leur vie à se rendre malheureux ; on ne verrait pas sur la terre les souffrances et les crimes qui la désolent ; l'injustice, la haine, la violence et la guerre n'y exerceraient pas leurs ravages. La paix, la douce paix, régnerait au sein des familles et des nations, la charité mettrait partout le bonheur des âges d'or, les joies des printemps éternels. L'on ne verrait pas l'extrême misère à côté de l'extrême richesse, Lazare en haillons mourant de faim à la porte du millionnaire ; on n'entendrait pas les sanglots de la veuve et de l'orphelin au milieu des chants bâchiques de l'orgie, on ne verrait pas le capital et le travail aux prises tous les jours et à la veille de se dévorer

dans des conflits qui couvriront la terre de ruines et de sang.

“Aimez-vous les uns les autres,” c'est-à-dire :

Aidez-vous, protégez-vous les uns les autres contre les misères de la vie, soyez bons, doux, patients, charitables, pardonnez beaucoup si vous voulez que l'on vous pardonne. Rendez les autres heureux, si vous voulez être heureux vous-même.

L'avare, l'égoïste et l'ambitieux qui ne pensent qu'à eux ne sont pas heureux.

Un grand écrivain français se plaignait à un ami de n'être pas heureux, malgré ses efforts pour se procurer tout ce qui pouvait le satisfaire. Son ami lui dit : “Vous n'avez pas réussi à être heureux en ne pensant qu'à vous, essayez donc de l'être en pensant aux autres.”

C'est la pensée du Christ exprimée d'une autre façon.

Evidemment, il y a des compensations pour ceux qui s'occupent du bonheur éternel ou temporel des autres. S'il n'y en avait pas, qu'est-ce qui soutiendrait leur courage au milieu des larmes, des humiliations, des sacrifices ?

Aimer les pauvres, les malheureux; les affligés, tous ceux qui souffrent est un devoir et aussi une garantie de paix et de bonheur pour la société. · Par qui sont engendrées les révolutions ? Par les mécontents, les pauvres, les malheureux, les affamés. Il est donc du devoir du riche, de l'homme d'Etat qu'il y en ait le moins possible.

Si le précepte divin était sincèrement mis en pratique, les déshérités de la fortune réclameraient sans jalouse, sans colère et sans exagération le salaire dû à leur travail, et les riches le leur accorderaient volontiers.

“Aimez-vous les uns les autres,” Toute la sagesse des philosophes et tout le bonheur de la famille, de la société, de l'humanité sont contenus dans ces paroles immortelles du Christ.



1905

BONNE ET MAUVAISE EDUCATION.

Les hommes les plus brillants, les plus favorisés des dons de la nature sont généralement les plus sujets à toutes les séductions de l'orgueil, de la vanité et des sens. Ils sont faits pour le mal comme pour le bien. Ils édifient le monde par leurs vertus ou le scandalisent par leurs vices. Tout dépend de la direction, des principes et des sentiments qu'ils reçoivent, dans leur jeunesse. Plus je vieillis, plus je suis convaincu qu'il faut à ces hommes, pour maîtriser leurs mauvais instincts, pour remplir leurs devoirs envers Dieu, la religion, la famille et le patrie, un fond de principes religieux solides, une conscience bien trempée et fortifiée par une surveillance constante de soi-même.

Je ne parle pas de la religion qui consiste simplement dans des actes extérieurs, dans des manifestations ou des professions de foi plus ou moins éphémères, mais dans des convictions profondes agissant constamment sur la raison et inspirant tous les actes de la vie.

Les hommes les plus utiles sont les hommes de volonté, de devoir, de sacrifice, habitués, dès le bas âge,

à se contraindre, à se réprimer, à se vaincre, à faire des choses ennuyeuses, suivant l'expression du juge Jetté.

Malheureusement, les jeunes gens, à peine sortis du collège, se jettent, tête baissée dans le tourbillon du monde, courant après tous les feux follets, tous les mirages, prenant les apparences pour des réalités, cherchant les choses agréables, tout ce qui flatte l'amour-propre, la vanité. La politique, les élections, les discours sur les *hustings*, la cabale, les applaudissements, l'excitation de la lutte, voilà, surtout, ce qui les attire et les séduit.

Pauvres papillons, ils se brûlent à tous les feux et se trouvent heureux quand ils se sont arrêtés à temps et n'ont perdu qu'une aile.

Que de talents perdus ! Que de naufrages lamentables ! Que d'existences précieuses détruites ou abrégées de 10, 15 et 30 ans !

Bienheureux sont ceux qui arrivent dans le monde, bien préparés, fortement armés, avec une volonté ferme, la résolution inébranlable de continuer la vie laborieuse et modeste du collège !

Bienheureux les patients, les forts et les persévérants qui, avant de pousser leur barque au large, se préparent à faire face à tous les dangers, à tous les accidents et mettent plus leur confiance dans le gouvernail que dans les voiles ! Bienheureux, enfin, ceux qui cherchent, dans un travail constant, quotidien, opiniâtre, le secret du bonheur présent et futur !

Les grands saints, les véritables héros sont ceux qui luttent, non seulement une heure, un jour, mais

tous les jours et s'occupent constamment de se surveiller, de s'aguerrir, de se protéger et de se perfectionner.

Quelques hommes naissent sages, modérés ; ils n'ont pas à faire de grands efforts pour être vertueux, pour peu qu'ils aient le sentiment du devoir, de l'honneur et de la dignité personnelle, ils remplissent honorablement leurs devoirs de citoyens et de pères de famille.

Ils feront rarement des actes de dévouement ou de vertu héroïques, mais ils ne commettront jamais non plus de fautes honteuses et mériteront le respect public. Bien plus grand est le mérite de ceux que leur nature ardente, leur âme passionnée condamne à une lutte de tous les jours, de tous les instants. Quand à des principes religieux, solides, et à une conscience éclairée, ils joignent des sentiments d'honneur et de dignité personnelle, ils sont les piliers de l'humanité.

Malheureusement, il en est trop qui parlent et agissent comme si la religion et le patriotisme consistaient à faire des professions de foi et des déclarations patriotiques et qui donnent à nos concitoyens appartenant à des religions et à des nationalités différentes, le droit de dire que nos actes ne prouvent pas la supériorité de nos croyances.

Nos hommes publics devraient songer que notre influence nationale et religieuse souffre de leurs faiblesses, de leurs fautes, de leur amour exagéré de l'argent et des honneurs.

Les directeurs de nos collèges et de nos écoles doivent plus que jamais s'appliquer à former des âmes fortes et des esprits éclairés pour le service de la religion et de la patrie.



1904

LES HEROS DE NOTRE HISTOIRE.

Des écrivains qui nous étaient peu sympathiques n'ont pu s'empêcher de proclamer que jamais peuple n'eut un passé plus glorieux, des ancêtres plus nobles, plus vertueux, plus héroïques que les nôtres. Ils s'enthousiasment au spectacle de ces découvreurs, trappeurs et chasseurs intrépides qui, en canot, à la raquette ou à pied, ont sillonné toute l'Amérique du Nord, bravant tous les dangers, tous les obstacles, arborant le drapeau de la France et l'étendard du Christ sur le sommet des montagnes les plus inaccessibles, sur les bords sauvages de fleuves et de lacs inconnus jusqu'alors, marquant de leur sang l'endroit où s'élèvent maintenant des villes florissantes. Ils s'émeuvent au récit des souffrances et des sacrifices de Montcalm et de ses immortels soldats, qui, abandonnés de tout le monde, n'ayant ni pain ni vêtements, marchant nu-pieds dans la boue et la neige, se battent pendant sept ans, un contre trois, un contre six, disputent pouce par pouce le sol de la patrie, autour du drapeau de la France criblé de balles, déchiré par la mitraille, et ne déposent les armes qu'après avoir remporté, dans un dernier combat, une dernière victoire.

Et comment refuser notre admiration aux grands orateurs, aux hommes d'Etat illustres qui, pendant quarante ans, ont combattu par la plume et la parole, pour conquérir cette liberté politique dont nous jouissons maintenant. Où trouver des gens plus braves, plus admirables, que ces patriotes de 1837-38 qui, à Saint-Charles, à Saint-Denis et à Saint-Eustache, se battaient avec des fourches et des manches de hache, ou mouraient sur l'échafaud en priant pour leur pays.

Ce n'est qu'une page de notre histoire, mais elle suffit pour expliquer notre patriotisme et notre ferme propos de rester fidèles à de si glorieuses traditions. Oui, notre patriotisme est ardent, mais il n'est ni injuste, ni égoïste, il n'a pas sa source dans un sentiment vague, non, il repose sur un principe large et fécond.

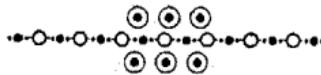
Nous croyons que la diversité des nationalités est, dans l'ordre providentiel, un élément de progrès pour l'humanité.

Nous croyons qu'il est bon que les deux grandes nations dont l'émulation a fait en grande partie la grandeur de l'Europe, travaillent côte à côté sur le continent américain. Songer à fusionner deux races arrivées à l'apogée de leur développement est une utopie, faire disparaître l'une ou l'autre serait une faute, ce serait éteindre un flambeau, un foyer de lumière.

Nous ne voulons ni absorber les autres races, ni être absorbés par elles, nous voulons qu'on nous laisse faire notre part dans l'œuvre du développe-

ment matériel et intellectuel de ce continent. Et cette part sera d'autant plus importante qu'on nous laissera plus libres de marcher sur les traces de la France, et de travailler à implanter en Amérique son génie littéraire, artistique et civilisateur. Ah ! sans doute, l'élément français n'a pas encore ici l'importance qu'il possède en Europe, mais que sera-ce lorsqu'il y aura dans l'Amérique du Nord vingt millions de Canadiens-français marchant sur les traces de la France et cherchant à l'imiter dans ce qu'elle a fait de beau et de bon pour la civilisation ?

Donc nous faisons bien de rester français et catholiques, et de conserver une nationalité dont l'origine est si illustre, l'histoire si glorieuse, l'existence si utile, nécessaire même au progrès et à la grandeur de l'Amérique du Nord.



1905

UN FAMEUX ROMAN.

Aimant la France comme nous l'aimons, nous aimons nécessairement les Français qui demeurent parmi nous et ceux qui viennent nous visiter, surtout lorsqu'ils portent un nom connu dans les lettres, les arts ou les armes. Nous sommes heureux de les saluer, de les recevoir cordialement, de leur donner des preuves éclatantes de notre attachement à la France, à sa langue, à ses traditions religieuses et nationales. Ceux parmi eux qui ont le cœur bien placé, nous savent gré de notre hospitalité, de notre enthousiasme pour tout ce qui est français, de notre fidélité aux souvenirs glorieux de notre origine. L'histoire de ce vaillant petit peuple, de ses luttes et de ses sacrifices les émeut et leur inspire des réflexions et des éloges qui nous réconfortent et nous encouragent.

Malheureusement, il y a parmi ceux qui nous visitent des Français au cœur léger, à l'esprit superficiel, des hommes habitués à ne voir que la surface des choses, à parler de tout sans rien approfondir, à porter des jugements légers comme des plumes d'oie, des boulevardiers à qui les grands sentiments, les

pensées élevées, les nobles ambitions ne disent rien. Ils viennent ici en conquérants, se font inviter et recevoir dans nos meilleures familles, mangent bien et boivent sec, recherchent la flatterie et les adulations dont nous sommes malheureusement prodigues, et reconnaissent nos excès de bienveillance en se moquant de nous, quelquefois en nous vilipendant, en nous rapetissant à leur niveau. Ils n'ont pas même la reconnaissance de l'estomac.

Le Chartier qui vient de publier dans le *Correspondant* le roman infect dont les journaux nous ont parlé, appartient à cette école. Ceux qui l'ont choyé, dorloté, adulé, nourri, abreuvé, doivent regretter de s'être laissé prendre à ses façons mielleuses et à ses facettes plus ou moins spirituelles. Comment se fait-il qu'une revue française de grande valeur, qui compte parmi nous bon nombre de lecteurs, ait jugé à propos de publier une pareille élucubration, aussi injuste pour nous que dénuée de délicatesse, de savoir-vivre, de dignité. Ses abonnés et les lecteurs canadiens lui feront-ils au moins sentir son inconvenance ?

Le Chartier a choisi tous les personnages de son roman, hommes et femmes, dans le monde qu'il fréquentait, dans un monde très hospitalier pour les étrangers. Il faut voir comment il les traite et les dépeint, comme il se plaît à les ridiculiser, à grossir leurs imperfections physiques ou intellectuelles. Le personnage dont il se sert pour donner libre cours à sa verve railleuse et insolente, porte le nom de Parennes, mais comme tous les autres personnages de ce drame, il est facile à reconnaître.

C'était un vieux garçon dévoyé, misanthrope, aigri, et qui n'ayant pu refaire à nos dépens sa fortune délabrée, nous prit en grippe, et se vengea sur nous des cruautés de la fortune à son égard. Il avait des amis parmi nos concitoyens les plus importants, mais il en avait aussi dans un monde où la panse l'emporte sur la pensée, et c'est d'après eux qu'il nous juge et nous accuse d'être tous des ivrognes. Le procédé n'est pas nouveau, ce n'est pas d'hier que les hommes légers, les sceptiques ou les viveurs s'inspirent de leur entourage et jugent de tout un peuple par ceux qu'ils ont connus sur les places publiques ou dans les cabarets.

Que pensent les bons Français de ceux qui jugent la France par ses boulevardiers, ses romanciers et ses femmes galantes ?

“Tous ivrognes,” dit Parennes :

Comme lui, sans doute, et ses semblables ?

Eh bien ! il a menti et il aurait changé d'opinion s'il eût levé la tête et regardé un peu au delà du monde où il louvoyait. Il aurait constaté qu'ici comme en France, en dehors des cercles où l'on boit et s'amuse, il y a, en bien plus grand nombre, le monde où l'on travaille, où l'on pratique les vertus qui conservent et fécondent la race française. Ce monde-là, ce n'est pas toujours celui qu'on voit lorsqu'on voyage, parce qu'il n'ouvre pas ses portes à tout venant.

Malheureusement, LeChartier démontre que nous ne tenons pas nos portes assez fermées au nez des mouchards. Il lance son cheval pas-dessus toutes les

barrières des convenances et fait une foule d'insinuations plus ou moins malveillantes pour nous.

" Ils n'ont ni art, ni littérature," dit ce vieux farceur de Parennes.

Il est vrai que les beaux-arts et la littérature ne sont pas aussi avancés au Canada qu'en France, mais s'il en était autrement ce serait un prodige. Ce qui étonne les gens d'esprit, c'est que, même sous ce rapport, nous ayons pu, malgré tant d'obstacles, faire tant de progrès, c'est que nous ayons pu produire des poètes, des artistes et des orateurs que la France a couronnés, honorés, acclamés.

Il y a à peine cinquante ans que l'instruction classique a cessé d'être l'apanage du petit nombre, que des écoles ont été ouvertes à la masse de notre population, que la culture des lettres et des beaux-arts a commencé à se développer. La France avait fait de nos pères des soldats, des colons, des bûcherons, et, lors de la conquête, elle les laissa sans écoles, sans autres instituteurs que leurs prêtres. Pendant longtemps ils n'eurent, pour faire instruire leurs enfants, qu'un seul collège. De ce collège sortirent des hommes forts, qui employèrent leur talent à défendre et conserver la langue, la religion et les institutions que la France nous avait léguées. Cela valait mieux que de faire de la littérature.

Nos poètes, nos écrivains, nos artistes sont nés d'hier, et, ne pouvant vivre du produit de leurs œuvres, consacrent aux lettres et aux beaux-arts des heures dérobées au travail qui leur procure le pain quotidien.

Dans de pareilles conditions, nos frères les Français auraient-ils fait mieux ? Il est permis d'en douter.

Les hommes les plus instruits de France ne viennent-ils pas de proclamer que personne en France ne parle mieux que Laurier et Turgeon ?

Cela ne nous donne-t-il pas le droit de penser et de dire que lorsque le talent de nos poètes, de nos écrivains et de nos artistes pourra se développer dans des conditions plus favorables, nous n'aurons rien à envier à la France ?

Quant au français que parlent nos populations rurales, elles le tiennent de leurs pères venus de la Normandie, du Poitou et du Languedoc, et elles ont cru qu'il méritait d'être conservé.

Tel qu'il est, il vaut mieux que le patois en usage dans plusieurs parties de la France.

Le français que parlent et écrivent nos poètes et nos écrivains n'est pas si mauvais puisqu'il a été couronné et admiré par les sommités littéraires de la France. En tout cas, il est meilleur en général que celui de notre Zoile, il est plus pur, plus clair, plus naturel. S'il n'y avait que son vilain roman pour prouver la supériorité de la littérature française, nous serions tranquilles. Je me propose de prouver, une autre fois, que nous n'aurions rien à craindre de la comparaison de cette élucubration avec les œuvres canadiennes.

Notre langage contient un grand nombre d'anglicismes, c'est vrai ; mais est-il étonnant qu'il en soit ainsi, dans un pays où l'anglais est la langue du commerce et de l'industrie, la langue nécessaire à tout

Canadien-français qui veut faire son chemin dans la politique ou les affaires ?

Les Français n'ont qu'un point de contact avec les Anglais, le "sport." Eh bien ! je lisais, il n'y a pas longtemps, un compte rendu de courses qui avaient eu lieu à Longchamp, et j'y trouvais plus d'anglicismes qu'il n'y en a dans tous les livres de nos bons écrivains.

Je ne prétends pas que nous soyons sans reproches sous ce rapport et que nous ne devions pas nous efforcer de corriger et d'épurer notre langage, seulement, je repousse l'injustice et l'exagération.

Le Chartier fait aussi dire à Parennes que notre affection pour la France n'est pas profonde. Nos deux désappointés n'ont pas trouvé ici ce qu'ils recherchaient ; le dépit leur tourne la tête et ils veulent faire porter à toute une nation la responsabilité de leurs peines d'amour ou "d'argent"

Refuser de les aimer, c'est refuser d'aimer la France.

Au contraire, il faut que nous l'aimions beaucoup, la France, pour continuer à l'aimer en dépit des insolences et des duperies des aventuriers et des chevaliers d'industrie. La France que nos aimons est celle qui nous a appris à aimer tout ce qui est beau, moral, noble, la France des saints et des héros, et non pas celle des sceptiques et des esprits forts, des sans-patrie et des sans-cœur. Pourvu que celle-ci ne tue pas l'autre ! Mais non, elle vivra, l'autre, la bonne et grande France, patrie de tous les dévouements, de tous les héroïsmes, et nous continuerons de l'aimer et d'en être fiers.

1907

LES PETITS EMPLOYES.

Lorsqu'on demandait autrefois au gouvernement provincial de faire des sacrifices pour la colonisation et l'instruction publique, les deux éléments les plus efficaces de nos destinées, il nous répondait que l'argent lui manquait pour faire ces sacrifices.

Je suis un de ceux qui, depuis trente ans, ont le plus écrit et parlé pour lui procurer les moyens de faire ce qu'il devait, afin d'assurer le succès de ces deux causes éminemment nationales. Je suis heureux de pouvoir affirmer maintenant que les ministres n'ont plus le droit de dire que l'argent leur manque.

Je me permettrai de dire qu'ils ne peuvent plus alléguer cette excuse pour refuser à leurs employés un salaire convenable et suffisant.

A Québec comme à Ottawa, ministres et députés devraient se faire un devoir de reviser la liste des salaires et de rendre justice à qui de droit.

Tout homme a droit de recevoir pour son travail et ses services un salaire qui lui permette de vivre honorablement et d'élever convenablement une famille. Et les gouvernements, moins que les individus, ont droit de se dérober à cette obligation.

On est heureux de constater qu'au Canada, dans la province de Québec, spécialement, les foyers sont peuplés d'enfants, que l'homme ne se dérobe pas aux charges de la famille. On voit dans ce fait réjouissant un gage certain de prospérité, de grandeur nationale. Prenons garde de pousser notre population à se poser des questions épineuses, à se faire une conscience dangereuse, à proportionner le nombre d'enfants au chiffre du salaire.

L'intérêt de la religion et de l'Etat demande que la paix et le bonheur règnent au foyer, que les habitants d'un pays soient contents de leur sort. Les doctrines funestes qui menacent l'avenir de la société mettent du temps à pénétrer dans un pays où le travail est abondant et suffisamment rémunéré, où les salaires sont convenables et raisonnables.

Or, je ne crains pas d'affirmer qu'il y a à Québec, comme à Montréal et Ottawa, partout, des centaines d'employés qui ne reçoivent pas un salaire suffisant pour faire vivre une famille ordinaire.

Dans les bureaux de poste, de douane, d'accise, dans les palais de justice, dans tous les départements publics, il y a des employés dont le salaire, après dix, quinze ou vingt-cinq ans de service, n'a presque pas augmenté.

Maintenant, quels sont ceux qui souffrent spécialement de cet état de choses ? Quels sont les petits salariés.

Quelle est la province où on a le plus droit de se plaindre ? Est-il besoin de le dire ?

Il est vrai qu'on recherche trop, peut-être, les em-

plois publics, mais il ne faut pas oublier que les jeunes gens qui ont reçu une bonne éducation, ont beaucoup de peine à se placer, que bien des carrières et des portes leur sont fermées, que presque tous les grands établissements industriels, commerciaux et financiers, les banques, les puissantes corporations, les compagnies de chemins de fer et de navigation sont en la possession de nos concitoyens anglais.

Combien de nos compatriotes réussissent à y entrer ? Très peu.

Les professions libérales étant encombrées, il leur faut bien chercher ailleurs les moyens de vivre et de se faire un foyer. Et souvent, c'est pour être plus tôt en état de soutenir des vieux parents, un père, une mère, ou des sœurs qu'ils se font employés publics.

Mais, dit-on, les employés publics qui ne gagnent même pas leurs petits salaires, sont nombreux.

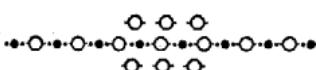
Est-ce une raison pour ne pas payer convenablement ceux qui font leur devoir ?

Et puis, parmi ceux qui sont devenus apathiques, indifférents, combien ont été démoralisés par la lutte, l'inquiétude, les privations, la désespérance ? D'ailleurs, serait-il juste de refuser d'augmenter l'indemnité des membres du Parlement et du gouvernement, parce qu'il y a des ministres et des députés qui ne travaillent pas autant que d'autres ?

Non, je le répète, il n'y a pas de raison pour refuser de payer à l'ouvrier, à l'employé, à tout homme qui travaille, un salaire suffisant pour le faire vivre honorablement, lui et sa famille.

Tous les jours, aux bureaux de poste ou ailleurs, on confie des sommes considérables à des hommes qui ne savent pas où prendre l'argent nécessaire pour payer leur propriétaire, leur boucher ou leur épicier, pour éviter la saisie de leurs meubles. Est-ce juste? C'est cruel, barbare.

J'ai reçu des lettres et obtenu des renseignements qui m'ont incité à revenir à la charge et à prier ministres et députés de prendre en considération la situation des employés publics.



1908

COLONISONS.

En 1660, la Nouvelle-France, encore à son berceau, était menacée de destruction. Les Iroquois après avoir presque anéanti les Hurons, les alliés de nos pères, s'avançaient par bandes terribles, décidés cette fois à mettre tout à feu et à sang depuis Montréal jusqu'à Québec, afin d'en finir avec les étrangers et de rester maîtres du sol.

Les colons établis à Québec, à Montréal et à Trois-Rivières étaient désespérés, et semblaient n'avoir d'autre alternative que de vendre chèrement leur vie.

Seize jeunes Français, commandés par Daulac, entreprirent de se sacrifier pour sauver la colonie. Ils allèrent au-devant des Iroquois, les rencontrèrent au pied du Long-Sault, se battirent pendant huit jours un contre dix, et se firent tuer jusqu'au dernier, après avoir massacré plusieurs centaines de sauvages. Les Iroquois, honteux et effrayés du mal que leur avait fait une poignée d'hommes, jugèrent prudent de renoncer à leur entreprise, et s'enfuirent dans leurs forêts.

En 1690, l'amiral Phipps partait de Boston avec une flotte de trente-cinq voiles, montée par deux

mille hommes, et allait mettre le siège devant Québec.

On crut bien, cette fois encore, que la colonie était perdue.

Mais Frontenac était gouverneur de Québec, et il avait derrière lui les Clermont, les Taschereau de Saint-Denis, les Longueuil, les Sainte-Hélène et quelques centaines de colons héroïques comme Daulac.

Après quelques jours de bombardement et de combats où les Canadiens rivalisèrent d'intrépidité, l'amiral Phipps et ses officiers crurent, comme les Iroquois, qu'ils ne viendraient jamais à bout de vaincre de pareils hommes, et ils s'en retournèrent.

De 1754 à 1760, les Canadiens luttent sans interruption, endurent toutes les souffrances de la guerre, se battent bravement à côté des soldats de Montcalm, et vengent la défaite des plaines d'Abraham en remportant la victoire de Sainte-Foye. Leur courage, leur héroïsme arrachent à leurs vainqueurs des concessions auxquelles ils doivent la conservation de leur religion, de leur langue et de leurs traditions nationales.

En 1812, oubliant leurs griefs contre les représentants de l'Angleterre qui les maltraitaient, et n'écoulant que la voix du devoir, ils volent à la frontière, sous la conduite de Salaberry et refoulent l'invasion américaine. Aussi fermes, aussi courageux dans l'arène politique que sur les champs de bataille, ils luttent pendant un demi-siècle pour conquérir la liberté et vont même jusqu'à entreprendre, les armes

à la main, une lutte inégale, imprudente mais héroïque contre l'Angleterre.

En 1840, ils se rallient autour de LaFontaine et Morin et font la conquête définitive du gouvernement responsable.

Après avoir obtenu la consécration de la liberté politique et de leurs droits de citoyens anglais, ils s'occupent d'instruction publique et de colonisation. Des lois injustes, un système vicieux les empêchaient de s'établir sur les terres nouvelles, et leur fermaient les riches cantons de l'Est. Ils s'unirent pour mettre fin à cet état de choses déplorable et réussirent à obtenir ce qu'ils voulaient. On vit alors, dans des assemblées publiques, côte à côte Mgr Lartigue et Louis-Joseph Papineau, entourés de la jeunesse brillante et des hommes publics les plus marquants de l'époque.

Cette noble croisade donna un essor considérable à la colonisation.

Comme on le voit, toutes les fois que l'intérêt de la religion et de la patrie l'a exigé, les Canadiens-français ont répondu à l'appel de leurs chefs et fait leur devoir. Ils sont toujours les mêmes, toujours prêts à se dévouer pour une bonne cause, pour le triomphe d'un principe sacré, d'un noble sentiment, pour sauver la patrie en danger.

Or, le danger de l'heure présente, c'est l'émigration ; le besoin le plus pressant, c'est la colonisation.

On m'a demandé pourquoi je n'avais pas mis dans ce programme la question de l'instruction pratique, de l'enseignement technique, si nécessaire à notre époque.

Commençons par la colonisation et le reste viendra naturellement ; il y a un projet qui, s'il était accepté, permettrait au gouvernement de faire les sacrifices requis pour la colonisation et l'instruction pratique.

Les projets ne manqueront pas le jour où les représentants du clergé et de toutes nos sociétés nationales s'assembleraient pour délibérer sur la situation.

On dit : à quoi bon ? Pourquoi aller se heurter à l'indifférence des gouvernements et à l'apathie du peuple ?

C'est le cri décourageant de ceux qui veulent trouver une excuse à leur propre indifférence. C'est une accusation injuste.

Que les chefs du peuple fassent leur devoir, qu'ils donnent l'exemple de l'énergie, qu'ils fassent appel au patriotisme de notre population, et l'on verra si cette population a perdu l'esprit de dévouement et de sacrifice de ses pères.

Mais non, je suis sûr qu'elle répondrait à l'appel du clairon, à la voix de ses chefs avec un enthousiasme admirable, et donnerait une leçon salutaire aux sceptiques et aux indifférents.



1908

LA FETE NATIONALE ET LA COLONISATION.

Le 24 juin arrive avec son cortège de joies, de démonstrations nationales, de discours et d'effusions patriotiques. C'est un beau jour, c'est la fête des Canadiens-français, la fête d'un peuple fier, avec raison, de son origine, de ses traditions, de ses luttes et de ses triomphes. Partout, sur tous les points du continent américain, il y aura des drapeaux aux couleurs de la France, il y aura des voix qui chanteront les gloires de notre passé.

Ce sera un beau spectacle, un témoignage éclatant de notre attachement à la foi de nos pères, de notre fidélité à notre héritage national.

Loin de moi la pensée de jeter une note discordante dans ce concours triomphant de toutes les voix de la patrie ; mais puisque vous me demandez un mot, à l'occasion de notre fête nationale, je crois devoir dire le mot que je considère, dans le moment, le plus juste, le plus utile, le plus patriotique : Colonisons

Oui, colonisons, emparons-nous du sol, défrichons nos terres, restons dans la province que Dieu nous a

donnée en héritage, n'allons ni à droite, ni à gauche, ni au Nord, ni à l'Ouest; ni aux Etats-Unis, concentrons-nous, fortifions-nous sur le sol de nos pères, sur les vastes champs qu'ils nous ont légués au prix des sacrifices les plus héroïques ; cessons d'émigrer, dé nous diviser, de nous démembrer, de nous affaiblir au cœur, à la tête, là où nous avons surtout besoin de tout notre sang, de toutes nos forces.

Chaque époque a eu ses dangers, ses besoins, a réclamé sa part de sacrifices, de dévouement ; le danger de la nôtre, c'est l'émigration ; le besoin, c'est la colonisation. Autrefois, c'était de l'héroïsme sur les champs de bataille, c'était du sang qu'il fallait pour sauver la patrie en danger. Aujourd'hui, c'est simplement de l'argent, de l'argent pour arrêter le sang, les intelligences, les coeurs et les bras qui s'en vont et dont nous avons tant besoin. Etant donné que le pouvoir, l'intelligence et le prestige appartiennent, dans la situation politique où nous sommes, à la majorité, et que la représentation des autres provinces, dans le parlement fédéral, dépend de l'accroissement ou de la diminution de notre population, chaque homme, chaque électeur qui part arrache une pierre à notre forteresse nationale, une goutte de sang au cœur de la patrie.

Chaque recensement vient tous les dix ans retentir comme un glas funèbre dans les coeurs patriotes, car il grossit de sept, de huit, de dix, de douze, la représentation des autres provinces.

La province de Québec ne pourra jamais avoir plus de 65 députés ; elle est condamnée par la consti-

tution à l'immobilité, mais au moins elle pourrait empêcher la représentation des autres provinces de s'accroître, elle pourrait même la diminuer, si elle gardait sa population. Donc, garder notre population est le besoin suprême.

Or, n'ayant ni armée ni marine, et les professions libérales et le commerce étant encombrés, notre seule ressource, à part l'industrie, pour retenir nos gens et ramener autant que possible ceux qui sont partis, est la colonisation.

Mais il ne suffit pas de chanter les bienfaits de la colonisation, d'indiquer à nos compatriotes les immenses forêts qu'ils devraient défricher. Il faut les mettre en état de s'établir sur les terres nouvelles et de vivre en attendant le produit de leurs travaux.

Il y a des milliers de Canadiens-français qui voudraient bien défricher, mais qui n'ont pas un sou pour payer le permis, le prix d'achat du terrain, pour acheter les outils les plus indispensables, les premiers grains de semence ; même les chemins leur manquent.

Et on s'étonne que nos compatriotes désertent la province de Québec !

Que faut-il donc faire ? Ce que font les peuples vigoureux, aux heures de danger, s'unir dans un supreme effort de dévouement et de sacrifice pour forcer les gouvernements à agir, pour les aider au besoin, pour accomplir même ce qu'ils ne pourraient ou ne voudraient pas faire.

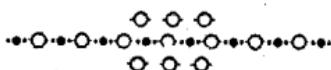
Il faudrait organiser la croisade sainte de la colonisation, former une vaste association du clergé et

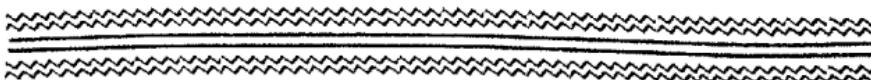
de toutes nos sociétés nationales, avec un bureau central composé des meilleurs hommes de la province, et des succursales dans les autres parties du pays.

Un programme sage, pratique, raisonnable serait élaboré, et toutes les forces vives de la nation seraient appelées à le mettre à exécution.

Qui pourrait résister aux efforts d'une pareille association ? Qui refuserait de faire sa part de sacrifices ? Qui ferait la sourde oreille à l'appel émouvant des chefs augustes du clergé et de la patrie, dans des assemblées immenses ? Quel spectacle réconfortant ce serait pour les vieux patriotes qui s'en vont, plus ou moins découragés, vers la tombe, pour la jeunesse dont le patriotisme est justement inquiet !

Toutes nos sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis comprenant qu'elles ne doivent pas se contenter de faire des processions, des démonstrations, pour affirmer leur patriotisme, se feront un devoir de se mettre à la tête de ce mouvement, de cette croisade en se disant : " Dieu le veut ! La patrie le veut ! "





1910

LE CONGRES EUCHARISTIQUE.

Lorsque Maisonneuve et ses intrépides compagnons, à peine débarqués sur les rives du Saint-Laurent, se réunissaient autour d'un autel dressé à la hâte afin d'assister au saint sacrifice de la messe et de demander au Christ sa protection pour leur héroïque entreprise, ils ne prévoyaient pas que plus tard, dans moins de trois siècles, un délégué du pape, des centaines d'évêques et de prêtres, des milliers d'hommes venus de toutes les parties du monde se réuniraient au même endroit, dans le but de rendre un public et solennel hommage au Dieu de l'Eucharistie. Le Père Vimont lui-même, au milieu des lueurs prophétiques qui éclairaient son esprit, ne pensait pas que le grain de senevé atteindrait de pareilles proportions. Pourtant, c'est bien vrai. L'inattendu et l'invraisemblable seront dans quelques mois une réalité. La ville de Maisonneuve, l'humble bourgade où sœur Bourgeoys et Mlle Mance enseignaient et soignaient de pauvres et barbares sauvages, sera le théâtre de la plus grande manifestation catholique que l'Amérique aura vue.

Dans des rues magnifiquement décorées, sous un

toit mouvant de feuillages et de drapeaux, au milieu des acclamations d'un demi-million d'hommes, l'on verra passer l'hostie sainte portée par des princes de l'Eglise, escortée par les représentants les plus augustes du monde catholique.

Et cette inoubliable manifestation aura lieu sous la protection du drapeau anglais, sous l'égide d'un souverain protestant, successeur du roi dont les armes firent passer ce pays sous le joug de l'Angleterre ! Etrange vicissitude des choses humaines !

On a beau être absorbé par le souci des intérêts matériels, être entraîné par le tourbillon des affaires, on ne peut s'empêcher de s'arrêter, un instant, pour regarder tout ce qu'il y a de merveilleux dans cet événement.

Lorsqu'on se rappelle la pénible enfance et la douloreuse adolescence de Ville-Marie, la vie de dévouement et de sacrifices incroyables des premiers colons, les luttes effroyables qui menaçaient, à chaque instant, d'anéantir la ville naissante, on se demande comment un pareil changement a pu s'opérer, comment tous les calculs de la sagesse humaine et les prévisions les plus plausibles en apparence, ont pu être renversés d'une façon aussi éclatante.

La chose mérite l'attention et la réflexion des hommes sérieux. Dans cet hommage au Christ sur une terre vierge, dans l'offrande que des saints et des héros lui faisaient de leurs cœurs et de leur sang pour sa gloire, il y avait une vertu, un principe de vie, un élément de force surnaturelle. Le ciel a accep-

té l'offrande, il a béni l'œuvre, et Ville-Marie est devenue une ville, la plus grande et la plus riche cité d'un pays qui aura bientôt dix millions d'habitants.

Ils étaient peu nombreux, une poignée d'hommes, ceux qui les premiers adorèrent le Christ sur les rives du Saint-Laurent, ils seront légion, dans le mois de septembre prochain, et la cité de Montréal aura de la peine à les contenir tous dans ses murs.

Il convenait que la ville où le premier acte religieux a été un acte d'hommage et de foi au Dieu de l'Eucharistie, fût choisie pour la grande réunion du Congrès Eucharistique. Et nous devons des remerciements à l'éminent archevêque dont le zèle, le patriotisme et la parole éloquente nous ont valu cet insigne honneur.

A une époque où la divinité du Christ et la sagesse de ses enseignements sont si peu respectées, il est bon que les croyants affirment et proclament leur foi, et il est juste que les Canadiens-français et catholiques qui doivent tant à la religion et au Christ, répondent, les premiers, à l'appel de leur prélat.

Nous croyons que le Christ est Dieu. Mais même s'il ne l'était pas, il mériterait les hommages de l'humanité dont il a été le bienfaiteur et le réformateur. Il serait le plus grand et le plus parfait des hommes, le plus digne de leur admiration et de leur reconnaissance, car il a plus fait pour leur bonheur que tous les philosophes et les philanthropes ensemble.

Ses enseignements et ses exemples ont régénéré l'humanité, en y introduisant la vertu de la charité, du sacrifice et du dévouement. Il est le consolateur

des pauvres, des malheureux, de tous ceux qui peinent et souffrent, le régénérateur du travail, de l'ouvrier, de la femme. Et il est mort victime de son amour pour les hommes.

De sorte qu'au point de vue purement humain personne n'a plus de droit aux hommages et à la reconnaissance des hommes.

Mais il est plus qu'un homme, un philanthrope, un saint, il est Dieu, il a dit qu'il l'était et il l'a prouvé. Les grands théologiens ont établi ce fait sur naturel par des raisonnements irrécusables...

Au point de vue religieux et national cette grande manifestation fera honneur à Montréal et à notre province en général. Le monde apprendra que, si le Christ est renié dans certains pays chrétiens, il est en Amérique un jeune pays, il est un peuple qui, fidèle aux traditions et à la foi de ses ancêtres, continue de l'honorer, de l'adorer, de croire à sa bonté, à sa puissance. Ce sera un exemple, une leçon salutaire pour les peuples que le doute et l'incrédulité ravagent et conduisent à l'abîme.

Il va devenir de plus en plus évident que le Christ est la lumière du monde et que, sans cette lumière, tout n'est que ténèbres et confusion sur la terre.

Au milieu des bouleversements qui se préparent, au milieu du déchaînement de toutes les passions, des appétits les plus violents et des erreurs les plus funestes, on comprendra que le monde a besoin du Christ et de ses enseignements. On reviendra à lui à travers des ruines et des flots de sang, peut-être, mais de façon à confondre les impies, et même

à éclairer, à instruire ceux qui parlent au nom du Christ, sur les moyens à prendre pour faire accepter et aimer ses enseignements, à une époque où les hommes croient et pratiquent si difficilement ce qui gêne leur liberté de pensée et d'action.

Nous devons être heureux de participer si intimement à un événement dont nous ne pourrons manquer de ressentir les salutaires et puissants effets, de contribuer au succès de la grande réaction religieuse et morale que les croyants et même les esprits indépendants désirent pour le bonheur de l'humanité.



1910

LA QUESTION DES DRAPEAUX.

Convaincu que cette question peut nous faire du mal au point de vue religieux et national, je crois devoir exprimer, à ce sujet, l'opinion d'hommes sérieux et raisonnables, et soumettre à ceux qui veulent remplacer ici le drapeau de la France par la bannière Carillon-Sacré-Cœur, quelques observations dignes, il me semble, de considération.

Tout d'abord, je reconnais que, en adoptant comme drapeau la bannière qui flottait sur la tête des vainqueurs de Carillon, ils ont obéi à des sentiments dont le patriotisme ne peut être contesté. C'était le drapeau des temps héroïques de la France au Canada ; il est saturé de gloire, imprégné de souvenirs émouvants et glorieux. On y a joint l'image du Sacré-Cœur, encore sous l'empire d'un sentiment louable, pour rendre hommage au Christ.

Mais cela suffit-il pour nous autoriser à l'adopter comme drapeau national à la place du drapeau de la France ? Non, dix fois non, pour les raisons suivantes :

Comme sujets britanniques; notre drapeau officiel est l'"Union Jack," le drapeau de l'empire

britannique. Il est un signe de force, de grandeur et de puissance et protège tous les peuples, tous les hommes qui vivent sous son égide. Il devrait nous suffire si nous étions Anglais, mais comme Canadiens-français, nous tenons à avoir un drapeau qui nous distingue des autres nationalités, qui indique notre origine et soit un gage de protection pour les droits sacrés que les traités nous ont garantis.

Or, où trouver un drapeau plus distinctif de notre origine, plus caractéristique de nos traditions et de nos aspirations, qui nous donnera plus de prestige et d'influence et assurera plus efficacement la foi des traités, que le drapeau de la France, le drapeau du pays de notre origine, du pays qui a conclu ces traités avec l'Angleterre ?

Le drapeau de la France a fait le tour du monde dans une auréole de gloire, il flotte partout fièrement sur tous les points du globe, et partout il est craint, respecté, et protège ceux qu'il couvre de ses plis glorieux. Il parle un langage qui n'a pas besoin d'explication ; quiconque voit ses trois couleurs briller sous le soleil, sait qu'il est le drapeau d'une grande nation et qu'on ne peut le mépriser sans danger. On sait ce qu'il en a coûté à certaines nations pour l'avoir insulté.

Le moment serait bien mal choisi pour le rejeter, le renier, lorsque l'Angleterre et la France, grâce à l'entente cordiale, se préparent à marier leurs drapeaux sur les champs de bataille, pour se protéger mutuellement et défendre au besoin leurs colonies. Ces deux grandes nations auraient bien le droit de

trouver notre conduite étrange et peu digne d'un peuple qui se targue de patriotisme.

Le drapeau tricolore n'est pas le drapeau d'une dynastie, d'un parti ou d'un gouvernement, c'est le drapeau de la France. Et c'est pourquoi le Souverain Pontife, Pie X, l'honorait, il y a quelques mois, d'un baiser qui a retenti dans tous les coeurs français. Et c'est pourquoi les grands évêques de France l'aiment et le respectent, et l'arborent dans leurs églises. Et c'est pourquoi l'éloquent évêque d'Orléans, monseigneur Touchet, s'écriait, il y a quelques jours, à l'église Notre-Dame, qu'il était heureux de le voir à côté du tabernacle, et lui adressait des paroles si ardentes d'affection et d'enthousiasme.

Faut-il nécessairement que nous soyons plus catholiques que le Pape et les évêques de France ?

Et ce drapeau que nous ne pourrions renier sans offenser la France et renoncer si imprudemment à sa protection, on veut le remplacer par une bannière qui serait un élément de faiblesse, de désunion et de discorde plutôt qu'un gage de force, d'union et de concorde, et qui serait même, dans certains milieux, un objet de dérision et de mépris.

Est-il sage, convenable et délicat d'adopter dans un pays dont la majorité est anglaise et protestante, un drapeau dont le nom et la vue sont de nature à éveiller chez elle des souvenirs humiliants, des sentiments d'antipathie ?

Que dirions-nous si nos concitoyens anglais jugeaient à propos d'arborer un drapeau que nous ne

pourrions regarder sans être humiliés dans nos sentiments religieux et nationaux ?

Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.

Est-il prudent d'attacher à ce drapeau un emblème religieux, une image vénérée, et de l'exposer à des outrages, à des profanations déplorables ? Ceux qui veulent honorer le Christ regretteraient d'avoir fourni à ses ennemis l'occasion de l'outrager.

Et puis, il peut venir un jour où, pour protéger les droits qui nous ont été garantis par des traités, nous serions heureux d'arborer le drapeau de la France et d'invoquer son secours. N'aurait-elle pas le droit de nous dire qu'en rejetant son drapeau nous avons renoncé à sa protection ?

Avec le tricolore, nous pourrions faire le tour du monde, et les nations les plus barbares, voyant passer le drapeau de la France, s'inclinaient. Avec la bannière "Carillon-Sacré-Cœur," nous n'irions pas loin sans être insultés, sans faire naître des sentiments de dédain et d'hostilité. Et à qui pourrions-nous nous adresser pour venger notre drapeau outrageé ?

L'adoption du drapeau de la France n'a pas été seulement une affaire de sentiment, elle a été de plus un acte de sagesse et de diplomatie. C'est en 1855 que cet événement mémorable se produisit, lorsque la "Capricieuse," portant les couleurs françaises, remonta les eaux de notre grand fleuve et jeta l'ancre dans le port de Québec. Il y eut alors une explosion de souvenirs, de sentiments qui se mani-

festa par une levée générale de drapeaux français. Mais le capitaine Belvèze s'évertua à démontrer que son but principal en abordant sur nos rives, était d'établir entre le Canada et la France des relations commerciales. En effet, depuis cette époque, notre commerce avec la France s'est développé considérablement et le traité qui vient d'être conclu va activer cet heureux mouvement. Et les efforts les plus sérieux ne sont-ils pas faits en ce moment pour décider la France à nous envoyer des capitaux et des colons ? Encore une fois, le moment est-il bien opportun pour rejeter son drapeau ?

Il y aurait beaucoup à dire encore sur ce sujet, mais c'en est assez pour démontrer que cette question de drapeau est plus grosse de conséquences qu'on ne semble le croire, et que notre intérêt national et religieux s'oppose à ce que nous nous exposions à perdre des sympathies dont nous avons tant besoin pour accomplir nos destinées. Nous nous développons, nous grandissons sous la protection des drapeaux des deux plus grandes nations du monde ; rejeter l'un ou l'autre, dans le moment, pourrait être une erreur fatale.

Quoi qu'il en soit, je soumets ces observations au raisonnement calme du public et de la jeunesse, n'ayant rien autre chose en vue que l'honneur et l'intérêt bien compris de la patrie canadienne-française.



1912

NOBLESSE OBLIGE.

L'esprit public et le sentiment du devoir nous manquent à un degré considérable ; c'est un élément de faiblesse qui nous déconsidère aux yeux de nos concitoyens anglais, et inquiète ceux que le problème de nos destinées préoccupe. Comme catholiques et Canadiens-français, pour l'honneur de notre foi et de notre nationalité, nous devrions avoir à cœur de réagir contre un défaut qui nous fait du mal. A l'école, au collège, à l'université comme à l'église, on devrait s'appliquer à enseigner aux enfants, à la jeunesse, à la population en général, que le moyen le plus pratique et le plus efficace de faire honneur à leur foi et à leur nationalité est de remplir leurs devoirs de citoyens honnêtement, consciencieusement.

Le meilleur catholique, le catholique le plus utile à sa religion, n'est pas celui qui proclame le plus hautement la supériorité de sa foi, de ses croyances ; c'est celui qui en démontre la vertu en remplissant, avec le plus de sincérité et d'honnêteté, ses devoirs de père de famille, de mari et de citoyen. Plus d'une fois, j'ai entendu des hommes importants dire qu'ils ne voyaient pas en quoi les catholiques l'emportaient sur les protestants dans l'accomplissement de leurs devoirs publics : " Vos hommes publics,

vos députés, vos échevins et vos fonctionnaires sont-ils plus honnêtes que les nôtres ? ”

Voilà une question embarrassante à laquelle il est difficile de répondre d'une manière satisfaisante.

Ceux qui nous posent cette question ne disent pas toute leur pensée, mais il est facile de voir qu'ils sont convaincus que nous leur sommes inférieurs sous ce rapport et que nous sommes incapables de démontrer la supériorité de notre foi par les actes de nos hommes publics, par la manière dont nous accomplissons nos devoirs de citoyens. Il y a là chez nous une lacune déplorable qui appelle l'attention des véritables amis de leur religion et de leur nationalité. Vraiment, nos concitoyens anglais n'ont-ils pas le droit de dire qu'ils ont plus que nous le respect de l'opinion publique et de leurs devoirs de citoyens et d'hommes publics ?

Il est vrai qu'ils reconnaissent eux-mêmes la probité de notre population en général, mais ils trouvent étrange qu'elle ne se fasse pas toujours représenter par des hommes qui lui ressemblent. Nous pourrions bien leur faire le même reproche et citer des exemples convaincants, mais il vaut mieux admettre, en partie au moins, le bien fondé de leurs assertions et nous efforcer de faire disparaître tout ce qui peut nous amoindrir comme peuple.

A la puissante influence de la religion on devrait ajouter le culte de l'honneur, du devoir, de la fierté nationale, on devrait former des consciences et des caractères où les principes occuperaient une plus large place que les expédients et les signes extérieurs.

1912

"L'UNION NATIONALE"

En 1864, un certain nombre de jeunes conservateurs se joignaient à Médéric Lanctôt pour fonder l'*Union Nationale* et combattre le projet de confédération en voie de préparation. Dans le prospectus du nouveau journal, ils disaient que tout projet de confédération qui nous mettrait à la merci d'une majorité anglaise et protestante, serait une source de conflits funestes au Bas-Canada ; que, si les gens d'Ontario n'étaient pas satisfaits de l'union des deux provinces qu'on nous avait imposée, le moyen le plus simple, le plus raisonnable de régler la question était la rupture de cette union, la séparation des deux provinces. Au bas de ce prospectus on lisait les noms suivants : Médéric Lanctôt (libéral), L.-A. Jetté (libéral), Charles de Lorimier (conservateur), Joseph Loranger (conservateur), D. Girouard (indépendant), F. Thompson (libéral), Alphonse Audet (libéral indépendant), L.-O. David (conservateur), H.-P. Letendre (conservateur), Ludger Labelle (conservateur), H.-F. Rainville (libéral).

Leur opposition à la confédération n'a pas empêché trois de ces messieurs, à savoir, Girouard, de

Lorimier et Rainville, de devenir juges sous la nouvelle constitution et d'être d'excellents juges. Lorsqu'on parcourt les pages vieillies de l'*Union Nationale*, on ne lit pas sans intérêt leurs habiles dissertations sur les dangers de la Confédération. Le premier numéro de l'*Union Nationale* publiait le rapport d'un comité qui avait été chargé, à une assemblée publique, d'étudier les projets de confédération et de fédération dont il était question. Ce rapport se terminait en disant que tout projet de confédération offrait des dangers sérieux au Bas-Canada et ne devrait pas, en tout cas, être adopté à moins d'avoir été soumis aux électeurs et approuvé par la majorité de la représentation de chaque province. Parmi les signataires de ce rapport, on remarque les noms suivants :

Romuald Trudeau, Narcisse Valois, Louis Boyer, F.-X. Saint-Charles, Jacques Grenier, Wilfrid Laurier, John Pratt, George-E. Clerk, le fameux rédacteur du *True Witness*, C. Simard, L.-A. Jetté, J.-T. Béique, L.-O. Hétu, et plusieurs autres citoyens importants, conservateurs et libéraux.

Lorsque la Confédération devint un fait accompli, presque tous les conservateurs de l'*Union Nationale*, retournèrent à leurs premières amours et reprirent leurs places dans les rangs du parti conservateur.

Dans les discussions intimes qui eurent lieu avant la Confédération, Chapleau avait dit à ses jeunes amis récalcitrants : "Vous avez tort de brûler vos vaisseaux et de compromettre vos chances d'avenir."

A ce point de vue, il ne s'est pas trompé, car il a fallu du courage pendant longtemps pour rester libéral ou pour appartenir au parti libéral.

Plus d'une fois, spécialement à une époque où on ne pouvait être libéral sans être considéré comme un catholique plus ou moins dangereux, j'ai été tenté de suivre l'exemple de plusieurs de mes anciens amis, de chercher la paix dans les rangs du parti conservateur, mais je craignais de donner raison de suspecter la sincérité de mes convictions, et puis, les troubles du Nord-Ouest en 1870 et la question des écoles du Nouveau-Brunswick contribuèrent à m'empêcher de céder à ces tentations. Je n'aurais jamais pu approuver la conduite du gouvernement envers Riel et les métis, pas plus que je n'ai pu approuver en 1876 la politique du parti libéral sur le tarif. Que d'ennuis m'a causés la détermination de rester fidèle à mes opinions, à mes convictions. J'ai toujours pensé qu'un homme public, un écrivain qui se contredit sur des questions importantes et sans de graves raisons, démoralise l'opinion publique et manque de respect envers ses concitoyens. Mais n'ai-je pas parfois, à mon détriment et à celui de ma famille, poussé trop loin ce besoin d'être conséquent avec moi-même ? N'ai-je pas exagéré l'importance que mes opinions pouvaient avoir aux yeux du public ?



1914

LA GUERRE.

Il est incontestable que le don de prophétie existe. On le trouve partout, chez tous les peuples, depuis le commencement du monde. Il a donné lieu à bien des abus, à des supercheries sans nombre ; beaucoup s'en sont prévalués pour exploiter la crédulité humaine.

Il y a les vrais et les faux prophètes. Comment faire la distinction ? Comment distinguer entre les prédictions produites par l'inspiration divine, les fantaisies d'une imagination plus ou moins déréglée, et les prévisions de l'expérience et de la sagesse humaines ? Il est aussi difficile de séparer le faux du vrai en cette matière que dans le cas de certaines guérisons attribuées à l'intervention divine. Qu'il y ait eu des miracles et qu'il y en ait encore, c'est incontestable ; mais que tous les faits sortant de l'ordinaire soient miraculeux, c'est certainement faux. Il en est de même des prophéties. Tout le monde chrétien croit à l'inspiration des prophéties de l'Ancien Testament, de celles surtout qui se rapportent à la venue du Christ.

Il y a des centaines de prophéties qui sont le produit d'imaginaires maladives, de calculs religieux

ou politiques, et un certain nombre ne sont que les prévisions d'esprits clairvoyants, d'une raison cultivée. Il semble qu'à part ces dernières catégories, il y a celle des personnes qui paraissent posséder l'intuition des choses futures, ce qu'on appelle le don de seconde vue et dont les événements justifient souvent les prévisions.

Il est des cas où les prévisions d'une raison cultivée, mûrie par l'expérience, s'accordent avec les prédictions des clairvoyants ou des prophètes. Les grands événements de l'Histoire ont tous été plus ou moins prédits ou prévus, exemple : la révolution française.

Qui peut nier que les événements actuels aient été annoncés depuis longtemps ?

Cette grande guerre qui doit mettre aux prises toutes les nations de l'Europe et couvrir la terre de ruines et de sang, n'est-elle pas commencée ? Et l'avenir ne donnera-t-il pas raison à ceux qui ont prédit qu'elle se terminerait par l'effondrement de l'empire allemand et de la dynastie des Hohenzollern ?

Si l'on en croyait certaines prophéties ou prédictions, car, cette fois, ce ne sont pas seulement des prévisions, cette grande guerre universelle serait suivie d'une révolution presque générale, d'un soulèvement terrible des classes populaires, et un grand homme surgirait qui rendrait la paix au monde. Mais espérons que ces tristes prophéties ne se réalisent pas. Croyons plutôt que cette terrible guerre

sera suivie d'années nombreuses de paix et de concorde.

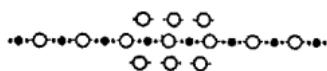
Rien de bon, de grand et d'utile ne s'accomplit dans le monde sans souffrance, sans sacrifice, sans effusion de sang. N'a-t-il pas fallu le sang d'un Dieu pour racheter l'humanité et lui procurer le bienfait suprême du christianisme ? La souffrance est le prix, la rançon de toutes les conquêtes, de tous les progrès de l'homme dans l'ordre religieux, moral, social ou politique. On peut donc se faire une idée de la grandeur et de l'importance du résultat des souffrances indicibles de la guerre actuelle, et présager qu'elle sera suivie d'une ère incomparable de progrès, de réformes et de bonheur. Sera-ce le commencement du millenium qui doit être la dernière étape dans l'existence de l'homme ?

Malheureusement l'exagération ne vient pas que d'un côté, elle se manifeste avec éclat dans le cercle des champions de l'impérialisme, dont les excès de zèle sont redoutables.

Si on les écoutait on arracherait à l'agriculture et à l'industrie tous les bras dont elles ont besoin pour les lancer sur le champ de bataille, on ruinerait le Canada en hommes et en argent sans espoir sérieux d'influer sur les résultats de la guerre. On demande, à grands cris, à la population d'augmenter la production agricole et industrielle et on la somme en même temps de s'enrôler, de prendre les armes ! Avec qui et avec quoi alors se ferait cette augmentation de production agricole et industrielle ? Exagération ! Exagération de tous côtés, de partout ! Les

propositions les plus exorbitantes peuvent être faites et adoptées, car les modérés, les sages, craignent qu'on ne soupçonne leur loyalisme, n'osent les combattre.

Nous voguons à pleines voiles dans l'exagération. Où va-t-elle nous conduire ?



1914

QUE FAUT-IL CROIRE ?

Certains philosophes prétendent que l'homme peut, sans religion, remplir ses devoirs de mari, de père de famille, de citoyen, que la conscience et la raison lui suffisent pour cela.

Mais que valent la conscience et la raison que la religion n'a pas formées et dirigées, au moins chez la plupart des hommes ? Que certains hommes soient constitués physiquement et moralement de façon à vivre honnêtement sans le secours de la religion, c'est un fait incontestable. Mais ce sont des exceptions, et encore on a le droit de croire qu'ils seraient plus parfaits si, aux sentiments d'honneur et aux dictées d'une conscience et d'une raison droites, ils joignaient l'heureuse influence d'une religion éclairée.

On ne peut fonder rien de sérieux sur des exceptions.

Il s'agit de savoir si l'homme en général, si un peuple, si l'humanité peut se passer de religion. L'histoire de tous les temps, de tous les peuples répond négativement à cette question et elle apporte à l'appui de sa négation une série interminable de

faits écrasants. Elle constate que la conscience et la raison, la raison même instruite, ne sont pas suffisantes pour rendre un homme ou un peuple vertueux, pour lui donner les moyens de réprimer ses passions, de corriger ses vices et de lui faire accomplir des devoirs pénibles. Elle proclame hautement que, lorsqu'une nation a cessé d'être religieuse, elle a cessé d'être grande et respectée, elle est devenue victime des erreurs et des crimes les plus déplorables. Exemple : la France de 1793, sous le règne de la raison.

“On peut bien,” dit Lacordaire, “se moquer des poulets sacrés de Rome, mais lorsque Rome cessa de croire à ses poulets sacrés, elle cessa d'être la reine du monde.” Rien de plus vrai, il n'y eut jamais de peuple plus religieux que le peuple romain pendant les premiers siècles si glorieux de son existence. Un peuple sans religion est fatallement voué à la tyrannie des grands ou des petits, aux superstitions les plus ridicules, aux théories et aux passions les plus funestes : l'histoire du monde le démontre sans conteste.

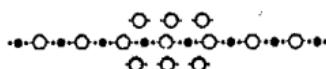
Maintenant, aucune religion ne possède autant que le catholicisme le pouvoir de rendre l'homme vertueux, de lui donner l'énergie de réprimer ses passions, de remplir ses devoirs envers Dieu, envers son pays et sa famille, d'accomplir des actes de dévouement et de sacrifice, de supporter les misères inhérentes à la vie.

Ah ! sans doute, plus son pouvoir est grand sur les âmes, plus il est susceptible d'abus et d'exploitation,

plus il prête à l'exagération, à l'ambition, au fanatisme, à la superstition. Il faut le juger par l'effet sur les âmes qui l'interprètent et la pratiquent honnêtement et sincèrement. C'est lui qui produit depuis dix-huit siècles les hommes les plus parfaits, les saints les plus vénérés que le monde ait connus. Il n'est pas responsable du mal que lui font l'hypocrisie, l'ignorance, le fanatisme et la fausse interprétation de ses préceptes.

Etant donné qu'une religion est nécessaire, indispensable pour le temps et pour l'éternité, aucune n'a jamais offert à l'homme autant de garanties et d'éléments de certitude que le catholicisme.

La raison elle-même dit à l'homme sage qu'elle est incapable par ses propres forces de lui enseigner ce qu'il doit croire et pratiquer, et qu'il doit chercher ailleurs la solution des mystères de la vie présente et future. Elle proclame la nécessité d'une autorité souveraine pour la guider et l'empêcher de s'égarer dans les erreurs et les contradictions les plus lamentables. Or, où trouver cette autorité en dehors de l'Eglise catholique ?



1914

LES MYSTERES DE LA VIE PRESENTE ET FUTURE.

Qui, à un âge avancé, n'est pas plus ou moins obsédé par les mystères de la vie présente et de la vie future ?

Qui ne cherche pas le pourquoi de son existence, la raison ou l'explication des souffrances et des malheurs de cette humanité, de mille choses plus ou moins incompréhensibles ? Car il faut bien en faire l'aveu : la grande majorité des humains naît pour souffrir. Ceux qu'on pense les plus heureux se croient souvent les plus malheureux. On dirait que l'infortune s'attache spécialement à ceux qui la méritent le moins. Pourquoi ces milliers, ces millions d'infirmes, d'invalides, d'aveugles, de sourds-muets, de paralytiques, de scrofuleux dont la vie est si pénible ?

Pourquoi ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants misérables, mal vêtus, mal nourris, qui ne comptent pour vivre que sur le salaire d'un travail ingrat et pénible ? Pourquoi ces riches qui se tuent à trop boire et manger, pendant qu'à leurs portes des miséreux meurent de faim ? Se fait-on une idée

de ce que doit souffrir l'aveugle condamné à passer sa vie dans l'horreur des ténèbres, le sourd-muet, l'infirme incapable de marcher, le pauvre homme, la pauvre mère de famille, qui se demandent si leurs enfants pourront souper, le soir, avant de se coucher. Il n'y a pas au Canada de cette misère noire, ils ne sont pas nombreux ceux qui ne peuvent, en travaillant, gagner le pain quotidien. Mais il ne s'agit pas dans le moment d'un pays en particulier, il s'agit de la terre en général, de l'humanité. Pourquoi ces guerres horribles qui, depuis le commencement du monde, ne cessent de couvrir la terre de sang et de ruines ? Pourquoi ces famines, ces épidémies effroyables qui dévastent et endeuillent le monde, en font une vallée de larmes ? Pourquoi tant de siècles d'injustice, de tortures, de massacres, de supplices inouïs, d'exterminations implacables ?

Que resterait-il de l'histoire, si on en faisait disparaître toutes les pages ensanglantées, tous les crimes, les malheurs, les tristesses, les horreurs et les infamies dont elle est remplie ?

Pourquoi donc alors la vie, si elle est si pénible, si cruelle, pour la plupart des hommes ? Voilà les questions qui depuis des siècles tourmentent le génie de l'homme. Voilà le mystère, la grande énigme dont les plus grands esprits cherchent en vain la solution, en s'adressant seulement à la raison.

Certes, il est pénible, humiliant de vivre dans les ténèbres, de ne savoir d'où l'on vient, où l'on va, de ne pouvoir, par la raison, trouver la solution des mystères qui nous entourent.

L'expérience démontre que le christianisme seul offre une solution à ces problèmes déconcertants, et que les plus grands philosophes sont forcés de s'incliner devant ses enseignements.

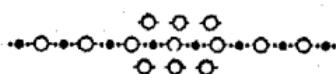
C'est au Christ qu'il faut s'adresser, c'est à lui qu'il faut demander la raison de tout ce qui nous obsède.

Il a dit : "Heureux les pauvres, ceux qui souffrent, ceux qui ont faim et soif, car ils verront Dieu et ils seront consolés."

Donc, il y a, il faut qu'il y ait un autre monde, une autre vie, où tout est pesé, réparé, compensé, expliqué, où le vice, l'injustice, le crime seront punis, et la vertu et les bonnes actions, récompensées.

Donc, il ne faut pas se scandaliser de ce qui, sur cette pauvre terre, étonne et confond si souvent notre raison et nous porte à nous demander pourquoi Dieu a fait l'homme tel qu'il est.

S'il n'y avait pas une autre vie, l'œuvre de Dieu serait inexplicable ; l'humanité, depuis qu'elle existe, serait le jouet d'un sentiment faux, d'une croyance illusoire. Ce serait une anomalie peu compatible avec la sagesse du Créateur.



1915

CROISADES NATIONALES.

La politique canadienne a vu naître quatre croisades nationales : la première en 1864 ; la deuxième en 1871 ; la troisième en 1884 et la quatrième en 1911. Je viens de parler de la première. La deuxième eut lieu en 1871, lorsqu'un certain nombre de libéraux modérés tendirent le rameau d'olivier aux conservateurs programmistes qui voulaient combattre la politique du gouvernement conservateur relativement aux troubles du Nord-Ouest et aux écoles du Nouveau-Brunswick, mais refusaient d'accepter comme chefs les Dorion, les Doutre et les Laflamme. Le résultat des négociations fut le changement de nom du parti libéral, le choix de M. Jetté comme chef du nouveau parti, et son élection contre sir Georges-Étienne Cartier en 1887. Mais l'alliance des libéraux modérés avec les conservateurs programmistes ne pouvait durer longtemps. Lorsque le parti libéral arriva au pouvoir en 1873, les vieux libéraux seuls furent appelés à faire partie du nouveau gouvernement. L'exclusion de M. Jetté mécontenta les conservateurs qui l'avaient accepté comme chef et avaient contribué à son élection.

Aussi, le cabinet Mackenzie n'ayant pu accorder l'amnistie complète aux chefs des métis, et régler les nouvelles difficultés suscitées par la question des écoles du Nouveau-Brunswick, ils lui déclarèrent la guerre, une guerre à mort.

Le *Bien Public*, l'organe du nouveau parti, dont l'auteur de ce livre était propriétaire avec M. Beau-soleil, ayant décidé de mourir plutôt que de renoncer à son programme en faveur d'un tarif protecteur, ce fut la fin du parti national.

La troisième union ou croisade nationale eut lieu en 1885, lorsque l'auteur de ce livre demanda à quelques jeunes conservateurs de se joindre à lui et à ses amis, d'abord pour donner à Riel des défenseurs devant le tribunal de Régina, et ensuite, après sa condamnation, pour faire signer des requêtes en faveur de la commutation de la sentence de mort prononcée contre lui. Mais c'est spécialement après l'exécution de cette funeste sentence que la croisade nationale reçut sa consécration dans la grande assemblée du Champ de Mars où les Bellerose, les Desjardins, les Bergeron, les Trudel, s'unirent aux Laurier et aux Mercier pour condamner le gouvernement et jurer de venger la mort de Riel.

Serments d'amour et serments de politiciens sont éphémères ; bien fou qui s'y fie. Les conservateurs ne tardèrent pas à retourner à leurs premières amours. Mais le mécontentement de la population dura plus longtemps et permit à Mercier de faire une campagne qui le porta au pouvoir en 1886.

La quatrième croisade nationale fut organisée par M. Bourassa pour combattre toute coopération aux guerres de l'Empire. Il en avait lancé l'idée en 1897, lors de la guerre du Transvaal, mais c'est dans l'élection de Drummond et Arthabaska et aux élections générales de 1911, qu'il en démontra la force, en faisant élire comme nationalistes la plupart des candidats de l'opposition. Mais, cette fois encore, les conservateurs, une fois élus, restèrent presque tous au bercail.

M. Sévigny vient d'être élu à Dorchester, en répudiant le programme nationaliste.

Est-ce la fin du nouveau parti ?

M. Bourassa est encore là avec son talent d'écrivain et d'orateur, mais il y a divergence d'opinions parmi ses partisans les plus dévoués, relativement à son attitude vis-à-vis de l'Angleterre et à ses vues sur la participation du Canada aux guerres de l'Empire ; l'effet de ses discours et de ses écrits, dans les provinces anglaises les effraie.

Si des opinions raisonnables exprimées même par des Anglais relativement à la guerre, deviennent des crimes lorsqu'elles sont énoncées par des Canadiens-français, on peut se faire une idée des colères soulevées par les tirades ironiques ou enflammées de M. Bourassa et de ses amis contre l'Angleterre.

Nous avons en ce moment une preuve éclatante de la nécessité où se trouvent nos hommes politiques, sous le régime de la Confédération, de pratiquer l'opportunisme, même malgré eux, pourvu qu'ils puissent le faire honorablement. Ce n'est pas éton-

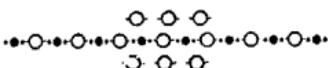
nant, lorsqu'on voit même des Anglais répudier publiquement des opinions qu'ils expriment privément sur la nature et l'étendue de nos devoirs et de nos obligations envers l'Empire, sur le danger de faire des sacrifices exagérés d'hommes et d'argent. Si aux époques de crise et d'affolement, les sages conseils sont repoussés, à plus forte raison les paroles irritantes sont dénoncées, condamnées comme des crimes.

Il faut bien avouer que le temps était mal choisi pour faire le procès de l'Angleterre et exprimer des opinions susceptibles d'inspirer des doutes sur le loyalisme des Canadiens-français. Aussi quel déchaînement de colères, d'insinuations et d'accusations injustes !

Tous ces mouvements ont agité l'opinion publique, remué les cœurs et les esprits et provoqué des discussions émouvantes et souvent utiles. L'existence d'un troisième parti, dans un pays comme le nôtre, est presque nécessairement éphémère et de courte durée. Les conservateurs comme les libéraux, arrachés temporairement à leur parti, se hâtent de rentrer dans les rangs à la première occasion. Pour former en dehors des partis régulièrement organisés un groupe politique puissant il faudrait une coalition d'hommes forts représentant toutes les provinces, et s'associant pour faire triompher quelque principe d'importance majeure.

Toutefois il est bon que de temps à autre, des hommes de bonne foi fassent entendre la voix de la justice et de la vérité aux gouvernements et aux

hommes de parti, pourvu toujours, comme je le dis ailleurs, qu'on ne puisse pas soupçonner leur désintéressement, leur sincérité et qu'ils tiennent compte des exigences de notre situation politique, religieuse et nationale.



1915

"LE COLONISATEUR".

Le premier janvier 1862 vit naître le *Colonisateur*, dont les propriétaires étaient : MM. Ludger Labelle, Adolphe Chapleau, Alfred Mousseau, L.-V. Sicotte et L.-O. David. Ils eurent comme collaborateurs MM. D. Ricard, L.-W. Tessier et L.-U. Fontaine. Ils sont tous morts. M. André Montpetit et l'auteur de ce livre furent les seuls rédacteurs des derniers temps de ce journal. Fondé dans le but de favoriser la cause de la colonisation, ce journal devint populaire et publia sur cette question nationale des articles qui eurent quelque retentissement. Il fut plus d'un fois l'objet des quolibets spirituels de M. Hector Fabre, alors directeur de l'*Ordre*, surtout lorsque ses propriétaires jugèrent à propos de donner un banquet à Sir Georges-Etienne Cartier. Dans un piquant compte rendu de ce banquet, M. Fabre disait de Ludger Labelle, qu'il avait un faux air de Robespierre enfant, et, parlant d'un avocat en vue, l'un des chefs du parti conservateur, il disait : "M. X. a écouté le discours de M. Cartier avec une attention qui fait croire qu'il a tout compris."

Il voulait savoir comment des journalistes avaient pu s'enrichir assez rapidement dans une carrière si ingrate pour être capables de payer les frais d'un dîner aussi somptueux. Plusieurs des invités le suivent lorsqu'ils furent appelés à venir au secours des propriétaires du journal ; ils eurent longtemps ce dîner sur le cœur. *Le Colonisateur* vécut deux ans et mourut d'inanition.

L'Ordre, dont il est question plus haut était un journal indépendant, fondé et rédigé, à ses débuts, par MM. Joseph Royal, Cyrille Boucher, Louis Beaubien, L.-E. de Bellefeuille. Ils sont tous morts, à l'exception de M. de Bellefeuille, qui ne s'occupe depuis longtemps déjà que de gérer ses affaires et de percevoir ses loyers. M. de Bellefeuille était un bon écrivain, un avocat de mérite, un travailleur infatigable. La carrière littéraire et politique de M. Royal est bien connue. Cyrille Boucher avait un talent d'écrivain peu ordinaire, il écrivait avec une énergie de pensée et d'expression vraiment remarquable ; ses articles avaient du retentissement et donnaient à *l'Ordre* une grande popularité. Sa vie fut courte, triste, dramatique. Il avait tout le talent requis pour devenir l'un des remarquables écrivains du pays. Mais, comme beaucoup de jeunes gens, il a manqué de patience, de persévérence. Se résigner à rester pauvre pendant plusieurs années, quand on a du talent et de l'ambition, demande un caractère bien trempé.

Les caractères plus que les intelligences nous font défaut.

L'honorable Alphonse Desjardins fut pendant deux ans le rédacteur de *l'Ordre*. M. Plinguet en était le propriétaire et l'imprimeur ; c'était un brave homme, intelligent et entreprenant. Il lui plaisait d'être propriétaire d'un journal indépendant. Mais il ne réussissait à le faire vivre qu'à force d'économie. Les rédacteurs de journaux étaient pauvrement payés, à cette époque, un millier de piastres était considéré un bon salaire ; un journal qui avait de trois à quatre mille abonnés était grandement admiré, envié même. Il n'avait pas pour réussir les colonnes d'annonces qui encombrent les journaux de notre époque, mais on le lisait depuis la première jusqu'à la dernière ligne.

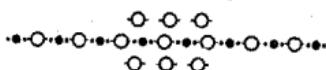
Montpetit dont je parle plus haut, était l'un des jeunes écrivains les mieux doués de cette époque. Les livres qu'il a composés pour les écoles et ses ouvrages sur la pisciculture, sur nos hommes forts, etc., dénotent un talent aussi sérieux que brillant. Il cultivait aussi avec succès la poésie ; dans les soirées de famille du temps, souvent on faisait parler Chappleau à propos de n'importe quoi, et Montpetit récitait des vers composés pour la circonstance. C'était un beau grand garçon, de fort bonne mine, mais brun, très brun. Ayant eu l'idée d'aller demeurer à l'Ancienne Lorette, les sauvages de l'endroit le nommèrent l'un de leurs chefs.

Lorsque, dans certaines circonstances, il revêtait son costume de chef, les étrangers qui le rencontraient, disaient : "Quel beau sauvage !" En vérité, il était trop beau pour un sauvage. Un jour, des

Français visitant l'Ancienne Lorette étaient surpris, désappointés de ne point rencontrer de sauvages. Ayant aperçu Montpetit qui revenait de la pêche, l'un d'eux s'écria : "Enfin, en voici un !"

Il étudia le droit et fut admis au Barreau en 1864 ou 1865, mais il renonça bientôt à l'exercice de sa profession pour accepter dans le service civil une position qui lui permit de se livrer au culte des Lettres. Il avait épousé une femme d'esprit, sœur de Ludger et de Elzéar Labelle. Il est le père de notre jeune et distingué professeur, Édouard Montpetit, dont le talent vient de deux sources fécondes.

Chapleau me racontait un jour que lorsque Montpetit fit son entrée au collège de Saint-Hyacinthe, M. Désaulniers, dont l'enseignement a illustré cette maison, l'ayant rencontré, l'arrêta et lui demanda : "Quel est ton nom, mon gros ?" "Montpetit, monsieur." "Petit farceur," dit en riant M. Désaulniers.



1916

SOYONS PRUDENTS.

Les jeunes gens sont portés à croire que la prudence, chez les hommes âgés, est de la faiblesse, que leur modération est de la timidité.

J'ai été jeune et je me rappelle que plus d'une fois j'ai péché sous ce rapport, et je me demande si alors je n'ai pas été injuste envers certains hommes.

Ils sont rares les hommes publics qui, dans ce pays ou ailleurs, n'ont pas eu à subir des épreuves de ce genre. LaFontaine lui-même n'y a pas échappé, on l'accusait de ne pas marcher assez vite dans la voie des réformes et c'est une des raisons qui l'ont induit à abandonner la vie publique.

La temporisation a souvent été le salut d'un peuple, l'histoire en fournit des preuves éclatantes, de même que la modération, dans la fermeté, a assuré le succès de nobles causes que l'impatience et la violence auraient perdues.

Notre infériorité numérique dans la Confédération, ne fera que s'aggraver; elle nous oblige à joindre la prudence et l'esprit de conciliation à la fermeté, afin d'obtenir ou de conserver, dans les éléments raisonnables de la population anglaise, des sympathies dont nous avons besoin. Il ne faut pas

oublier que, si nous avons pu éviter des conflits regrettables, funestes même, c'est grâce à ces sympathies, à l'aide que nos hommes d'Etat ont trouvée chez nos concitoyens d'origine anglaise.

J'ai toujours pensé qu'il fallait éviter tout ce qui pourrait amener une coalition des provinces anglaises contre la province de Québec. Il ne faut pas oublier que, dans le prochain parlement, il y aura environ 180 députés d'origine anglaise contre environ 60 députés d'origine française.

Mais, pour éviter ce danger, faut-il aller jusqu'à l'abandon de nos droits religieux et nationaux, jusqu'à l'abdication de notre dignité nationale, jusqu'à plier la tête devant toutes les injustices et la violation des garanties que les traités et l'Acte Fédéral nous assurent.

Non, car alors ce serait de la faiblesse, de la lâcheté, et nos adversaires eux-mêmes seraient les premiers à nous mépriser.

Non, lorsque nous serons allés jusqu'aux dernières limites des concessions raisonnables, lorsque notre conscience et notre jugement nous convaincront que nous avons épuisé toutes les ressources de la prudence et de la modération, lorsque nous ne pourrons plus compter sur l'esprit de justice et le *fair play* de nos concitoyens d'origine anglaise, alors, mais alors seulement, il nous faudra peut-être accepter les conséquences de la formation d'un groupe, d'un centre français et catholique.

Mais le vote de trente-cinq députés anglais en faveur de la motion Lapointe relativement à la ques-

tion des écoles d'Ontario, démontre évidemment que le temps de la séparation n'est pas arrivé, et que nous pouvons encore retarder les conflits dangereux et si redoutables qu'elle entraînera.

Mais, en dehors de la politique, il est un groupement qui pourrait se faire, un groupement de toutes nos forces nationales par l'entremise de nos sociétés Saint-Jean-Baptiste, dans le but de procurer à nos compatriotes, au Canada, comme aux États-Unis, la protection et l'aide morales et matérielles les plus efficaces.

La question de l'union de toutes ces sociétés a déjà été discutée mainte fois depuis longtemps, mais leur désir de garder leur homogénéité a toujours été considéré un obstacle sérieux à une union étroite. Toutefois, on pourrait, je crois, rencontrer cette objection en remplaçant l'alliance, la fusion par l'entente cordiale. L'entente cordiale, c'est elle qui en ce moment lutte si héroïquement sur les champs de bataille de l'Europe, c'est elle qui va assurer le triomphe de la justice, de la liberté, de la civilisation. C'est par elle aussi que nous pourrions, il me semble, assurer le triomphe, en Amérique, de la cause sacrée de nos droits religieux et nationaux, en secourant partout les minorités persécutées, en les aidant par exemple à fonder et maintenir des écoles françaises, en plaident leur cause, en leur donnant les moyens pratiques de la défendre et d'en assurer le triomphe.

Nous pourrions, je crois, nous entendre pour créer cette entente cordiale, pour l'asseoir sur des bases acceptables.

Notre cause est belle, noble, digne de tous les dévouements, de tous les sacrifices, mais prenons garde de l'affaiblir par des violences de langage, par des menaces et des mesures agressives.

J'admire le courage et le dévouement des champions de la langue française, j'admire leur talent, leur éloquence, je rends hommage à la sincérité de leurs convictions. Mais je ne puis m'empêcher de regretter qu'on ait donné raison à nos concitoyens d'origine anglaise de penser et de dire que les champions les plus ardents des écoles françaises sont les ennemis de l'Angleterre, de tout ce qui est anglais, que leur attitude relativement à la guerre en est la preuve évidente. Combien de fois j'ai entendu des hommes raisonnables, des Anglais bien disposés à notre égard, dire : "Les chefs de la croisade en faveur des écoles françaises sont en même temps les chefs de la campagne contre la participation des Canadiens-français à la guerre, à une guerre dont les résultats pourraient être si funestes, non seulement à l'Angleterre et à la France, mais encore à nos destinées nationales et politiques. Comment voulez-vous que, dans l'irritation produite par cette croisade anti-britannique, nous fassions cause commune avec vous ?" On disait encore : "Ne faut-il pas que les chefs de cette croisade soient bien hostiles à l'Angleterre pour qu'ils ne tiennent pas compte des dangers que court la France, pour que la haine de l'Angleterre l'emporte sur leur amour de leur vieille mère-patrie ?"

Que répondre à ces questions ?

Des Anglais d'Angleterre et du Canada ne se gênent pas pour exprimer des opinions et des sentiments semblables, c'est vrai, mais ce sont des Anglais dont on ne peut soupçonner les motifs, auxquels leurs compatriotes ne peuvent reprocher de vouloir ou de désirer la défaite de l'Angleterre.

"La vérité est toujours bonne à dire," répond-on. Non, pas toujours, spécialement lorsqu'elle ne peut faire que du mal, lorsqu'elle ne peut avoir d'autre effet que de mettre en danger nos intérêts les plus sacrés, de donner des armes à nos ennemis et de nous aliéner les sympathies les plus précieuses.

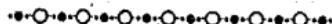
Que pouvons-nous gagner à faire croire que nous ne voulons rien faire pour aider l'Angleterre et la France à triompher, lorsque leur défaite porterait un coup si fatal à leurs destinées ? A quels reproches sanglants et humiliants nous nous exposons ?

Nous aimons à dire que nous marchons sur les traces de nos ancêtres, à suivre leurs exemples. Eh bien ! Qu'ont-ils fait, nos ancêtres, dans des circonstances analogues ? En 1776 et en 1812, alors que les Canadiens-français combattaient pour la conservation de leur langue, de leurs droits religieux et nationaux, Joseph Papineau et son fils, Louis-Joseph Papineau, oubliant les justes griefs de leurs compatriotes, mettaient leur épée au service de l'Angleterre et marchaient contre l'ennemi. Nous sommes heureux et fiers de citer leur exemple, de rappeler ce qu'ils ont fait pour conserver le Canada à l'Angleterre. Pourrions-nous en dire autant après la guerre actuelle, si nous donnions à nos contemporains an-

glais le droit de dire que nous n'avons rien fait pour assurer le triomphe de l'Angleterre et de la France ? Et avons-nous songé que nous nous exposerions à amoindrir, sinon à nullifier le mérite du grand nombre de nos compatriotes qui luttent, souffrent et meurent pour la cause sacrée des alliés ?

Ils sont nombreux heureusement ceux que le devoir et l'honneur national ont conduits sur les champs de bataille de la France, et dont le courage et la bravoure nous honorent, et nous aurons le droit de les acclamer lorsqu'ils nous reviendront triomphants. Nous serons heureux de les louer d'avoir participé à une victoire que le monde entier saluera avec enthousiasme. Oui, ce sera notre droit, notre devoir, mais l'aurions-nous ce droit, si ces braves avaient raison de dire que nous n'avons rien fait pour les aider à remporter cette victoire ?

Je dis ces choses sans aigreur, sans autre but que celui d'être utile à ma province, à mes compatriotes, à ceux même qui pensent autrement, et je les soumets au bon jugement, à la raison de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre nationalité et redoutent tout ce qui peut nuire à son honneur, à son influence, à son avenir. Non, ne faisons rien pour compromettre notre cause, pour l'amoindrir, pour décourager les sympathies qu'elle rencontre dans les centres anglais les plus intelligents, et dont elle a besoin pour triompher. N'oublions pas qu'il est des erreurs, des fautes dont les conséquences sont fatales à un peuple.



1916

LES CAPITAINES DE MILICE.

Un bon nombre de capitaines de milice furent destitués en 1837, pour avoir pris part aux assemblées orageuses qui précédèrent l'insurrection. Mon père, qui était capitaine, ayant assisté à la fameuse assemblée de Saint-Laurent, le gouverneur général lui fit adresser la lettre suivante :

“ Château St-Louis, 12 août 1837.

“ Cher monsieur,

“ L'attention du gouverneur en chef a été appelée sur le rapport fait par le *Vindicateur*, d'une assemblée tenue à Saint-Laurent, le 15 mai dernier, et dans laquelle des résolutions recommandant la violation de la loi ont été adoptées. Comme on dit que vous avez pris une part active à cette assemblée, je suis chargé par Son Excellence, vu que vous tenez une commission de la Couronne, de vous demander si vous avez assisté à cette assemblée et participé aux résolutions qui ont été adoptées, et, dans le cas où vous répondriez affirmativement, si vous avez quelques explications à offrir.”

“ J'ai l'honneur d'être votre obéissant,

WALCOTT, sec.

Mon père était patriote, mais comme la plupart des principaux citoyens des paroisses de l'île de Montréal, il ne joua pas un rôle actif dans le mouvement insurrectionnel. Il répondit à la lettre du gouverneur qu'en assistant à l'assemblée de Saint-Laurent comme simple spectateur, il n'avait enfreint aucune loi, qu'il avait simplement usé du droit que possède tout sujet anglais de se renseigner sur les affaires publiques. Il ne fut pas destitué.

Le capitaine de milice était autrefois, sous l'ancien comme sous le nouveau régime, un personnage important. C'était le représentant le plus autorisé du gouvernement dont il était chargé de faire connaître et exécuter les ordonnances. Pendant long-temps, il exerça les fonctions de magistrat, de juge de paix.

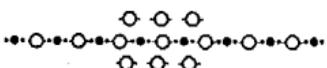
Le mai planté en face de sa résidence indiquait son importance et le signalait à l'attention publique. L'un des plaisirs de ma jeunesse était, le dimanche, de hisser le drapeau au bout du mai et de le voir flotter au souffle de la brise. L'installation de ce mai était l'occasion de fêtes joyeuses qui se répétaient souvent, toutes les fois que les miliciens croyaient nécessaire de le réparer, de le peindre, de remplacer une cheville ou une corde ; les prétextes ne manquaient pas. Ils arrivaient, le matin du 1^{er} mai, par escouades, un certain nombre avec des fusils à pierre qui ne partaient pas du premier coup et qui n'avaient servi jusqu'alors qu'à tuer des tourtes et des canards. Lorsqu'ils étaient tous réunis, il fallait les voir et les entendre, riant, dansant, chan-

tant et tirant presque sans interruption des coups de fusil. Comme le capitaine avait été prévenu, il savait que ses braves soldats ne se contenteraient pas de chanter et de tirer du fusil, mais qu'ils auraient faim et soif. Aussi, il faisait provision abondante de viandes, de bière, de jamaïque ; les pièces de jambon, de porc frais, les plats de boudin et de saucisse, les cruches de bière disparaissaient comme par enchantement. Lorsqu'il ne restait plus rien à manger et à boire, lorsqu'il n'y avait plus de poudre dans les cornes, les braves miliciens se retiraient heureux et convaincus d'avoir fait leur devoir. C'était à peu près la seule occasion qu'ils eussent de manifester leur goût des armes ; c'était l'acte le plus important de leur service militaire. Pourtant non, une fois, le jour de la Saint-Pierre, après la messe, le capitaine les sommait de se réunir à la porte de l'église, de s'aligner et après les avoir fait appeler, il leur faisait crier : "Vive le Roi" ou "Vive la Reine," et le pays était sauf, la paix assurée.

Comment veut-on que des hommes si ignorants du métier des armes, auxquels on ne cesse de répéter depuis cent ans que nous n'aurons jamais raison de craindre le fléau de la guerre, que le seul danger à redouter est une invasion américaine et que ce danger est illusoire, comment veut-on, dis-je, que ces hommes s'enrôlent avec enthousiasme pour aller se battre en Afrique ou en Europe ; qu'ils quittent femmes et enfants et abandonnent leurs champs où leur travail est si nécessaire, pour aller prendre part à une guerre qui les touche de si loin et si indirectement ?

Ce serait bien différent s'il s'agissait de défendre leurs foyers envahis, leurs familles et leurs biens menacés.

Après tout, le recrutement parmi la population rurale des provinces anglaises n'a pas eu beaucoup plus de succès. Rien de plus naturel, de plus facile à expliquer.



1916

LE CLERGE ET SA MISSION.

Plus je vieillis, plus je me convaincs que le clergé est la plus grande force nationale et morale du pays, le moteur le plus puissant des œuvres de charité et de dévouement, le corps de l'état le plus ouvert aux idées généreuses, aux sentiments élevés. Combien de fois j'ai constaté que, sans le clergé, il est difficile de fonder une œuvre qui demande du zèle, du dévouement! C'est pour la conserver toujours, cette force bienfaisante, que je me suis permis parfois de mettre le clergé en garde contre certains abus d'autorité, surtout en matière politique, et de lui dire des choses désagréables, malgré la sympathie que je lui porte. J'étais de bonne foi, j'étais convaincu que la religion souffrirait sérieusement de l'usage que des politiciens faisaient de son influence religieuse, et qu'il était dangereux de donner raison de croire et de dire que les catholiques, dans ce pays, n'étaient pas libres de parler et de voter suivant leur conscience et leur jugement. Les autorités romaines ont adopté cette manière de voir et nous avons eu depuis, dans une certaine mesure, la paix religieuse. Les relations entre le clergé et nos hommes

politiques n'ont jamais été plus amicales ; bien des préjugés sont tombés, beaucoup de rancunes regrettables sont disparues.

Jamais le clergé n'a été dans des conditions plus favorables pour accomplir sa bienfaisante mission parmi nous, pour exercer son action dans l'intérêt religieux, moral et national de notre population. C'est lui qui, dans nos collèges, nos écoles et nos chaires paroissiales, forme l'esprit et le caractère du peuple, de ceux surtout qui sont destinés à le conduire, à exercer, dans certains milieux, leur influence sur leurs semblables.

C'est une grande et noble mission qui demande beaucoup de zèle, de dévouement et de tact.

Si les hommes qu'il a formés ne sont pas au point de vue moral et national ce qu'ils devraient être, si, dans la vie privée ou publique, ils commettent des fautes graves, on l'en rend plus ou moins responsable. "Voilà," dit-on, "les résultats de notre système d'éducation." Naturellement les opinions, à ce sujet, sont souvent injustes ou exagérées.

Toutefois, dans nos collèges et nos écoles, on devrait plus que jamais stimuler chez les élèves le respect de soi-même et des autres et combattre des défauts qui sont de nature à nous amoindrir aux yeux des autres races comme Français et catholiques, à à leur faire méconnaître la valeur de notre formation morale, de notre système d'éducation.

Plus que jamais il faut former des hommes forts, à la conscience éclairée, aux principes solides, des hommes de caractère, de volonté et d'action, péné-

trés du sentiment du devoir, capables de résister aux tentations, aux séductions néfastes, comme aux désenchantements si cruels de la vie. On devrait les préparer à faire face aux dangers de l'avenir, leur indiquer les moyens de les combattre. Que de naufrages, que d'existences brisées, faute de connaissance, d'avertissement ou de direction! Aux motifs religieux qui devront les guider, on devrait joindre le sentiment du devoir, le culte de l'honneur privé et national, le respect des lois, de l'autorité, de la propriété publique et privée, la crainte de tout ce qui est vil, vulgaire, grossier, de tout ce qui peut faire mal juger notre population.

A quoi nous servira-t-il de faire étalage de nos convictions religieuses et nationales, de célébrer sans cesse les vertus de nos ancêtres, si nos actes ne justifient pas nos prétentions, si, dans la vie publique comme dans la vie privée, nous ne valons pas mieux que les autres. Il est certaines vérités que le clergé devrait entendre ; Il devrait faire la distinction entre les hommes sincèrement religieux qui lui disent ces vérités dans son intérêt et pour le bien de la religion, et ceux qui, en dénonçant certains abus, sont inspirés par un mauvais esprit, par le désir de faire accepter des théories dangereuses. Ces hommes de bien se croyant mal notés, dans les cercles ecclésiastiques, pour avoir dit des vérités qu'ils croyaient utiles, finissent par se taire et laissent le champ libre à ceux que les scrupules religieux ne fatiguent pas.

De ce qui précède, voici la conclusion.

Les Canadiens-français en général, nos prêtres en particulier, ont intérêt à ce que le clergé conserve son influence et son autorité pour le bien moral et national de notre population. A cette fin, ils devraient s'entendre pour faire ce que le bonheur et le progrès de notre province exigent, pour empêcher ou éviter des abus, des fautes et des erreurs, des mécontentements et des irritations funestes à cette autorité.

Si nous devons avoir le plus grand respect pour le caractère, les vertus et les enseignements de nos prêtres et reconnaître, en toute occasion, leur zèle religieux et national, ils doivent, de leur côté, tenir compte de nos droits, de nos devoirs et de nos intérêts dans les sphères soumises à notre juridiction. Dans l'administration des fabriques, des écoles, des affaires publiques en général, ils doivent écouter les conseils des bons citoyens, prêter l'oreille aux plaintes qui souvent se font entendre. Il est toujours dangereux d'abuser de la bonne volonté, de la sympathie et de la générosité des gens, il est bon même quelquefois de modérer un zèle momentané, un excès de sympathie. Lorsque, sous l'empire d'un sentiment généreux, les citoyens ont contracté des obligations trop onéreuses, ils oublient qu'ils ont consenti à tout et ils cherchent à jeter sur d'autres épaules la responsabilité de leur imprudence. La construction des églises et des presbytères donne souvent lieu à des cas de cette nature.

Combien de fois des catholiques sincères, ardents

même, n'ont pas voulu dire ce qu'ils croyaient juste et bon, ou protester contre certains abus, afin de ne pas s'exposer à être mal notés par leur curé et par son entourage ?

Mais il faut avouer que dans la plupart des cas, le conseil privé est plus convenable, vaut mieux et a plus d'effet que la critique publique.

Convaincu comme je le suis que nos destinées dépendent en grande partie de notre clergé et de la sagesse de ses actes, que nulle autre autorité n'a autant d'influence sur les opinions, les sentiments de notre population, je ne puis me lasser de répéter ce que je crois nécessaire à la conservation de cette influence.

Avoir entre les mains les destinées nationales et morales d'un peuple est un grand honneur, une tâche glorieuse, mais aussi une lourde responsabilité. Savoir concilier dans un milieu comme le nôtre, les intérêts éternels de ce peuple avec ses intérêts temporels, avec les exigences de son progrès matériel et de son influence nationale, demande beaucoup de sagesse et de prudence.

Le prêtre a été l'ami le plus fidèle, le plus dévoué, le conseiller le plus sage de nos pères, il était à côté d'eux dans leurs luttes et leurs souffrances, pour les fortifier et les consoler, pour leur apprendre à vivre saintement et à mourir héroïquement. Sans lui, auraient-ils réussi à fonder une Nouvelle-France, à planter en Amérique la civilisation française et le christianisme ?

Il doit continuer son œuvre de conservation nationale et religieuse, en tenant compte des besoins nouveaux, du progrès des idées, des exigences du

temps et de notre situation sociale et politique, en démontrant que le catholicisme, au lieu d'être un élément de faiblesse, est pour un peuple un élément de force morale et nationale, de vertu, d'honnêteté, de patriotisme, de véritable progrès, qu'enfin une société soumise à son autorité est une société de bons chrétiens, de citoyens vertueux et utiles, accomplissant avec zèle et intelligence leurs devoirs envers Dieu et la patrie.

Toutes les rigueurs dont j'ai été et pourrais être l'objet, ne m'empêcheront pas de croire et de dire qu'il n'y a rien de plus beau et de meilleur sur la terre que le sacerdoce catholique et que nulle part plus qu'au Canada il n'a exercé son influence salutaire. Et c'est sous l'empire de cette conviction que je me suis permis de dire des choses qui m'ont attiré ses rigueurs. Plus j'étais convaincu, plus je me croyais obligé de le mettre en garde contre certains abus en lui répétant ce qui se disait dans le monde où je vivais.

Il faut qu'il y ait dans le monde des hommes qui aient le courage de dire des vérités désagréables même à ceux qu'ils aiment; c'est un rôle ingrat et qui demande beaucoup de courage, de discrétion, de dévouement et une force de conviction que les déboires ne puissent pas ébranler.

Ils sont nombreux ceux que la critique exagérée, l'agression violente et les dénonciations humiliantes jettent dans l'indifférence ou le scepticisme religieux et national.

L'orgueil blessé fournit un grand nombre de recrues à l'armée des libres-penseurs.

1916

GROS PROBLEME.

Il est incontestable que plus d'une fois depuis longtemps, lorsque notamment ses relations diplomatiques avec les Etat-Unis étaient critiques, l'Angleterre aurait volontiers cédé le Canada à nos puissants voisins ou lui aurait permis de rompre le lien colonial. Plusieurs de ses principaux hommes d'Etat et de ses grands journaux ont souvent exprimé l'opinion que le Canada était pour elle une cause de faiblesse et d'embarras, de complications internationales. En 1871, lors de la crise provoquée par la question de l'Alabama, lord Thornton, ambassadeur anglais à Washington, disait au Secrétaire d'Etat américain M. Fish, que l'Angleterre céderait volontiers le Canada ou lui permettrait de se séparer, s'il le voulait, mais qu'il ne le voulait pas.

C'est pourquoi le gouvernement anglais ne se gênait pas de régler, à nos dépens, ses différends avec les Etats-Unis. Ne pouvant nous céder en bloc, il nous cédait en détail, par morceaux.

La situation est changée.

Depuis que l'Angleterre a constaté les progrès et le développement merveilleux du Canada et le profit

qu'elle pouvait en tirer au point de vue commercial et militaire, elle tient plus que jamais à le garder, à le faire contribuer à sa prospérité, à sa puissance. Au Canada comme en Angleterre la guerre actuelle a eu l'effet de resserrer le lien colonial, de tourner le sentiment d'un grand nombre de nos concitoyens anglais vers une union plus intime avec l'Angleterre. Jusqu'où ira ce sentiment ? Combien de temps durera-t-il ? La solution des grands problèmes et le poids des fardeaux écrasants que la guerre va nous imposer, pourraient bien modifier nos relations avec l'Angleterre.

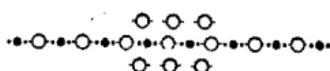
C'est peut-être chez les Canadiens-français qu'on trouvera le moins de zèle pour un changement. La crainte de l'inconnu et des dangers que l'indépendance ou l'annexion pourraient offrir à nos institutions religieuses et nationales, devra nous inciter à la prudence. Comment pourrions-nous parer à ces dangers, si nous consentions à entrer dans ces voies nouvelles avec notre constitution actuelle, une constitution qui nous cause tant d'ennuis et dont l'interprétation est une source de discordes religieuses et nationales ?

L'histoire nous apprend à nous méfier des changements de constitutions si souvent funestes aux minorités.

La question de la fédération impériale ne pourra manquer de faire surgir celle de la fédération américaine et de provoquer des débats intéressants, émouvants même, sur leurs avantages et leurs désavantages respectifs. Naturellement la question de

L'indépendance n'échappera pas à cette discussion intéressante.

Espérons que, cette fois, aucun changement constitutionnel n'aura lieu sans être soumis spécialement au peuple.



1916

CONJECTURES SUR LA FIN ET LES RESULTATS DE LA GUERRE.

Les efforts faits pour mettre fin à la guerre n'auront aucun résultat pratique, tant que les alliés ne seront pas en état d'imposer leurs conditions à l'Allemagne, afin de résoudre les problèmes et de faire disparaître les causes qui l'ont produite.

Ces conditions sont la réorganisation de l'Europe basée sur le principe des nationalités ; la reddition de l'Alsace et de la Lorraine à la France, la reconstruction de la Pologne ; le partage de la Turquie ; la délimitation des frontières de presque tous les pays de l'Europe ; et, par-dessus tout, la destruction du militarisme tyrannique et de l'esprit de domination de l'Allemagne.

Or, pour que l'Allemagne consente à ces conditions, il faut qu'elle soit écrasée, rendue incapable de s'y opposer. Mais, avant que cette orgueilleuse Allemagne ne soit réduite à cet état d'impuissance, que de flots de sang vont couler, que de ruines, de souffrances et d'horreurs vont affliger le monde ! La rage et le désespoir donneront à son génie de destruction une force incroyable. On n'aura jamais rien vu de semblable sur la terre.

Une autre année suffira-t-elle aux alliés pour chasser l'Allemagne de la France, de la Belgique, de la Pologne, pour la forcer à s'avouer vaincue ?

Après la guerre, lorsque les hommes d'Etat seront appelés à reconstruire sur les ruines qu'elle aura faites, leur tâche sera ardue. Que de temps et d'habileté il faudra pour satisfaire toute les exigences, toutes les ambitions, pour empêcher de nouveaux conflits et fonder une paix durable !

Et puis, il y a les troubles intérieurs à craindre, les conflits entre le socialisme et le militarisme, entre la monarchie et la république. Il faudra compter avec ces généraux, ces officiers et ces soldats qui reviendront de la guerre, couverts de gloire et jouissant d'une influence et d'une popularité qui les rendront tout-puissants.

Il y aura peut-être, parmi ces chefs d'armées, des ambitieux ou des hommes à convictions ardentes qui croiront devoir mettre leur épée au service d'une cause ou d'un parti.

La monarchie, la république, le socialisme et le militarisme seront des éléments dangereux de troubles et de conflits.

Tout est possible ; le monde après la guerre ne sera peut-être pas au bout de ses tribulations, il passe à travers l'une de ces grandes transformations politiques, sociales et religieuses dont le sang et la souffrance semblent l'apanage et le prix nécessaires.

Pauvre humanité !



1916

QUELQUES SOUVENIRS.

On a souvent fait l'éloge de la génération étudiante des Canadiens de 1862 à 1868. Et j'estime, au risque de m'attirer le reproche du poète latin : *laudator temporis acti*, que c'était justice. Cette jeunesse en effet — celle de Montréal, par exemple — était vraiment pleine de promesses qu'elle a, en somme, tenues. C'était une forte et féconde génération, dont l'Eglise et la patrie, les lettres et la politique devaient honorablement bénéficier ; toute une pléiade d'étoiles de première grandeur, dont quelques-unes jettent encore de l'éclat au ciel de notre pays.

Des générations qui nous avaient précédés, il restait des hommes puissants qui avaient joué un rôle important dans les événements de 1837 et 1838, dans les luttes glorieuses de 1840 et 1848, aux jours presque légendaires aujourd'hui de la conquête du gouvernement responsable.

C'était LaFontaine, l'homme d'Etat sage et honnête, chez qui le sens de l'honneur, du devoir et de la dignité personnelle était si marqué et si frappant. Il présidait souvent la cour d'Assises, et nous allions le voir, l'entendre, le contempler, l'admirer. Il était

beau, avec sa belle et forte tête — sa tête napoléonnienne — avec sa physionomie empreinte tout ensemble de sagesse ferme et de bienveillance digne. Ce n'était pas un orateur. Il parlait lentement, froidement, sans le moindre geste, ni la moindre émotion. Mais quelle logique et quelle assurance il possédait, qui captivait quand même et surtout convainquait !

C'était Papineau, l'éloquent et puissant tribun, dont la voix avait électrisé nos pères et qui passait les dernières années de sa vie dans le silence et le recueillement. Nous prenions plaisir à nous trouver sur son chemin ; il répondait à nos saluts avec un air de grandeur, une distinction et une courtoisie dignes des hauts et puissants seigneurs d'autrefois.

C'était encore Norbert Morin, l'émule en sagesse et en science et l'ami de LaFontaine ; c'était Viger, c'était Cherrier et les autres, reliques glorieuses d'une époque grandiose, dont les paroles et les actes restaient comme autant d'exemples vivifiants et inspirateurs du bien.

Et puis, parmi les hommes dans la force de l'âge et la maturité du talent, on remarquait, au barreau et dans la politique, les Cartier, les Dorion, les Loranger, les Ouimet, les Papin, les Laflamme, les Cassidy, les Morin (Siméon), les Doutre, les Jetté, les Marchand, les Bé tourney, les Pominville, les Daoust, les Lanctot, les Labrèche-Viger, et tant d'autres !

Dans les lettres, les œuvres de Garneau, de Casgrain et de Crémazie enflammaient les âmes poéti-

ques et faisaient passer partout un souffle d'idéal et de patriotisme.

Le *Cabinet de Lecture Paroissial*, l'*Union Catholique*, l'*Institut Canadien-Français* offraient, toutes les semaines, à la jeunesse l'occasion de s'instruire, de se distinguer par des conférences et des discussions qui attiraient l'élite de la société. Le club Pothier et quelques autres cercles réunissaient aussi périodiquement des jeunes gens studieux qui s'initiaient en commun aux secrets de la loi et aux mystères de la procédure légale.

Il n'y avait pas alors d'université française et le code canadien n'existant pas; il fallait chercher les lois éparses dans des statuts plus ou moins obscurs. La seule école publique de droit était celle du collège des Jésuites, où, trois fois par semaine, nous nous réunissions autour de Maximilien Bibaud, pour recevoir la manne légale qui tombait de ses lèvres mystérieuses. A part l'Université McGill où l'on voyait peu la jeunesse canadienne-française, Maximilien Bibaud monopolisait l'enseignement légal, il concentrat dans son imposante personne toute la science des facultés et des universités: c'était à lui tout seul notre *Alma Mater!* Beaucoup de science et d'originalité en faisaient un personnage qui n'était pas banal. Toujours drapé dans un manteau noir, l'aspect sévère et l'air solennel, il ressemblait aux docteurs de la loi enseignant dans les synagogues. Fidèle et constant admirateur de Thémis, il ne voulut jamais avoir d'autre épouse et refusa toute sa vie d'entendre d'autres oracles que les siens.

A part le temps où il exerçait ses fonctions de professeur, on le voyait constamment marcher en face du bureau qu'il tenait, pour la forme, sur la petite rue des Fortifications. Il marchait comme il parlait, avec poids et mesure, la tête droite, les yeux fixes. On ne le vit jamais rire, mais jamais pleurer non plus; c'était un philosophe de l'école des stoïciens, regardant toutes choses froidement, avec une suprême indifférence.

On assistait à ses cours en lisant des romans, en jouant des tours aux voisins, en suscitant des discussions amusantes entre lui et quelques-uns de ses élèves les plus retors. Lorsqu'il était embarrassé, il accablait ses jeunes contradicteurs sous une avalanche de textes latins ou de citations grecques, mais sans jamais changer de ton, toujours calme et solennel. Nous le respections tout de même et admirions sa patience et son sang-froid. Il appartenait, comme l'on sait, à une famille d'hommes savants et lettrés, étant lui-même auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, qu'il signait *Bibaud jeune*, afin qu'on ne le confondît pas avec son père, Michel Bibaud, auteur d'une histoire du Canada dont le fond et la forme laissent à désirer.

Inutile de dire que les cours de Maximilien Bibaud ne valaient pas ceux qu'on donné maintenant, à Laval, et que le diplôme que l'on recevait, après avoir paru les suivre pendant trois ans, ou trois mois, ne faisait pas preuve *prima facie* d'une haute capacité.

On faisait alors sa cléricature en s'occupant de

tout : de littérature, de politique, de journalisme, de musique même, en remplaçant, trop souvent peut-être, les doctes enseignements de Pothier et de Domat par les poétiques inspirations de Victor Hugo, de Lamartine ou de Musset. Les journaux poussaient comme des champignons, ils ne vivaient pas longtemps, mais leur courte vie était bien remplie et très mouvementée.

La vie intellectuelle était intense, ardente, les esprits, toujours en ébullition. Mais cet état d'âme, cet épargillement des forces intellectuelles étaient peu favorables à l'étude approfondie de la loi ou des sciences. Les études professionnelles sont plus fortes aujourd'hui, le régime universitaire exige de la jeunesse un travail plus assidu, plus suivi, qui l'empêche de se livrer aux fantaisies brillantes qui nous séduisaient.

Après tout, le régime nouveau vaut mieux que l'ancien. Il donnera aux professions libérales des hommes plus forts, plus positifs, plus attachés aux devoirs de leur état, plus désireux de s'y faire un nom et une position. Les carrières sont encombrées ; la vie devient de plus en plus dure, le succès plus difficile ; on comprend mieux la nécessité de se préparer, par de fortes études, à une concurrence formidable. La spécialité s'impose partout, devient une nécessité sociale. A vouloir tout faire, on s'expose à ne rien faire de bien ou à produire des œuvres incomplètes, médiocres.

Il devient plus facile, heureusement, de séparer la littérature de la loi ou de la médecine, de vivre de

son talent, de ses aptitudes spéciales. Avant longtemps, nos poètes et nos artistes pourront donner tout leur temps à la littérature et aux beaux-arts, sans s'exposer à mourir de faim. Mais, jusqu'à présent, à de rares exceptions près, ils n'ont pu le faire. Il leur a fallu, pour vivre et soutenir une famille, se faire avocat, médecin ou notaire, en dépit souvent de leur goût et de leurs aptitudes, et ne donner aux muses que quelques heures, dérobées à des occupations plus ou moins prosaïques. Situation anormale qui a empêché un bon nombre des hommes de notre génération d'assurer à leurs facultés le développement dont elles étaient susceptibles, et de fournir vraiment la mesure de leurs talents.

Je viens de dire que l'université McGill était peu fréquentée par la jeunesse canadienne-française. Pourtant, il convient de noter qu'elle a formé quelques-uns de nos hommes de loi les plus remarquables, entre autres : Laurier, Alphonse Geoffrion, et Robidoux que l'étude des lois n'a pas empêché d'être un lettré de premier ordre. Laurier en 1862 obtenait le premier prix, dans le concours de fin d'année universitaire, pour la meilleure thèse sur un sujet légal, et Geoffrion avait le même succès dans une classe différente. Laurier faisait dès lors admirer les prémices de son talent, dans un procès simulé, où il défendait un étudiant accusé d'avoir volé et vendu un cadavre. Les premiers battements d'ailes de l'aiglon de Saint-Lin donnaient l'idée des hauteurs que l'aigle d'Arthabaska devait atteindre.

Le plus brillant élève de l'école de droit, à Mont-

réal, était Chapleau. Avec sa figure pâle, sa physionomie expressive, ses longs cheveux flottants, sa voix d'or, ses manières captivantes et son élocution pleine de feu, il était tout à fait séduisant. A peine sorti du collège, il s'était mesuré sur les hustings avec les hommes les plus forts du parti libéral et les cloches de la renommée, sonnant à toutes volées, avaient chanté ses succès oratoires. Les dames qui voulaient l'entendre l'invitaient à leurs soirées et elles le faisaient parler. Il goûta, dans leurs salons, à ces triomphes d'apparences faciles, mais au fond si délicats et d'ordinaire si problématiques.

Il faut ajouter, du reste, que les dames de la société, en ce temps-là — et c'est une tradition qui a été suivie — considéraient comme un devoir social le plaisir toujours captivant de faire bon accueil aux "talents" et d'y applaudir. C'est dans ces soirées que j'ai entendu André Montpetit réciter avec succès ses premiers sonnets, Elzéar Labelle chanter ses fines chansons, et combien d'autres ?

Dans la floraison intellectuelle de cette époque, les fleurs abondaient et elles étaient variées. Citons des noms au hasard : les deux Labelle (Ludger le penseur) et Elzéar (le poète bohème), Chapleau, Laurier, Mercier, Mousseau, Montpetit, Cayley, Dansereau, DeCelles, Dunn, Provencher, Pagnuelo, Chs. de Lorimier, Rainville, Girouard, Médéric Lanctôt, Lareau, Fontaine, Letendre, Oscar Archambault, L.-O. Loranger, Audette, Royal, Cyrille Boucher, de Bellefeuille, Beaubien, Sulte, Gélinas (Carle Tom), Buijs, Lusignan, Joseph Tassé, Alphonse Desjardins, Robidoux, etc., etc.

Je ne parle, pour le moment, que de la jeunesse de Montréal ; mais si je sortais de cette ville il me faudrait citer les Bourgeois, les Fontaine, les de La-Bruère, les DeCazes, les Fréchette, les Lemay, les Taschereau, les Gérin, les Mathieu, les Langelier, les Routhier, les Larue et beaucoup d'autres.

Poètes, journalistes, avocats, médecins ou notaires, députés ou ministres, la plupart ont fourni des carrières brillantes. Plusieurs ont conquis la gloire et attaché leurs noms à des œuvres importantes. Un bon nombre sont morts jeunes, trop jeunes malheureusement, quelques-uns, faute de prudence, de régime, de direction, victimes d'un surmenage qui n'était pas toujours entièrement intellectuel. A peine étions-nous sortis du collège que la politique, sirène séduisante, nous jetait, sans expérience et sans boussole, sur une mer semée d'écueils, dans une vie d'excitation outrée, pleine d'occasions dangereuses, de tentations faciles.

La politique ! elle nous a donné de grands hommes, mais combien de talents en fleurs elle a flétris, combien d'existences pleines de promesses elle a détruites ! La vie d'émotions et d'applaudissements qu'elle offre à ses adeptes est si attrayante et paraît si séduisante à côté de la vie modeste, monotone et souvent pénible de l'homme de profession ou du marchand ! Il est si facile de s'imaginer que cela durera toujours. Hélas ! la désillusion est cruelle et souvent fatale.

Il y aurait une grande réforme à poursuivre de ce côté ; ou mieux peut-être, il y a un grand danger au-

quel il faut parer : danger contre lequel il convient de prémunir la jeunesse, à l'école, au collège, à l'université. Ce danger, c'est l'intempérance, c'est l'amour de ses aises, c'est le succès même ! On ne fera jamais trop, on ne fera jamais assez, pour engager la jeunesse instruite à contracter des habitudes de tempérance, à chercher le bonheur dans un travail ardu et persévérand, même s'il est ennuyeux, à se défier enfin des succès faciles, toujours éphémères.

* * *

Je crois devoir maintenant pénétrer dans le monde ecclésiastique — un monde vers lequel j'ai toujours aimé m'envoler au risque de me brûler les ailes, — et rappeler le souvenir de quelques-uns des hommes de talent qui, de 1862 à 1880, honorèrent le clergé canadien.

Il n'y avait, à cette époque, que quatre grandes églises, à Montréal : la Cathédrale, Notre-Dame, Saint-Jacques et Saint-Pierre. Notre-Dame était l'église populaire, l'église nationale, celle qui attirait le plus la foule par la splendeur du culte, la beauté de la musique et du chant, l'éclat de la prédication. Dans les grandes fêtes, le chœur, assisté d'un excellent orchestre, y exécutait des messes superbes. A la tête du chœur était M. Ducharme dont la voix puissante emplissait la vaste nef ; dans l'orchestre on remarquait des citoyens importants, des notaires, des avocats, des médecins tels que les Doucet, les Leclaire, les Bélanger, les Gauthier, les

Moncel et autres. On peut, tout en respectant les ordonnances de Rome, regretter la splendeur des fêtes passées.

Aux jours de grande solennité, à l'appel de l'énorme bourdon de Montréal, les flots pressés de la population envahissaient la vaste église; on y venait de partout et toutes les classes de la société s'y rencontraient. Des gigantesques jubés où je me perchais pour mieux voir et entendre, je contemplais aux premiers rangs dans la nef, les LaFontaine, les Mondelet, les Cartier, les Loranger, les Bellemare, les De-lisle, les Cuvilier, les Tresler, les Leblanc, les Valois, les Leprohon, les Barsalou, les Prévost, les Marchand, les Masson, les Pominville, les Labadie, les Belle, les Berthelot, les Jodoin, les Bélanger, les Hudon, les Leclaire, les Trudel, les Merrill, les Beaudry, les Hubert, etc., etc., tous les hommes maquants des professions libérales, du commerce et de l'industrie.

La grande église avec ses milliers de têtes humaines et de cierges allumés, avec la richesse de ses décosrations, de ses chasubles et de ses chappes d'or, offrait un spectacle attrayant.

Il faut dire aussi que le curé de Notre-Dame a toujours été un prêtre justement aimé et populaire, presque toujours un Canadien-français. A l'époque dont je parle, c'était M. Prévost, de la famille importante des Prévost, un excellent prêtre, dévoué, aux manières et à la parole faciles et sympathiques.

Comme je viens de le dire, non seulement la musique de Notre-Dame était excellente, mais la pré-

dication y était aussi de premier ordre, grâce à une pléiade de jeunes prêtres de talent. De 1862 à 1880 on vit passer dans la chaire de Notre-Dame les Bilion, les Giband, les Saurin, les Colin, les Sentenne, les Martineau, les Deschamps, les Lévesque et plusieurs autres.

Un mot de M. Colin d'abord, car à tout seigneur, tout honneur. Venu de France en 1862, il conquit d'emblée en arrivant la palme de l'éloquence à Notre-Dame. Petit, faible et frêle, il était grand et fort par l'esprit et le caractère. Il prononçait d'une voix forte et solennelle, avec un accent ému et pénétrant de conviction, des sermons puissamment agencés et charpentés, remarquables par la méthode, la solidité des raisonnements, la vigueur de la pensée et la correction de la phrase. C'était une tête de penseur avec une âme d'apôtre. En 1881, il était jugé digne de remplacer M. Bayle comme supérieur du séminaire de Montréal et il justifia pleinement la confiance qu'on avait mise en lui. Non seulement il a prononcé de nombreux sermons et discours qui méritaient d'être conservés, mais il a fait des œuvres qui resteront et continueront d'être bonnes pour la religion et la patrie. On lui doit le Collège Canadien de Rome, cette belle institution où nos ecclésiastiques vont se fortifier à la source même de la vérité et de la science religieuses. Il a fait donner par le séminaire le terrain sur lequel l'Université Laval est construite, et une forte somme d'argent. Son influence auprès de Léon XIII, lors du décret *Jam Dudum*, a contribué puissamment au règlement des difficultés entre

Montréal et Québec, lequel assurait à l'université de Montréal une quasi-autonomie. C'est encore lui qui a réussi à opérer l'union de l'École Victoria avec Laval et c'est grâce à lui que les cours de littérature française ont été fondés et maintenus dans cette université. Il aimait la science, il la voulait pour lui-même et pour les autres, pour les siens, pour son pays d'adoption. Il aimait toutes les lumières, celles de la terre comme celles du ciel. Il avait l'âme ouverte à toutes les grandes conceptions intellectuelles, à toutes les généreuses aspirations. Les évêques et les hommes d'État du Canada le consultaient et faisaient grand cas de ses opinions. Mgr Merry del Val parlait de lui dans les termes les plus élogieux. Il a sa place parmi les étoiles de première grandeur qui ont illustré le séminaire de Montréal par des œuvres utiles à la religion et à la patrie.

M. Giband, né en Auvergne en 1824, vint à Montréal en 1855. C'était un rude auvergnat de haute taille et de forte stature, à la voix puissante — tout le contraire en apparence de M. Colin — mais un excellent prêtre, bon et tendre sous sa dure écorce, avec une bonne tête, un esprit logique, sérieux, et une éloquence vigoureuse et convaincante.

M. Martineau venait de la Vendée et il était vraiment vendéen par l'ardeur de sa foi et de ses sentiments, par la vivacité de son esprit, l'éclat de son imagination et la chaleur de sa parole. C'était le prédictateur aimé des foules. On l'appelait le "Chapleau du clergé," et réellement il ressemblait à l'ancien lieutenant-gouverneur de Québec. Il avait le tim-

bre éclatant de sa voix, beaucoup de son abondance de parole, de sa chaleur communicative, de ses envolées entraînantes et hardies, téméraires même quelquefois.

M. Sentenne était de Montréal. Il a été curé de Notre-Dame pendant plusieurs années et il a rempli ses fonctions avec un zèle infatigable. On l'aimait pour ses vertus, pour son dévouement apostolique, pour son patriotisme, pour sa parole franche, énergique, un peu rude parfois, mais claire et substantielle : une bonne et saine nourriture canadienne.

M. Deschamps, d'une famille bien connue à Montréal, était né à Lachine en 1843, et mourut jeune encore, en 1887. C'était un orateur agréable, gracieux, aux manières distinguées, à la parole vibrante.

M. Lévesque, de la Rivière Ouelle, né en 1846, mourut trop jeune, lui aussi, en 1884. Tête de philosophe et de théologien, esprit positif, écrivain et prédicateur de talent, sa mort prématurée a été une perte sérieuse pour le séminaire et la société : M. Lévesque était appelé à jouer un rôle utile et brillant dans notre monde religieux.

Les prêtres de Notre-Dame s'usaient vite, à cette époque, ils ne pouvaient résister bien longtemps au surmenage d'un ministère qui ne leur laissait pas un moment de repos. Plus on les aimait dans la chaire et au confessionnal, plus on leur faisait la vie dure, épuisante. Ils devaient avoir beaucoup de talent pour être aussi éloquents, pour faire des sermons aussi remarquables, car ils avaient peu de temps pour se préparer, pour faire les études sérieuses et suivies qu'ex-

ige l'éloquence. La prédication n'était pas pour eux une spécialité comme elle l'est en France et ailleurs, et il ne leur était pas permis de choisir l'heure et le sujet qui leur convenaient pour parler. Ils devaient être toujours prêts, toujours en mesure de répondre à tous les appels. Il en est bien encore ainsi, mais aujourd'hui on fait venir des prédicateurs étrangers qui jettent beaucoup d'éclat sur la chaire de Notre-Dame, en y apportant des sermons préparés avec le plus grand soin et débités avec tous les apprêts de la rhétorique, suivant toutes les règles de l'art. Ils n'ont pas, souvent, plus de talent que les hommes distingués dont je viens de parler, mais leur culture intellectuelle est plus forte, leur formation plus artistique, leurs études plus spéciales. Ajoutons qu'ils ont en plus le relief que donnent le costume, la mise en scène et l'attrait de la nouveauté.

Ces prédicateurs d'autrefois méritaient d'être entendus; c'étaient des maîtres de la parole. Ils ont attiré à l'église des hommes qu'on n'y voyait guère et qu'on y a revus; ils ont laissé des traces lumineuses de leur passage au milieu de nous, et ils ont donné des exemples et des leçons utiles à ceux qui veulent apprendre l'art de bien parler.

Tous ceux qui ont entendu M. l'abbé Camille Roy reconnaissent qu'il n'était pas inférieur à ces hommes éloquent.

Dans le clergé comme dans le journalisme et le monde des lettres en général, l'art de dire et d'écrire a fait des progrès notables. A la cathédrale comme dans plusieurs des paroisses de Montréal, on remar-

que des prêtres dont les connaissances et la prédication sont justement appréciées.

Mgr Bruchési, dont la haute culture intellectuelle est incontestable, a eu la pensée d'appeler de temps à autre à la chaire de sa cathédrale de jeunes prêtres dont le talent est fort prisé. C'est une heureuse pensée qui ne peut manquer de produire d'excellents résultats.



1916

TRIBUNS ET AVOCATS.

L'hon. Charles Langelier était un des orateurs politiques les plus populaires de son temps, un lutteur redouté de ses adversaires. Ses bons mots, ses tirades vigoureuses, ses réparties fines et incisives, avaient de grands succès. Ajoutons à cela un extérieur imposant, une taille élevée, une stature puissante et une figure agréable, le caractère le plus aimable, et l'on pourra se faire une idée de son empire sur une foule.

Un jour, dans une assemblée politique, comme il parlait d'agriculture, un électeur lui dit :

— M. Langelier, vous n'êtes pas assez fort en agriculture pour nous en parler. Cette interruption amusa naturellement les électeurs. Aussi M. Langelier se hâta-t-il de dire :

— Ecoutez, vous, mon ami, vous vous croyez bien fort en agriculture, eh bien! je parie que je vais vous poser une question à laquelle vous ne pourrez pas répondre.

— Faites-la donc votre question, dit l'électeur.

— Bien! dit M. Langelier, pourquoi les moutons blancs mangent-ils plus que les moutons noirs ?

— En voilà une question !

— Comment, en voilà une question. C'est une question agricole et importante.... Vous vous en moquez parce que vous n'êtes pas capable d'y répondre, malgré votre science agricole. Eh bien ! moi, si ignorant, d'après vous, je vais répondre à cette question.... Si les moutons blancs mangent plus que les moutons noirs, c'est parce qu'il y a plus de moutons blancs que de moutons noirs.

Inutile de dire qu'il mit les rieurs de son côté.

Une autre fois, il parlait dans le comté de Rouville, et il avait pour adversaire un jeune avocat du nom de Boisvert. M. Langelier racontait certains faits politiques bien connus et, à chaque instant, M. Boisvert lui criait : "Prouvez-le." M. Langelier avait beau dire que les faits qu'il alléguait étaient de notoriété publique, M. Boisvert criait toujours "La preuve, la preuve !"

— Voyons donc, M. Boisdur, soyez donc raisonnable, dit M. Langelier.

— Je ne m'appelle pas Boisdur, Monsieur, mon nom est Boisvert.

— Eh bien ! Prouvez-le, moi je prétends que votre nom est Boisdur.

M. Boisvert ne put s'empêcher de partager l'ilarité des électeurs, et il ne crut pas devoir interrompre davantage M. Langelier.

Une autre fois, à Joliette, je crois, il fut interrompu par un électeur qui lui demanda s'il était vrai que, dans le comté de Laprairie, il avait pris part à une organisation pour faire voter des morts dont les noms étaient inscrits sur les listes électorales.

— Oui, c'est vrai, répondit M. Langelier.

— Comment ? Vous l'avouez !

— Oui je l'avoue et je m'en glorifie. Ces pauvres défunts étaient dans le purgatoire pour avoir voté en faveur du parti conservateur, nous les avons fait voter pour les libéraux afin de réparer leur faute, et ils sont montés au ciel.

— Dis donc, Batiste, cria un électeur, j'cré que tu ferais mieux de le laisser parler.

— J'cré ben que oui, reprit Batiste.

* * *

Parmi les tribuns politiques qui, il y a trente et quarante ans, avaient du succès dans les assemblées publiques, on remarquait plusieurs cultivateurs, entre autres, MM. Charles Daoust, Sixte Coupal, Petrus Labelle, Jean-Baptiste Guévremont, Benoit Bastien, Gaudet, du comté de Nicolet et Benoit, du comté de Chambly.

Petrus Labelle était plutôt entrepreneur que cultivateur. Il était bâti en hercule et son langage qui ressemblait à sa stature, était vigoureux, solide, Ses luttes contre Bellerose sont légendaires. Bellerose n'était pas un jouteur ordinaire ; ancien maître d'école, il avait plus d'instruction que Petrus et maniait la parole comme il avait manié le martinet, avec une rigueur impitoyable. Il a eu pour adversaires des hommes brillants, entre autres le fameux Siméon Morin, mais il redoutait bien plus les apostrophes et les sarcasmes de Petrus que les phrases

dorées de Morin. Ils n'étaient pas scrupuleux, ni l'un ni l'autre, dans le choix de leurs mots, de leurs comparaisons, dans leurs affirmations. On vit un jour Bellerose, chaque fois qu'il faisait une affirmation, baisser l'Evangile qu'il tenait à la main.

Après Petrus, il eut à lutter contre Benoit Bastien qui, sans avoir la moindre instruction, s'exprimait avec une facilité et un brio remarquables. Il avait une façon amusante de dire qu'il n'avait pas l'avantage d'être instruit comme M. Bellerose, ni d'avoir été comme lui maître d'école, mais qu'il n'avait pas peur de son martinet dont gardaient un mauvais souvenir tous ceux qui en avaient essuyé les coups.

* * *

M. Jean-Baptiste Daoust, des Deux-Montagnes, a pu se faire élire pendant vingt ans malgré les efforts et l'éloquence des Prévost et des Marsil. Il parlait avec une abondance et une correction peu ordinaires chez un cultivateur.

Mais le plus fin, le plus retors était Jean-Baptiste Guévrémont, "P'tit Batiste," comme les gens l'appelaient. Il était de Sorel et s'il n'avait pas *le bras mortel*, il avait une langue redoutable qui faisait le désespoir des grands lutteurs de l'époque. Il leur lançait des traits perfides, des apostrophes hérissées d'épines, et maniait le sarcasme avec un succès qui amusait les foules.

Un jour, dans une assemblée publique à Sorel, un M. Lamer, prenant la parole après lui, parlait avec

une excitation qui allait toujours grandissante. P'tit Batiste, l'interrompant brusquement, s'écria : " Prenez garde, messieurs, prenez garde, la mer monte." Et la foule de rire, y compris M. Lamé.

* * *

Quelque temps avant la mort du juge Curran, je lui rappelais la remarque ironique dont nous avions été l'objet de la part de M. Luc-Hyacinthe Masson, ancien patriote de 1837 et député du comté de Soublières. En 1862, nous avions été chargés, Curran et moi, d'aller au Côteau du Lac combattre sa candidature. Nous venions de quitter les bancs du collège et nous avions l'air plus jeunes que notre âge. M. Masson avait près de cinquante ans et une stature des plus imposantes. Lorsqu'il nous aperçut, Curran et moi, il nous désigna à la foule avec un air de pitié sympathique, et après un petit discours éloquent de mon ami Curran, prenant la parole, il dit :

" Messieurs, vraiment ça me fait de la peine de voir deux si jolis petits garçons se fourvoyer dans les élections, ils sont si jeunes qu'ils doivent avoir leurs biberons dans leurs poches." Après cette introduction ironique, je n'eus pas le courage de parler.

* * *

A peu près dans le même temps, je fus envoyé, avec un de mes amis, sir Alexandre Lacoste, dans le comté de Beauharnois, soutenir la candidature de M.

Gédéon Ouimet, dont l'adversaire était un avocat du nom de Paul Denis qui avait de l'esprit et une faconde intarissable.

On nous demanda d'aller le rencontrer à Saint-Timothée. Nous y allâmes avec une certaine crainte, car nous savions que l'arme favorite de M. Denis était le sarcasme. J'aurais bien préféré parler après lui, mais je fus obligé de m'exécuter le premier et M. Denis me suivit. Il dit avec l'air narquois qui le caractérisait :

“ Messieurs, le jeune garçon qui vient de vous adresser la parole nous a fait un charmant petit discours, un discours frisé comme ses cheveux, qui aurait eu de l'effet devant un auditoire de jeunes filles, mais qui, ici, dans une assemblée d'hommes sérieux, n'aura pas plus d'effet qu'un *cautère* sur une jambe de bois.”

Lacoste ayant parlé le dernier put échapper aux sarcasmes de Paul Denis,

Mes débuts politiques ne furent pas encourageants.

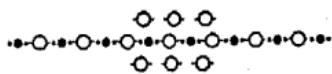
* * *

Lorsque j'arrivai à Montréal en 1860 pour étudier le droit, une pléiade d'avocats distingués jetait de l'éclat sur le Barreau. Je nomme au hasard : Abbott, John Rose, Ritchie, Doherty, MacKay, Carter, Kerr, Bethune, Drummond, Devlin, Cherrier, les deux Dorion, Gédéon Ouimet, Siméon Morin, Charles Daoust, Doutre, Lafrenaye, Papin, Lanctôt, Loranger et plusieurs autres. Plusieurs

sont devenus ministres, juges, et se sont distingués dans le monde politique et judiciaire. Ils honoraient le Barreau et le faisaient respecter par leur intégrité, leur dignité et le respect des nobles traditions de leur brillante profession. MM. Abbott, Kerr, Carter plaidaient souvent devant la Cour d'assises ; ils ont attaché leurs noms à des causes célèbres, mais le plus éloquent devant un jury était Bernard Devlin. Il plaideait avec une chaleur, une énergie et une abondance de ressources oratoires qui avaient le plus grand effet. Les criminels qu'il a arrachés à l'échafaud et à la prison sont nombreux. Il y avait aussi le célèbre Drummond, l'avocat des patriotes de 1837-38, dont l'extérieur, le geste, la physionomie et le regard hypnotisaient son auditoire et donnaient tant de prestige à son éloquence dramatique. Je ne l'ai entendu qu'une fois, dans l'affaire Beauregard, dont je parle ailleurs.

Les deux avocats canadiens-français qui avaient le plus de succès devant la Cour d'assises étaient Thomas-Jean-Jacques Loranger et Siméon Morin.

J'ai si souvent parlé de ces deux hommes de talent, dans d'autres livres, que je ne crois pas opportun de rien ajouter à ce que j'ai dit de leur éloquence.



1916

LE JUGE JOHNSON.

Les vieux avocats se souviennent des boutades spirituelles du fameux juge Johnson, qui avait appris le français en France et le parlait avec tant d'élégance et d'éloquence.

Dans un banquet donné au juge Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour suprême, l'un des orateurs de la soirée faisait l'éloge de la Cour suprême et disait qu'elle était devenue une nécessité. A ces mots, le juge Johnson, dont la Cour suprême venait de renverser un jugement, se leva à demi et dit : *"And necessity knows no law."*

Il rencontre, un jour, un juge de la Cour d'appel qui crut lui faire plaisir en lui annonçant que la Cour venait de confirmer l'un de ses jugements.

Vraiment, dit le juge Johnson, bien, je persiste quand même à croire que mon jugement était bon.

Un jour, le juge Johnson prit le chemin de fer pour aller tenir la Cour à Saint-Jean. A bord du train, se trouvait Alphonse Geoffrion, l'éminent avocat dont la mort a été si vivement regrettée. Inutile de dire que ces deux hommes d'esprit ne s'ennuyèrent pas ensemble. Le juge Johnson ayant demandé

à M. Geoffrion ce qu'il allait faire à Saint-Jean, celui-ci lui dit qu'il allait prendre part à une excursion en yacht, organisée par M. Macdonald.

— Vous êtes bien heureux de n'être pas obligé comme moi d'aller respirer, pendant toute une journée, l'air vicié d'une cour de justice.

— Ne pensez-vous pas, dit M. Geoffrion, que vous pourriez trouver le moyen de vous joindre à nous ?

— Peut-être ; à quelle heure partez-vous ?

— A onze heures.

Le juge se rend au palais de justice qui était rempli de plaideurs, de témoins et d'avocats.

Aussitôt rendu à son fauteuil, il demande au greffier s'il y avait beaucoup de causes inscrites sur le rôle.

— Oui, un bon nombre, répondit le greffier.

— Les parties sont-elles prêtes à procéder ?

— Oui, répondirent plusieurs avocats.

— Les témoins sont-ils présents ?

— Ils doivent l'être, dit le greffier.

— Eh bien ! Donnez-moi la liste, je vais constater moi-même s'ils sont ici.

Alors, prenant la liste, il commande à l'huissier audiencier d'appeler John Molson.

L'huissier crie à haute voix : — John Molson !

— John Molson ne répond pas, dit le juge, M. le greffier, enregistrez le défaut du témoin de répondre à l'ordre de la Cour.

— Appellez maintenant James Hennessey !

L'huissier crie : — James Hennessey !

— Il n'y est pas, dit le juge.

— Appelez John de Kuyper.

L'huissier crie : — John de Kuyper.

John de Kuyper ne répond pas.

— Vraiment, dit le juge, il faudra sévir contre ces témoins qui désobéissent aux ordres de la Cour. M. le greffier, ne manquez pas d'enregistrer leur défaut de comparaître.... Messieurs , dit-il en s'adressant aux avocats qui s'étouffaient pour s'empêcher de rire aux éclats, vous voyez bien que nous ne pouvons pas procéder en l'absence de ces témoins importants. C'est vraiment malheureux et j'espère que la chose ne se renouvellera pas.... La Cour est ajournée,

Le juge se hâte de quitter le palais de justice et se dirige vers le fleuve où le yacht est à la veille de partir.

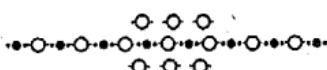
Inutile de dire que les excursionnistes lui firent une réception enthousiaste. Regardant autour de lui, il vit un nombre considérable de bouteilles, portant les noms de Molson, Hennessey, de Kuyper, et dit, s'adressant à Geoffrion : " Tiens ! je ne suis pas surpris que les témoins aient manqué à l'appel, ils étaient tous ici."

Je lisais, il y a quelque temps, un livre intéressant, divulguant les traits d'esprit d'hommes célèbres. Non moins amusant serait un livre contenant les bons mots, les plaisanteries et réparties spirituelles des Loranger (Thomas-Jean-Jacques), des Taillon, des Chapleau, des Marchand, des Langelier (Charles), des Lemieux (juge), des Fréchette, des Pacaud (Edouard), des Plamondon, des juges Johnson, Monk et Robidoux.

A propos du juge Robidoux, Mercier qui avait tant de talent, ne savait pas raconter une histoire. Voyageant, un jour, en compagnie de plusieurs amis, il voulut, comme les autres, égayer ses compagnons de route. On fit silence pour l'écouter et il commença son récit ; à mesure qu'il avançait, il regardait autour de lui et devenait inquiet ; personne ne riait. Enfin il s'arrêta au milieu d'un silence glacial, et surpris du peu d'effet qu'il avait produit, il dit à ses amis : " Personne ne rit ? Pourtant lorsque Robidoux a raconté la même histoire, il y a quelques jours, toutes les personnes présentes riaient aux éclats. Comment expliquer cela ? "

" C'est bien facile à expliquer," dit son ami et ancien associé Fontaine : " c'est que Robidoux la racontait mieux que toi."

" Il faut le croire," reprit Mercier.



1916

PLESSIS.

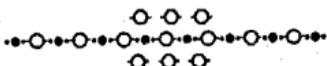
Un jour, il y a plus de soixante ans, je regardais passer, conduisant les vaches du curé de la paroisse, un homme vieilli avant le temps, mais qui avait dû être fort, vigoureux. "Tiens," me dit ma mère, "regarde cet homme: il a l'air très misérable, eh bien, il aurait pu devenir l'un des hommes les plus éminents du pays. Il était, au collège de Montréal, le compagnon de classe de ton oncle Laurent et de La Fontaine ; il était plus souvent le premier que La Fontaine, qui avait plus de jugement, mais était moins brillant. C'est l'alcool qui l'a réduit à l'état déplorable où tu le vois." Ce Plessis était un neveu de Mgr Plessis. Il parlait latin à ses vaches, il les gourmandait en latin. On disait qu'il composait parfois les sermons du curé.

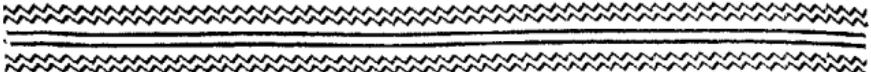
* * *

Je viens de nommer Laurent Tremblay, frère de ma mère. Un jour, en 1862, j'étais à Belœil chez une vieille dame qui tenait une maison de pension. Ayant appris mon nom, elle me dit: "Vous devez être le fils du Capt. David qui avait épousé une de-

moiselle Tremblay de la Malbaie." Je lui répondis qu'en effet je l'étais. Alors elle me dit : " Voyez-vous cette maison de l'autre côté de la rivière.... Bien, un dimanche après-midi, nous étions en grand nombre, à Belœil, à la porte de nos demeures, pour entendre votre oncle Laurent Tremblay qui jouait de la clarinette, en face de cette maison, lorsque, tout à coup nous vîmes qu'il s'affaissait et qu'on se précipitait à son secours. Quelques heures plus tard, nous apprenions qu'il était mort de la rupture d'un anévrisme " Votre oncle, ajouta-t-elle, avait porté la soutane et l'avait quittée pour se faire médecin. Il exerçait sa profession à Saint-Hilaire et devait épouser sous peu une demoiselle de Rouville, fille du fameux seigneur de Rouville qui trouva le moyen de dévorer trois seigneuries. M^{le} de Rouville épousa plus tard le docteur Brousseau.

Inutile de dire que le récit de la bonne vieille dame m'intéressa beaucoup.





1916

LA FONTAINE EN 1849.

C'était en 1849. Les émeutiers qui avaient incendié les édifices parlementaires, en voulaient beaucoup au gouverneur Elgin d'avoir sanctionné le bill d'indemnité en faveur des patriotes de 1837, et à M. La Fontaine, premier ministre, de l'avoir fait adopter. Ils avaient hué, insulté le gouverneur et lui avaient même lancé des œufs pourris et des pierres. Un soir, ils s'étaient rendus en face de la résidence de M. La Fontaine sur la rue Saint-Antoine, dans le but d'exercer leur vengeance, et on ne sait ce qui serait arrivé si leur chef, un jeune Mason, n'avait été tué au moment où il franchissait la grille du jardin, par une balle partie de la maison où plusieurs des amis de M. Lafontaine s'étaient réunis pour le protéger. Surpris, déconcertés, effrayés même, les émeutiers crurent prudent de s'éloigner, emportant le corps de leur ami. On crut dans le temps, et on a persisté longtemps à croire que le docteur Taché devenu plus tard Sir Etienne-Pascal Taché, avait lancé la balle meurtrière.

Mais la preuve n'en fut pas faite à l'enquête qui eut lieu sur cet incident.

Les émeutiers avaient juré qu'ils vengeraient la mort de Mason, dans le sang de La Fontaine. Ayant appris que le grand homme d'Etat avait été appelé à donner son témoignage, à l'enquête tenue sur cette triste affaire, dans l'hôtel Cyrus, place Jacques-Cartier, ils résolurent de mettre le feu à l'hôtel afin d'attaquer La Fontaine lorsqu'il en sortirait.

J'étais, avec mon père, dans le magasin de M. Thompson, rue Saint-Paul, lorsque soudain nous entendîmes crier : "Au feu, au feu." Nous sortîmes du magasin pour suivre la foule qui se dirigeait vers la place Jacques-Cartier. L'hôtel Cyrus était en flammes. L'incendie avait éclaté pendant que Fontaine donnait sa déposition. La troupe et la police avaient été appelées, et une grande excitation régnait dans la foule. Soudain, mon père me dit : "Tiens, regarde ces deux hommes qui sortent bras dessus, bras dessous, de l'hôtel, l'un est La Fontaine, l'autre, son ami Coursol."

Ils faisaient leur chemin à travers la foule, au milieu des cris, des huées et se dirigeaient rapidement vers le corps de garde qui était tout près, sur la rue Notre-Dame, entre le palais de justice et l'hôtel de ville.

Pendant ma cléricature, il me plaisait beaucoup d'aller à la Cour d'assises afin d'y voir siéger notre grand LaFontaine et d'y entendre les avocats éminents qui plaident alors devant cette Cour, à savoir : les Johnson, les Loranger, les Drummond, les Papin, les Morin, les Kerr, les Carter et les Devlin. Le juge Aylwin siégeait souvent avec LaFontaine ;

le contraste entre ces deux hommes distingués était frappant. Le premier, tout feu et tout flamme, vif, impulsif, brillant, à la parole chaude, émouvan-
te ; l'autre toujours froid, calme, imposant, immo-
bile, parlant peu et lentement, avec poids et mesure,
avec une éloquence simple et claire faite uniquement
de raisonnement, dénudée de toute ornementation
littéraire, s'adressant toujours à la raison des jurés,
rarement à leurs sentiments.

Il arrivait au palais de justice portant, l'automne
et l'hiver, un large manteau qui le faisait paraître
encore plus massif qu'il ne l'était, marchant pesam-
ment et saluant respectueusement ceux qu'il ren-
contrait.

Tout différents étaient l'extérieur et les manières
de Louis-Joseph Papineau, qui venait souvent à la
Cour voir son fils Amédée, alors protonotaire. Plus
grand et plus élancé que La Fontaine, il marchait
d'un pas léger quoiqu'il fût beaucoup plus âgé, et
répondait aux saluts des passants avec plus de grâce
et de cordialité, chapeau bas. Lorsqu'il entrait dans
la salle du tribunal, tous les regards se dirigeaient
vers lui, le juge siégeant le saluait et suspendait un
instant l'audition des témoins afin de lui permettre
de parler à son fils.

Monsieur Amédée Papineau était un petit homme
brun, très brun, aux cheveux longs et noirs comme
du jais, de bonne mine et de figure assez agréable
lorsqu'il se permettait d'être de bonne humeur et
s'efforçait d'être aimable.

On ne pouvait pas dire, en le voyant à côté de son
père : tel père, tel fils.

1916

LE PRETRE, LE MEDECIN, LE NOTAIRE.

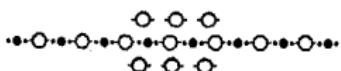
Trois personnages donnent, à la population de la campagne principalement, une orientation religieuse, morale et nationale : le prêtre, le médecin et le notaire. Participant tous les trois aux actes les plus importants et les plus intimes de la vie humaine, ils jouissent d'un prestige, d'une autorité et d'une influence considérables. Le drame et le roman ont illustré le rôle du curé et du médecin de campagne ; on y trouve des peintures attendrissantes de leur action bienfaisante. Appelés à exercer leurs fonctions, à toute heure du jour et de la nuit, leur mission est souvent pénible et requiert un grand esprit de sacrifice, de charité.

Autrefois spécialement, lorsque, l'automne et l'hiver, il leur fallait aller la nuit, à quinze, vingt ou trente milles, par des chemins impraticables et dans des voitures affreuses, pour assister un pauvre malade, ils avaient beaucoup de mérite. Ils ont un droit incontestable à l'estime, au respect et à la reconnaissance dont ils jouissent, et il n'est pas étonnant que leurs conseils et leurs exemples soient suivis. Le rôle du notaire, quoique moins onéreux et plus modeste,

n'en est pas moins utile et bienfaisant. Il a été le protecteur, le gardien fidèle des biens, des intérêts de la famille canadienne. M. Morin a fait dernièrement l'histoire des services précieux rendus par le notaire à notre population depuis l'établissement de ce pays.

Ils sont encore, tous les trois, les conseillers les plus écoutés de nos gens, à la campagne surtout, et, lorsqu'ils s'entendent pour le triomphe d'une bonne cause, ils sont presque toujours sûrs de réussir. Il est bon, nécessaire qu'ils conservent leur prestige, dans l'intérêt public et national, au sein de cette population rurale qui est le pilier, le boulevard le plus solide de nos destinées religieuses et nationales.

N. B.—M. Morin est le président actif et dévoué de la Société Saint-Jean-Baptiste



1916

LES OUVRIERS.

Ils sont nombreux, ceux qui veulent améliorer le sort de l'ouvrier, du travailleur, et empêcher l'exploitation de son travail, qui désirent même qu'il ait sa part, une part proportionnée à son utilité, dans les grandes fortunes qu'il contribue à édifier. Mais ils sont nombreux aussi, ceux qui redoutent ses exigences et son influence, dans le monde politique et municipal, et qui donnent comme exemple le résultat de certaines élections. Ils déplorent la facilité avec laquelle les ouvriers se laissent séduire par des paroles et des déclarations retentissantes, des professions de foi plus ou moins extravagantes et des appels enflammés à des préjugés dangereux ou à des sentiments respectables, mais déplacés ou exagérés.

C'est surtout lorsqu'il s'agit de l'administration d'une grande ville que le suffrage illimité devient dangereux. Qui pourrait faire un député convenable n'a pas souvent les qualités requises pour être un administrateur. "La masse du peuple," dit-on, "est peu en état de faire cette distinction, et plusieurs élections en ont fourni la preuve éclatante."

Les journaux et les hommes publics sont naturellement intéressés à capter la faveur populaire, à

flatter la classe ouvrière, à exalter sa force et sa puissance, à encourager certaines revendications exorbitantes. On lui parle rarement le langage de la vérité, de la modération et du devoir.

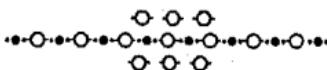
Ils sont nombreux, heureusement, les ouvriers dont le jugement est sain, l'esprit droit, qui prêtent une oreille attentive aux conseils de la sagesse, de la modération.

C'est sur ces braves gens qu'il faut compter pour conseiller et diriger les ouvriers et faire accepter leurs légitimes revendications, pour conserver les sympathies de ceux qui s'intéressent à leur sort et leur veulent du bien.

Malheureusement, le suffrage universel ou quasi-universel amoindrit souvent dans nos grandes villes leur influence au profit d'éléments moins recommandables. On donne le nom d'ouvriers à des milliers de journaliers dont un grand nombre sont souvent des gens arrivés, depuis peu, de pays étrangers et dont le vote est quelquefois dicté par des motifs autres que l'opinion publique. Nos bons ouvriers doivent, dans leur propre intérêt et celui de la société, empêcher ces éléments plus ou moins hétérogènes de noyer leur influence.

Le fameux Lord Brougham a dit que le meilleur mode de suffrage est celui qui donne le droit de vote au plus grand nombre de ceux qui sont en état de donner un vote intelligent, honnête et indépendant. C'est surtout lorsqu'il s'agit de l'administration des villes que ce principe devrait avoir son application. Ce qui se passe depuis quelques années le démontre d'une façon éclatante.

Les hommes publics et les journaux ne pourront jamais trop faire pour améliorer le sort du travailleur; mais ils devraient prendre garde de ne pas mettre la société à la merci des éléments dangereux. Ils doivent se défier de la marée montante de la démagogie qui s'avance et menace de noyer la bonne et sage démocratie, celle qui veut gouverner le monde.



1916

LE CATHOLICISME.

Le catholicisme n'est pas exempt d'exagérations, de superstitions ; comme toutes les religions passées ou actuelles, il en souffre. Pour être catholique, on n'en est pas moins homme et sujet aux faiblesses de l'esprit humain. Mais le libre-penseur, lui-même, échappe-t-il à ces faiblesses ? Où trouve-t-on le culte de l'occultisme, du spiritisme, des croyances les plus ridicules, si ce n'est chez les incroyants ? En lisant l'histoire des grands incrédules, on est surpris de constater que leur glorieuse raison pouvait accepter des idées aussi saugrenues, croire à des choses aussi puériles.

L'exagération et la superstition ne prouvent rien contre la vérité des dogmes catholiques ; elles ne font pas partie des enseignements de l'Eglise, mais elles fournissent des prétextes à ceux qui ne veulent pas croire.

Je demandais, un jour, à un libre-penseur : "Quelle opinion auriez-vous d'un peuple libre-penseur ?" Il répondit : "J'en aurais peur et je n'aime-rais pas vivre avec lui." La libre-pensée, à son point de vue, n'é pourrait être que la religion de gens instruits, d'une élite intellectuelle. Mais, même parmi

cette élite, combien, sans la foi et les enseignements de la religion, pratiquent la vertu ?

Enlevez à une société, à un peuple, la crainte de Dieu, des châtiments éternels, l'espoir des récompenses futures, que leur reste-t-il pour résister à leurs passions, pour se résigner à la souffrance, à la misère, aux injustices du sort, pour consentir à vivre pauvres et misérables, à côté des jouissances que donnent la richesse et la puissance ?

Le monde verra bientôt ce que peut faire un peuple où des millions d'hommes n'auront plus pour les retenir le frein religieux. Si, encore, ils se contentaient de réclamer ce qui est juste et raisonnable, leur part légitime des biens de ce monde, mais, malheureusement, sous l'empire de théories funestes, sous la direction de démagogues sans boussole, ils chercheront dans la destruction, dans les ruines de la société, le remède à des maux plus ou moins réels.

La pratique des enseignements de l'Eglise seule donnerait aux grands et aux riches, comme aux travailleurs, la sagesse et l'esprit de justice et de charité nécessaires pour prévenir les calamités qui menacent l'univers. Un jour viendra peut-être où le monde, désolé par les résultats d'une philosophie impie et d'un socialisme extrême, ira demander à Rome le salut de la société.

Cela veut-il dire que tout sera parfait alors sur la terre ? Non, non, la perfection n'est pas de ce monde et le règne de la vertu, de la sagesse et de la charité sera toujours de courte durée. Heureux ceux qui vivent à une époque, où l'esprit du bien l'emporte sur celui du mal !

1916

NECESSITE DES PARTIS POLITIQUES.

L'existence des partis politiques est nécessaire au bon fonctionnement du gouvernement constitutionnel et elle a été depuis l'Union pour la province de Québec un élément puissant de protection. La majorité anglaise, qu'elle soit conservatrice ou libérale, s'exposera rarement à perdre l'appui de la minorité canadienne-française, lorsque celle-ci saura faire respecter ses droits.

L'attachement à un parti ne prive pas les députés de leur indépendance, ne les empêche pas de donner à leurs chefs des conseils et des avertissements utiles et de les forcer même à faire ce qui est juste.

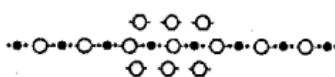
Ils y ont d'autant plus de mérite que leur indépendance est discrète, secrète même et souvent peu connue du public. C'est un rôle ingrat, mais utile, patriotique.

Un député ne doit voter contre son parti, et surtout l'abandonner, que sur des questions d'intérêt majeur, d'importance vitale, et lorsque sa conscience, son jugement ou des engagements solennels l'exigent. Il doit aussi pouvoir se convaincre et convaincre le public que sa conduite n'est pas dictée

par des motifs d'intérêt personnel, et avoir, autant que possible, l'adhésion ou l'approbation d'amis sages et sincères.

Ils sont rares ceux qui ont le courage de sacrifier leur intérêt personnel au bien public, au triomphe d'un grand principe national et religieux, mais leur indépendance est grandement méritoire, utile au pays et même souvent à leur parti, car elle empêche leurs chefs de commettre des erreurs ou des fautes pernicieuses. Leur exemple est bon, salutaire.

Savoir être indépendant demande beaucoup de jugement, de discrétion et de courage.



1916

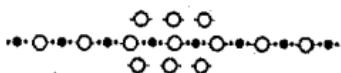
L'INSTITUTEUR.

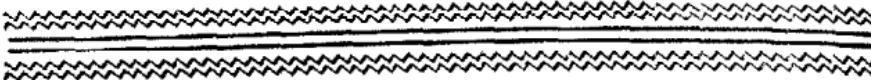
Parmi ceux qui contribuent à l'éducation, à la formation morale et intellectuelle de notre population, je dois mentionner l'instituteur, l'institutrice. Leur mission est modeste, mais noble et digne d'estime, car elle complète et corrige souvent l'œuvre des parents. Dans les souvenirs lointains de mon enfance, le vieux maître d'école de ma paroisse m'apparaît avec sa tête blanchie par les années et le travail, avec sa physionomie empreinte de tristesse et de bonté. Elle est monotone, d'une monotonie énervante, la vie de l'instituteur qui, pendant quinze, vingt, trente ans, répète les mêmes leçons à des enfants plus ou moins mutins et indisciplinés. Il lui faut une patience qu'on ne trouve pas toujours chez les parents eux-mêmes. Critiqué, peu payé, son œuvre bienfaisante et nationale était peu appréciée autrefois, et il ne pouvait guère compter sur la reconnaissance publique. Nos gouvernants se sont fait un devoir, depuis quelques années, d'apprécier les services qu'il rend à la société et d'améliorer son sort.

On peut dire de l'instituteur ce que j'ai dit du prêtre : on le juge par les résultats de son œuvre, par

les caractères et les intelligences qu'il forme et développe. Comme le prêtre, il doit s'efforcer de jeter dans l'âme des enfants des germes de religion, de morale, de patriotisme, de vertu et d'honnêteté, de leur inculquer des notions de politesse, de bonne éducation, de savoir-vivre et d'honneur, le sentiment du devoir, du devoir envers Dieu, envers leurs parents et leurs semblables, envers la patrie. Il doit les pré-munir contre les dangers de l'avenir, contre les influences néfastes, les exemples pernicieux, leur inspirer l'horreur du mal, de tout ce qui est vil, grossier.

Qu'il est beau et digne d'admiration le rôle de l'éducateur, d'autant plus méritoire aux yeux de Dieu et des hommes, qu'il est plus onéreux et ingrat, plus ou moins méconnu !





1916

LA PRESSE.

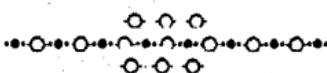
La presse est une des grandes puissances de ce monde. Elle exerce une action salutaire ou néfaste, selon l'usage qu'elle fait de son influence. L'histoire de son passé, dans notre province, est glorieuse ; elle a joué un rôle important dans la préparation de nos destinées nationales et politiques, dans l'éducation de notre peuple. Elle a été pendant longtemps entre les mains d'hommes pauvres, mais de vrais patriotes, qui ne la soutenaient qu'au prix de grands sacrifices, et dont plusieurs ont payé leur dévouement de leur liberté, de leur vie même. Ces hommes de bien n'avaient qu'un but : apprendre à notre population ses droits et ses devoirs, défendre la cause sacrée de ses libertés politiques.

Leurs journaux avaient peu d'abonnés, mais un désintérêt bien connu donnait à leurs paroles, à leurs conseils, une grande valeur.

Ils ne craignaient pas de protester contre les abus, de dire la vérité aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres. Ils n'étaient pas les esclaves de l'opinion publique, de leurs abonnés, de leur clientèle.

La presse de nos jours est une affaire, une grave affaire, une entreprise commerciale qui demande une administration sévère et pratique, dont le succès dépend plus de la quantité que de la qualité des abonnés, de l'annonce surtout.

On doit tenir compte des exigences modernes et rendre hommage à l'énergie, à l'activité de ceux qui voulant imiter l'esprit d'entreprise de nos concitoyens anglais, ont pris les moyens d'assurer le succès et la prospérité de leurs journaux. Mais ils ne doivent pas oublier que plus la puissance du journal augmente, plus son influence s'accroît, plus grands aussi sont ses devoirs, plus grande sa responsabilité. Plus que jamais, la presse doit être une école de patriotisme, de moralité, une source de bonnes inspirations, de sentiments nobles. Plus que jamais, elle doit garder son indépendance, combattre les influences malsaines et les tendances immorales de notre temps et diriger l'opinion publique dans la voie de l'honneur et du devoir.



1916

L'EDUCATION DE NOS FILLES.

Un jour, dans un pauvre petit village des Cantons de l'Est, un citoyen m'invite à aller chez lui attendre le train qui était en retard. Il me présente sa fille aînée, une jolie fille, et lui demande de jouer sur le piano une rêverie de Chopin. Elle exécute cette savante composition musicale avec un talent remarquable. Il me fait voir des dessins qui dénotent chez cette jeune fille des aptitudes sérieuses pour les beaux-arts. Il me dit ensuite que je puis l'interroger sur la chimie, la physique, la géométrie, etc., et que ses réponses me surprendront. Puis il ajoute : "Et tout cela pour devenir la femme d'un cultivateur, pour traire les vaches ! Je me demande si je n'aurais pas dû lui faire apprendre des choses plus solides, plus pratiques."

Les réflexions de ce bon père de famille ont souvent occupé ma pensée, et je me suis demandé plus d'une fois si l'éducation de nos filles, à la campagne spécialement, était bien appropriée aux besoins, aux exigences de la vie rurale, si elle n'avait pas pour effet de développer chez elles des idées, des espérances et des rêves funestes à leur bonheur.

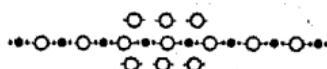
Il n'y a qu'une voix maintenant pour proclamer qu'il faut, dans l'éducation de nos fils, donner une large place à l'enseignement technique, commercial, industriel et scientifique, à l'étude des langues modernes. Et il y a progrès sous ce rapport, grâce à la bonne volonté du gouvernement et des directeurs de nos collèges, de nos écoles.

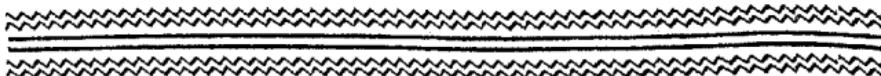
N'est-il pas aussi opportun de modifier les méthodes d'enseignement, dans nos couvents, et de faire apprendre à nos filles une foule de choses utiles et pratiques, au lieu de charger leur cerveau de connaissances plus ou moins inutiles. A une époque où les jeunes filles trouvent si facilement des emplois lucratifs dans nos bureaux d'affaires et nos maisons de commerce, il devient de plus en plus nécessaire de leur procurer les connaissances qui leur permettent de remplir ces emplois. La sténographie, la dactylographie, l'étude de la grammaire française et anglaise, de la comptabilité, de la couture, devraient constituer une des parties les plus importantes de l'enseignement dans nos couvents. A la campagne surtout, on devrait donner plus d'importance à l'utile qu'au brillant, à tout ce qui peut rendre les jeunes filles capables d'être de bonnes ménagères, de faire une foule de travaux et d'ouvrages nécessaires à la famille.

Dans un jeune pays comme le nôtre, il est dangereux d'élever nos jeunes filles comme si elles étaient destinées à épouser des comtes, des marquis et des millionnaires ; on les expose à de cruels désenchantements. D'un autre côté, on dira avec raison

qu'elles apportent à nos foyers des notions de bonne tenue, de convenance, de bonne éducation, des goûts et des sentiments raffinés qui élèvent le niveau intellectuel de notre population. Certes, l'œuvre de nos couvents est belle et bonne ; on ne pourra jamais trop louer le zèle et le dévouement des femmes distinguées qui la poursuivent, et il faut prendre garde d'en amoindrir les excellents effets par des réformes intempestives. Mais ces généreuses institutrices se feraient un devoir et un plaisir, j'en suis sûr, d'adopter toute mesure qui aurait pour effet de rendre leur enseignement plus pratique et plus utile. D'ailleurs, dans plusieurs couvents, on commence à tenir compte des besoins du temps.

Il semble que le Conseil de l'instruction publique devrait prendre cette question en sérieuse considération et suggérer des réformes dont l'exécution produirait les meilleurs résultats.





1916

LE FÉMINISME.

Il est bien vrai que l'exagération et l'extravagance règnent partout et menacent de gâter les meilleures causes, de jeter le désordre dans l'organisation sociale. A preuve : les efforts faits pour déplacer la femme, pour la détourner de sa noble mission et la lancer dans des voies dangereuses pour elle comme pour la société. Non contente d'avoir été arrachée à l'esclavage par le christianisme, d'avoir conquis le respect de l'homme, elle veut être son égal, son concurrent, son rival même en toutes choses, prendre sa place partout, dans toutes les positions sociales. Elle oublie que, constituée pour être épouse et mère, elle a reçu toutes les qualités, tous les dons nécessaires pour exercer son influence et accomplir sa mission au sein de la famille, pour être l'ange gardien du foyer et régner par la grâce, la douceur et l'amour. Pendant qu'à l'homme Dieu a donné la force physique et intellectuelle nécessaire aux rudes labours, aux travaux ardu斯 de la terre ou de l'esprit, pour protéger et conserver la famille et, au besoin, pour défendre la patrie. Sans doute, il est certaines fonctions civiles que la femme peut remplir

sans sortir des limites que la nature et la Providence ont imposées à son activité, à sa compétence. Mais, lorsqu'elle veut se lancer dans l'arène politique, réclamer le droit de voter et d'exercer des professions où sa modestie, sa pudeur et sa dignité seraient sans cesse outrageées, elle s'expose à toutes les avanies, à toutes les humiliations ; elle s'amoindrit, se découvre. C'est un astre sorti de son orbite, une plante, une fleur arrachée à son milieu naturel ; c'est un être déclassé.

Il en résulte les conséquences les plus regrettables. Il serait trop long de les énumérer toutes ; il suffit d'en indiquer quelques-unes :

Voyez donc la femme traversant une foule souvent excitée et tumultueuse pour aller donner son vote dans une salle enfumée, s'exposant à des questions, à des remarques plus ou moins blessantes. Maintenant, si elle est mariée, ou bien elle subira l'influence de son mari et votera comme lui, ou bien elle votera différemment, et alors, quel sujet de discussions acrimonieuses, de disputes au sein de la famille ! Croit-on qu'il est sage de multiplier les causes de discorde entre mari et femme ? Et puis, si la femme a le droit de voter, elle a celui de monter sur les hustings et d'exprimer ses opinions. Alors, voyez-la donc aux prises avec un tribun politique, à la langue bien pendue et peu délicate, exposée aux quolibets, aux lazzis de la foule. Quelle dégradation !

Voyez maintenant la femme-avocat au palais, dans les causes de séduction, de séparation de corps et de

biens, ayant pour adversaire un avocat retors et peu galant, interrogeant des témoins récalcitrants et leur posant des questions d'une nature bien délicate, plaidant, peut-être, contre son mari, s'il est lui-même avocat. Mais, mariée ou non, il est une foule de causes où elle ne pourrait figurer sans manquer de modestie, de pudeur, sans choquer l'opinion publique. Et puis, le palais, la tribune, le parlement où s'agitent tant de passions, tant d'intérêts et d'ambitions, est-ce le milieu, l'atmosphère qui convient à une femme ?

Et puis que devient la famille, le foyer pendant ce temps-là ? Les admirateurs de la femme ont bien tort de la pousser dans des voies où ses occupations viendraient en conflit avec ses devoirs d'épouse et de mère, développeraient chez elle des idées et des sentiments contraires à sa mission, lui enlèveraient le prestige, l'influence et le respect dont elle jouit, en faisant ressortir les faiblesses de son organisation physique. Supérieure à l'homme par les délicatesses du cœur et de l'esprit, elle lui est inférieure dans toutes les choses qui réclament la vigueur du corps et de l'intelligence.

Si la femme est l'égale de l'homme, pourquoi ne l'envoie-t-on pas sur les champs de bataille ? Pourquoi n'organise-t-on pas des armées, des régiments de femmes pour combattre les Allemands ? Inutile de donner la réponse à cette question.

Puisse la femme canadienne-française échapper aux mauvaises influences qui l'empêcheraient d'être ce que Dieu veut qu'elle soit dans l'intérêt de la fa-

mille, de la société, pour accomplir sa noble, sa sainte mission sur la terre ! Aidons-la à remplir les devoirs souvent pénibles de sa tâche sublime, rendons-lui la vie de famille aussi douce, aussi heureuse que possible ; la femme sage n'en demande pas davantage.



1916

LA FRANCE.

Lorsque les premiers colons de Ville-Marie débarquèrent à l'endroit de la rive du Saint-Laurent dite "Place Royale," leur première pensée fut d'y éléver un autel et d'y célébrer une messe. Au cours de cette messe, le Père Vimont adressa à ces héroïques colons les paroles mémorables que l'on aime tant à redire.

"Ce que vous semez ici, messieurs, n'est qu'un "grain de senevé, mais il est jeté par des mains si "pieuses et si animées de foi et de religion qu'il faut "sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puis- "qu'il se sert de tels instruments pour son œuvre ; "oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne "fasse un jour des progrès merveilleux, ne se mul- "tiplie et ne s'étende de toute part."

Jamais prévisions humaines, jamais paroles prophétiques ne furent plus complètement réalisées. Oui, il a germé le petit grain de senevé, il s'est développé, il a produit un grand arbre, il s'est multiplié et il s'est étendu de toute part. Il est devenu un arbre vigoureux, plein de sève, dont les branches s'étendent sur tout le continent américain et ombrâ-

gent plus de trois millions d'hommes fidèles à la foi, à la langue de leurs pères. Et il n'a pas fini de grandir, de se développer, de se multiplier, d'étendre de toute part ses branches et ses rameaux. Ces rameaux, on les voit fleurir partout, dans toutes les parties du Canada et des États-Unis. N'est-ce pas qu'ils font honneur au tronc principal, à la sève qui les a produits et fécondés ?

Il est beau l'arbre national avec ses branches et ses rameaux couverts d'un feuillage si riche et si touffu, et, si on n'a pu le déraciner lorsqu'il était un faible roseau, comment pourrait-on le détruire maintenant qu'il est devenu un chêne dont les racines plongent si profondément dans le sol ?

Mais, pour accomplir ses destinées, il faut qu'il conserve ses branches, qu'il continue de leur fournir la sève dont elles ont besoin pour se couvrir de feuilles et de fruits. Cette sève, c'est la foi religieuse et nationale, c'est la langue, le patriotisme de la France.

Le fait est que le véritable tronc de l'arbre national n'est pas la province de Québec, c'est la France elle-même, cette France si admirable, cette France héroïque dont le monde entier admire, en ce moment, le courage invincible. La province de Québec n'est qu'une racine de ce tronc ou un rameau de l'arbre lui-même, transplanté sur les bords du Saint-Laurent. C'est de la France, du cœur de la France que partent toutes ces artères qui portent son sang, sa langue, sa pensée, son génie, son culte de l'idéal dans toutes les parties du monde. La

province de Québec est, en Amérique, le principal réservoir de ce sang généreux et fécond qu'elle distribue sur ce continent, qui crée et vivifie partout des groupes français et catholiques et les fait si forts, si utiles aux milieux où ils vivent.

Cela explique l'union intime de la France et de toutes les parties qui la composent, et pourquoi les battements de son cœur font battre nos cœurs, pourquoi les projections lumineuses de son cerveau éclairent nos esprits, pourquoi ses joies sont nos joies, ses triomphes nos triomphes, ses malheurs nos malheurs ; pourquoi nous devons, non seulement sympathiser avec elle, mais lui donner, dans ses épreuves, toute l'aide possible, lui prouver notre affection non seulement par des paroles mais surtout par des actes. N'oublions pas que le prestige de la France est notre principale valeur nationale. Une France vaincue nous amoindrit, une France victorieuse nous rehausse, nous fait respecter.

Dédaigner la France, vouloir sa déchéance serait vouloir notre propre déchéance. On peut parfois ne pas aimer ceux qui la gouvernent, mais ils passent, et la France reste. Les gouvernants sont mortels ; la France est immortelle.

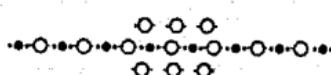


TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant-Propos..	5
La croix et l'épée au Canada..	7
Extrait d'une conférence au cabinet de lecture paroissial. — Notre Littérature nationale..	12
Les conférences à Notre-Dame, à Montréal..	18
Critique d'une conférence sur la fusion des races..	22
Mission des gouvernements, I..	26
Mission des gouvernements, II..	30
Canadiens-français et Canadiens-anglais..	34
Canadiens-anglais et Canadiens-français..	38
Les besoins de notre époque..	42
Notre mission..	47
Affaire Guibord..	51
Le clergé..	64
Correspondance, I. — (Malbaie)..	69
Correspondance, II. — (Malbaie)..	74
Correspondance, III. — (Malbaie)..	78
Çà et là..	84
Oscar Dunn..	86
Les sympathies..	88
Pierre Fortin..	92

	Pages
Le recensement	95
Discours prononcé au banquet typographique de "L'Opinion publique"	102
Affaire Guibord	105
Un bal intéressant	107
Pierre-Lucien Malo	112
Correspondance parlementaire	115
L'honorable Joseph-E. Cauchon	120
L'Indépendance	123
La Résurrection	127
Québec et Montréal	130
La Saint-Jean-Baptiste	136
Le juge Mackay	139
Le juge Torrance	141
Le Meurtre de Charron par Beauregard	142
Un événement	147
M. Chapleau	150
Gavazzi	153
Arthabaska	155
Albani	157
Une réforme religieuse, sociale et nationale	158
Soyons soldats	163
Les fêtes de l'Hôtel-Dieu	166
La question du jour	171
Des petits salaires	177
Un procès intéressant	180

	Pages
Le Christ et la France	184
Le secret du bonheur	187
Coup d'œil sur l'avenir du monde	192
Aimez-vous les uns les autres	197
Bonne et mauvaise éducation	200
Les héros de notre histoire	204
Un fameux roman	207
Les petits employés	213
Colonisons	217
La fête nationale et la colonisation	221
Le congrès Eucharistique	225
La question des drapeaux	230
Noblesse oblige	235
"L'Union Nationale"	237
La guerre	240
Que faut-il croire	244
Les mystères de la vie présente et future	247
Croisades nationales	250
"Le Colonisateur"	255
Soyons prudents	259
Les capitaines de milice	265
Le clergé et sa mission	269
Gros problème	275
Conjectures sur la fin et les résultats de la guerre	278
Quelques souvenirs	280
Tribuns et avocats	295

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Le juge Johnson	302
Plessis	306
La Fontaine en 1849	308
Le prêtre, le médecin et le notaire	311
Les ouvriers	313
Le catholicisme	316
Nécessité des partis politiques	318
L'instituteur	320
La presse	322
L'éducation de nos filles	324
Le féminisme	327
La France	331

